



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉE AU ROY.

M A R S. 1740.



A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER;
 ruë S. Jacques.
 La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
 à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilège du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comédie Française, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉE AU ROY.

MARS. 1740.

PIECES FUGITIVES,

en Vers et en Prose.

LE TRIOMPHE

DE LA VERTU.

O D E.



Ille du Ciel, chaste Déesse ;
Qui portes ton front dans les Cieux ;
Remplis-moi d'une sainte yvresse ,
Et rends mes sons mélodieux.

Mere des plus pures délices ,

Sous tes favorables auspices

A ij Jo

404 MERCURE DE FRANCE

Je veux te chanter dans mes Vers ,
Et de ma touchante Harmonie
Faire pâlir la noire Envie ;
Surprendre & ravir l'Univers.



Oùï , c'est toi , Vertu , dont les charmes
Attirent l'encens des Mortels ;
Tu parois , on te rend les Armes ,
On court te dresser des Autels.
Partout on te loue , on t'admire ;
Et trop étroit pour ton Empire ,
Le Monde applaudit à tes Loix ;
Bien au-dessus de la Fortune ,
L'Olympe , la Terre , Neptune ,
Semblent dociles à ta voix.



Ancienne & toujours nouvelle ;
Tes attraits sans fin renaissants ,
Ne craignent ni la mort cruelle ,
Ni l'homicide Faux du temps.
Céleste dans ton origine ,

Des

Des vastes Etats la ruine
Ne sçauroit ternir ta splendeur,
La plus funeste conjoncture
Ne sert qu'à marquer la mesure
De ta véritable grandeur.



L'Amour t'étaie en vain ses charmes ;
Ses douceurs & ses voluptés ;
D'un seul regard tu le désarmes ,
Et brises ses Dards empestés.
Près d'une aimable Enchanteresse
Tu viens munir notre foiblesse
Contre ses apas séducteurs ;
Et sous les fleurs les plus brillantes
Nous montrer les ronces picquantes
Qui portent la mort dans les cœurs,



La plus horrible solitude ,
Repaire de Monstres affreux ,
Avec toi cesse d'être rude ;
Tes Partisans y sont heureux.

A iij

Quoique.

406 MERCURE DE FRANCE

Quoique ce séjour leur refuse
Des biens dont le Mondain abuse ;
Ils vivent dans un plein repos.
Ton assistance favorable
Rend le plus foible inébranlable ;
Tous tes amis sont des Héros.



Quel est ce Mortel que j'observe ?
Des tourmens il brave l'effort ,
Au milieu des feux il conserve
L'étonnant mépris de la mort.
Des célestes beautés charmée ,
Son ame n'est point allarmée ,
Son corps seul paroît abattu ;
Quel est donc l'esprit qui le guide ?
Où prend-il cette ame intrépide ?
C'est dans les bras de la Vertu.



Souvent la fortune se joue
Des Princes par de grands revers ;
Tel triomphe au haut de sa rouë ,

Qui

Qui demain sera dans les fers.
 Mais si ce Roy * perd sa Couronne ;
 L'exemple de vertu qu'il donne ,
 Rend son destin plus glorieux.
 Dans sa disgrâce sans limite
 Il puise un surcroît de mérite ,
 Qui n'eût jamais frappé nos yeux.



Le parfait modele des Princes ,
 Louïs soumis aux Sarrazins ,
 Etoit moins Roy dans ses Provinces ;
 Que lorsqu'il est entre leurs mains.
 Captif auguste & respectable ,
 La vertu sur son front aimable
 Se découvre avec dignité ,
 Et dans la prison fait paroître
 Non un Esclave , mais un Maître
 Au - dessus de l'adversité.



Couvert de la Pourpre Romaine ,
 Le sage Mentor s'offre à moi !
 A sa conduite plusqu'humaine ,
 C'est Minerve que j'aperçois ,
 C'est FLEURY , dont l'esprit sublime ;
 Des Princes s'est acquis l'estime

* Jacques II. Roy de la Grande-Bretagne.

A iij E6

408 MERCURE DE FRANCE

Et le cœur de tous les François.
Par quel art, par quelle industrie
Fait-il triompher sa Patrie ?
C'est sa vertu qui parle aux Rois.



Humble & modeste aux pieds du Trône ;
Il en est le plus ferme apui.
Et pour les droits de leur Couronne
Les Rois s'en rapportent à lui.
Vraiment grand, il aura la gloire
De perpétuer sa mémoire
Dans les cœurs, mieux que sur l'airain ;
Quoi ! le temps pourroit-il l'éteindre ?
Non, du temps l'on n'a rien à craindre,
Quand la Vertu tient le Burin.



Invincibles Foudres de guerre,
Vous vivez, votre sort est beau ;
Vous êtes les Dieux de la Terre,
Que serez-vous dans le Tombeau à
En vain au milieu des allarmes
Vous aurez soumis à vos Armes
Le Monde à vos pieds abattu,
Si Dieu ne met dans la balance,
Non les hauts faits, non l'opulence ;
Mais les seuls fruits de la Vertu.

Tout

Tout meurt , tout s'éclipse , tout passe ;
Aux Héros les plus renommés
La mort ne fait pas plus de grace
Qu'aux hommes les moins estimés.
Où le temps aux plus beaux Portiques ,
Aux Palais les plus magnifiques ,
Fait ressentir sa cruauté ,
Mais la Vertu toujours vivante ;
Du Temps , de la mort , triomphante ;
A pour prix l'immortalité.



Divinité plus précieuse
Que les trésors & les plaisirs ,
Sous ta puissance merveilleuse
Range & captive mes désirs.
Que ton divin amour m'enflamme ;
Vien saisir & remplir mon ame
De tes délicieux attraits.
Je te consacre ici ma vie ;
Augmente en moi la noble envie
De te cultiver à jamais.

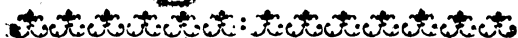
Par M. le Chevalier de Montfleury, de Bayeux.



A V

DIS





*DISSERTATION de M. Menard,
Conseiller au Présidial de Nîmes, sur un
ancien Monument du Bourg S. Andeol;
adressée à M. le Cardinal de Polignac.*

M.

Persuadé que votre Eminence s'empres-
sa toujours d'avoir une connoissance parti-
culiere de tous les Monumens qui portent
le vrai caractere de l'antiquité, je ne crois pas
pouvoir me dispenser de lui faire part de
tout ce qui vient à ma connoissance de consi-
dérable & de rare dans ce genre. En revenant
de Privas en Vivarais, où j'ai eû l'honneur d'al-
ler ce mois de Novembre dernier, administrer
la Justice criminelle, avec ceux de mes Con-
freres, que le Roy y avoit députés sur ce
même sujet, je fus invité en passant par le
Bourg S. Andeol, d'aller, à quelques pas de-
là, voir un Morceau d'Antiquité Gauloise,
renommé dans le Pays. Après avoir exami-
né ce Monument, & trouvé qu'il méritoit
attention, je me proposai dès lors de le com-
muniquer à V. E. bien assuré qu'elle en se-
roit satisfaite, personne au monde n'étant
plus capable qu'elle de juger de ces sortes de
choses, par ses lumieres & par ses propres

A vj con-

412 MERCURE DE FRANCE

connoissances. A mon retour à Nîmes, je me suis mis à travailler sur cette matiere, & voici le fruit de mes reflexions; agréez M. que j'aye l'honneur de vous les présenter avec un Dessain du Monument en question, fait avec toute l'exactitude possible.

Le Bourg S. Andeol est du Diocèse de Viviers, situé sur le bord Occidental du Rhône, à deux lieües du Pont S. Esprit, vers le Nord. On y voit dans un Vallon, qu'a formé le cours d'un Ruisseau, fort peu éloigné des murs de ce Bourg, un Monument antique qui est digne de l'attention des Curieux, & qui mérite d'être publié avant que le temps l'ait entierement détruit; car il dépérit tous les jours.

Ce Monument est un Bas-Relief, taillé dans le Roc, à 5. ou 6. pieds de terre, lequel forme une espee d'Autel. Un jeune homme paroît dans le milieu, portant une espee de bonnet Persan ou de Thiare sur la tête. La figure de ce jeune homme, représenté fort & robuste, est aîlée. Il tient les genoux sur un Taureau; de la main gauche il lui tient le dessous du musle; le bras droit est emporté. Ce Taureau, qui paroît animé, & tout prêt à prendre sa course, a déjà les jambes de devant levées. Au dessous de cet Animal se traîne contre terre un gros Serpent, dont la tête paroît cachée dans un trou du
Rocher.

Rocher. D'un côté un Chien s'élance vers le col du Taureau. De l'autre est un très-gros Scorpion, qui serre avec ses pinces les testicules du Taureau. Plus haut sur le côté droit de la tête & de l'épaule du jeune homme, est représentée la figure du Soleil, sous une belle face, ornée de rayons; & sur le côté gauche, est la tête d'un Taureau, parée de festons & de guirlandes, à la manière des Animaux destinés à servir de Victimes. Au-dessus de l'épaule droite du jeune homme, il part un corbeau, qui semble vouloir fondre sur sa tête. Au bas de toute cette Composition, & dans un Angle, est un Cartouche qui contenoit une Inscription, entièrement effacée par le temps. Le tout est couronné d'une espece de renure, taillée dans le Roc, d'un demi pied de profondeur.

Je ne crois pas, M. que dans l'Explication de toutes ces figures, il puisse y avoir deux sentimens, & je ne balance point à dire affirmativement & sans douter, que c'étoit là la représentation du Dieu Mithras, avec tous ses attributs. Eclaircissons ceci, & remontons à l'origine du culte de cette Divinité, & à l'institution de ses Symboles.

Ce Culte fut porté de Perse à Rome du temps de Pompée, pendant la guerre des Pirates, c'est-à-dire l'an de Rome 687. (*Plutar. vit. Pompe.*) il y fut en vigueur, principalement

414 MERCURE DE FRANCE

palement pendant le second & le troisième siècle de l'Ere Chrétienne. De-là il passa dans les Gaules , où il subsista , comme dans tout le reste de l'Empire Romain , jusqu'à l'an de J. C. 378. qu'il fut entièrement éteint , par les soins & le zèle de Gracchus , Préteur de la Ville de Rome. Cette Divinité n'étoit autre chose parmi les Perses , que le Solcil , qu'ils ont sur tout considéré dans le point d'une de ses plus merveilleuses opérations , qui est celle de l'émergence d'une Éclipse. Le mot de Mithras qu'on lui donne est purement Persan , car *Mithri* ou *Mithir* , en cette Langue , signifie *Seigneur* en la nôtre , (*Scalig. Emendat. temp. Lib. 6. pag. 588.*) c'est-à-dire que ces Peuples regardoient le Soleil comme le vrai & l'unique Dominateur de l'Univers ; les Romains n'en avoient pas une idée moins sublime , ils l'appelloient le Seigneur de l'Empire Romain , *Sol Dominus Imperii Romani* ; une Médaille de l'Empereur Aurelien en fait foi.

- Les Romains & les Gaulois apportèrent quelque changement en la représentation du Dieu Mithras ; & quoi qu'ils l'eussent pris des Perses , ils ne s'assujettirent point à graver ou à peindre sa figure de la même manière que le faisoient ces Peuples Orientaux. Ceux-ci donnoient trois visages à ce Dieu , ce qui lui fit donner le surnom de *Triplex*,
ou

ou *Triplasis* ; c'étoient trois têtes d'Animaux. Celle du milieu , la plus grande de toutes , étoit une tête de Lion ; celle de la droite , la tête d'un beau Chien , qui avoit l'air doux & caressant ; & la troisième , qui étoit au côté gauche , la tête d'un Loup , (*Macrob. Saturn. Lib. 1. Cap. 20.*) tout cela avoit sa signification. Je ne m'arrête point à expliquer le sens & le mystère que renfermoient ces figures ; les Anciens sont partagés là-dessus , & donnent , à leur ordinaire , dans des visions & de pures chimères. Julien l'Apostat , zélé Partisan du culte de cette Divinité , rapporte ces trois Têtes à la division que les Astronomes font du Zodiaque en quatre parties égales , sur chacune desquelles il se trouve trois Signes , qui forment les différentes Saisons. *Orat. 4.*

Nous ne trouvons pas sur ce Monument une Tête à trois faces , mais une simple tête humaine , parce que les Romains avoient rejeté cette représentation , & avoient crû se rapprocher davantage de la figure d'une Nature divine , en lui donnant une face humaine. Cela fut ainsi pratiqué dans toutes les Gaules , & les Peuples de ces contrées adoptèrent le culte de cette Divinité avec la même représentation , par déference pour les Romains. On ne laissa pas cependant de conserver ces figures , & de les faire entrer dans

416 MERCURE DE FRANCE

dans les symboles de cette Divinité. Toutes les anciennes Tables *mithriaques* en font foi. On y trouve toujours, ou la figure d'un Chien, ou celle d'un Loup, ou celle d'un Lion, jointes à celle de la Divinité, & quelquefois, quoique plus rarement, toutes les trois ensemble. Nous verrons bientôt ce qui s'observa dans le Monument que j'explique.

Cette même Divinité est ici représentée montant sur un Taureau, dont elle tient le muse avec la main gauche. Pour la droite, elle est tout-à-fait brisée, mais je ne doute nullement qu'elle n'ait été employée à prendre cet Animal par les cornes, ou peut-être aussi à lui enfoncer un poignard dans la gorge. L'une ou l'autre de ces attitudes se rencontre toujours sur les Marbres de Mithras. Quoiqu'il en soit, on a voulu par cette représentation, exprimer les avantages du Soleil sur la Lune, figurée par le Taureau, & sa supériorité sur cette Planète, surtout pendant l'émergence des Eclipses. C'est en ce sens que Stace a dit dans une Invocation au Soleil, (*Lib. I. Theb.*)

*Adsis, ô memor officii, Junoniaque arva
Dexter ames; seu se roseum Titana vocari;
Gentis Achemenia ritu, seu praestat Osirim
Frugiferum; seu Persei sub rupibus antri,
Indignata sequi torquentem cornua Mithram.*

En

En effet , selon la pensée de *Lucretius* , Commentateur de ce Poëte , la Lune , indignée d'être réduite à suivre toujours le Soleil , vient se placer devant lui , & cache sa lumiere ; mais le Soleil , pour faire voir que la Lune lui est inferieure , monte sur le Taureau , le prend par les cornes , & le terrasse. *Sol enim* , dit ce Commentateur , *Lunam minorem potentiâ suâ , & humiliores domans , Taurum insidens cornibus torquet.*

Sous l'emblème du Taureau , les Anciens prétendoient représenter la Lune. Ils sacrifioient à cet Astre des Taureaux , & les cornes de cet animal en étoient le symbole. Ainsi il ne faut plus s'étonner que le Taureau de notre Monument soit la figure de la Lune , & l'Homme qui le dompte , celle du Soleil. Non seulement on sacrifioit des Taureaux à la Lune , mais la ferocité des Prêtres de Mithras , qui dans les Gaules , n'étoient autres que des Druides , les porta à sacrifier des victimes humaines à cette Divinité. Nous lisons dans Socrate , & Sozomene , que sous Julien l'Apostat , & sous Theodose , on trouva à Alexandrie l'Antre de Mithras , rempli de crânes humains.

Je ne dissimulerai pas cependant , que M. l'Abbé Banier , dans un des Ouvrages dont il enrichit chaque jour la République des Lettres , ne croit pas que le Taureau gravé

sur

sur les bas-reliefs de Mithras , représente la Lune. Après avoir embrassé le système des plus habiles Mythologues , qui veut que toutes les représentations de ce Dieu ne soient qu'une espece de Planisphere céleste , sur lequel on a voulu marquer les opérations du Soleil , lorsqu'il parcourt les signes & les constellations du Zodiaque , il pense que la figure de ce jeune Homme , égorgeant le Taureau , représente le Soleil , lequel après avoir parcouru , presque sans chaleur , les signes méridionaux pendant l'Hiver , reprend sa vigueur , lorsqu'il entre dans le signe du Taureau au commencement du Printemps ; ce qui est marqué , selon lui , par l'attitude d'un jeune Homme qui égorge un des plus forts & des plus fiers de ces animaux : (*La Myth. expliquée par l'Hist. T. 3. page 375.*)

Il se présente ici , M. , une observation qui n'est point étrangère à notre sujet ; je veux dire que le culte des Perses à l'égard du Dieu Mithras , ou le Soleil , étoit égal pour la Lune , & avoit des symboles si ressemblans , qu'il seroit facile de confondre ces deux Divinités. *Julius Firmicus* nous assure que les Perses & tous les Mages de cette Nation , divisoient la Nature Divine en deux Personnes , & la communiquoient aux deux sexes ; que le premier objet de ce cul-

te

te étoit le Soleil , & le second , le feu , qu'on peut regarder comme son image sur la terre ; & que ces Peuples attribuoient à une figure d'homme & à celle d'une femme , la substance du feu. Macrobe (*Saturn. Lib. 1. cap. 23.*) dit que les Assyriens regardoient *Adad* , qui signifie *seul* , comme le plus puissant des Dieux , c'étoit le Soleil , & la Déesse *Atargatis* , comme sa compagne , c'étoit la Lune ; & que ces deux Divinités avoient chés ces Peuples une pleine puissance sur toutes choses : il est vrai que cet Auteur entend parler de la Terre , sous le terme d'*Atargatis* ; mais tous les Anciens conviennent , & Macrobe lui-même avoie en un autre endroit de ses Saturnales , qu'*Atargatis* étoit *Vénus céleste* , qui n'est autre que la Lune. (*Lib. 3. cap. 6.*)

Or , on donnoit trois visages à la Lune , comme les Perses en donnoient trois au Dieu *Mithras* , ou au Soleil. Dans le vrai , c'étoit pour marquer les trois phases de la Lune : mais selon *Julius Firmicus* , que j'ai déjà cité , des trois choses qui composoient la Statue de la Lune , la première étoit un symbole de la colere ; la seconde représentoit la multiplicité innombrable de nos pensées , & la troisième marquoit les plaisirs immodérés de la volupté. Cette ressemblance répandroit de la confusion & de l'obscurité

xité sur la figure du Dieu Mithras , si nous ne scävions d'ailleurs que les symboles du Taureau se raportent entierement à la Lune.

Il y avoit encore un très-grand raport entre les symboles de ces deux Divinités , & ceux que l'on attribuoit à Isis & à Serapis. A l'égard des Assyriens, comme des Gaulois & des Germains , Isis étoit la même Divinité que la Lune, & Serapis étoit le Soleil. Je dis encore, après Macrobe (*Saturnal. Lib. 1. cap 19. & 20.*) que les Anciens ne faisoient qu'un même Dieu de Mercure, du Soleil, & d'Apollon, dont ils confondoient le culte. Nous avons vû que les Perses représentoient le Dieu Mithras , avec trois têtes , l'une de Lion , l'autre de Loup , & la troisième de Chien ; ceux d'Alexandrie faisoient la même chose à l'égard de Serapis , & lui donnoient aussi tous , ces trois têtes. (*Enseb. Prep. Evang. Lib. 1. cap. 3.*)

Nous voyons donc par toutes ces mystérieuses pratiques , que le Dieu du Soleil a eû différentes désignations , & que les Peuples ont employé à son culte différentes cérémonies , selon la diversité de leurs génies & de leurs manieres de penser. Dans les Gaules, on ne le reconnoissoit que sous le nom de *Mithras* , & on avoit dépouillé son culte & sa représentation de la plûpart des symboles
aportés

apportés de l'Orient. On avoit regardé le Soleil dans le point qui frappe le plus , & qui est le plus capable d'inspirer aux Peuples une sainte & salutaire frayeur, je veux dire pendant son Eclipse & son émerison. On avoit tâché de fixer cette operation remarquable aux yeux de la Nation, par des représentations symboliques , & les Prêtres Gaulois avoient choisi cette victoire remportée par le Soleil sur la Lune , comme une circonstance qui leur paroissoit la plus respectable , & qui marquoit le mieux la pleine puissance de cet Astre.

Les aîles qu'on voit au jeune Homme de notre Monument , ne sont point une énigme impénétrable. Elles marquent la rapidité avec laquelle le Soleil fait le tour du Monde. On a crû dans le Pays que c'étoit une draperie volante ; mais on n'a qu'à bien examiner la chose , & on se convaincra que ce sont proprement des aîles qui sortent de l'épaule droite de ce jeune Homme. Nous trouvons en effet des figures de Mithras avec des aîles sur plusieurs anciens Monumens de ce Dieu , tels que sont un Marbre de la Galerie Justinienne , & un autre Marbre rapporté par M. della Torre , Evêque d'Adria , dans une sçavante Dissertation qu'il a donnée sur le culte & la Religion de Mithras.

Parcourons les autres figures de notre bas-relief ;

442 MERCURE DE FRANCE.

relief, qui accompagnent celle de Mithras. On y voit sous le Taureau un gros Serpent se traîner contre terre. Ce reptile étoit un des principaux symboles de ce Dieu ; on en trouve toujours la figure sur les tables Mithriaques. Macrobe (*Lib. 1. cap. 9.*) dit que les anciens vouloient exprimer par cette figure, le cours oblique que le Soleil fait dans le Zodiaque ; le Serpent a toujours marqué l'obliquité de l'Ecliptique. Nous voyons dans l'Antiquité expliquée de D. Montfaucon (*Tome 1. p. 378.*) un Monument sur lequel les Signes du Zodiaque sont coupés par un Serpent qui en fait le tour à plusieurs replis. Le Serpent entroit aussi dans les symboles de la Lune, car il est fréquent de la voir représentée sur les anciens Marbres, sous la forme d'une femme entortillée d'un serpent, soit par la même raison de Mithras, qui est commune à la Lune, par rapport au Zodiaque ; soit parce que ces reptiles, suivant les connoissances de l'Histoire naturelle, changent de peau tous les ans, & ne quittent leurs dépouilles, que pour prendre de nouvelles forces ; ce qui figure le cours de la Lune qui se renouvelle chaque mois. (*Sanchoniat. apud Enseb. Prep. Evang. Lib. 1. cap. 10.*)

On voit ensuite un Chien qui paroît s'élançer vers le Taureau, pour le mordre au cou,

cou, ou peut-être pour recevoir & lécher le sang du coup que le jeune Homme portoit au Taureau, en lui plongeant un poignard dans le cou avec sa main droite, s'il ne l'employoit pas à le prendre par les cornes; cette figure n'a d'autre signification que celle d'une Constellation connue sous le nom du *Chien*, laquelle est hors du Zodiaque. Sur quoi il faut remarquer, une fois pour toutes, que la plupart des figures que l'on voit décrites sur les Tables Mithriaques, ne représentent autre chose que les Signes ou Constellations du Zodiaque.

Il n'est pas surprenant, M., devoir ici le Zodiaque avoir part à tous ces symboles; c'étoit une suite de la Religion des Druides, qui faisoient une étude particulière de l'Astronomie. D'ailleurs il étoit bien juste que l'on fit entrer les Constellations & les Planetes dans les Mysteres du Dieu Mithras, puisque le Soleil, représenté sous la figure de cette Divinité, en regle entièrement le cours, & qu'il leur prête toute leur lumiere. C'est la pensée de Cicéron, (*Somm. Scip.*) qui appelle le Soleil, *Dux & princeps, & moderator luminum reliquorum.* Cette explication prise du rapport des Astres avec le Soleil, est autorisée par tous les anciens Auteurs. Celse, dans Origene, (*Lib. 6.*) dit que tous les symboles de cette Divinité étoient

224 MERCURE DE FRANCE

étoient des représentations des Etoiles fixes & des Planetes. Il paroît même que les Constellations participoient au culte & aux honneurs que l'on rendoit à Mithras, & qu'on les regardoit comme des Divinités inférieures, dont on plaçoit souvent les différentes figures dans les Temples de ce Dieu.

L'explication de la figure du Scorpion, qui serre avec ses pinces les parties les plus sensibles du Taureau, est assez difficile, & il y a beaucoup plus d'embarras à en deviner le sens. On ne peut point la rapporter au Signe du Zodiaque, qui porte le nom du *Scorpion*, ce Signe n'ayant pas la moindre liaison, ni le moindre rapport avec l'attitude du Scorpion de notre Monument. Ne seroit-ce point une manière d'exprimer la génération des choses naturelles, qui seroit détruite sans le Soleil, & de marquer l'inutilité de la Lune, figurée par le Taureau, si elle n'étoit aidée du Soleil, dont les influences produisent sur la Terre de si magnifiques biens? En effet, n'est-il pas bien certain que cet Astre est le principe de la génération, qu'il ranime & réchauffe tous les corps sublunaires, & qu'il donne sa force & sa lumière à la Lune, qui lui est entièrement inférieure & soumise?

J'ai pour garant de mon opinion le célèbre Porphire, qui assure (*Lib. 4. cap. 16.*) que la re-
 pré-

présentation du Dieu Mithras , détachée des autres figures symboliques qui l'accompagnent , marquoit la génération des choses naturelles. Il est vrai que cet Auteur en dit autant du Taureau , mais cela n'exclut pas le reste , parce qu'il faut l'entendre de la Lune , aidée du Soleil , sans lequel elle ne peut rien , & qui pourtant , avec son secours , contribué au principe & à la génération des choses. Je pourrois encore donner pour garant le sçavant Evêque d'Adria , qui a soutenu que toutes les figures mystérieuses que l'on voit sur les Tables Mithriaques , ne sont que des symboles de la génération des choses , laquelle ne peut se faire que par le secours , & avec la participation du Soleil. Mais cet illustre Prélat va trop loin : ses raisons me paroissent inférieures à tout ce qu'en ont dit Macrobe & Porphyre , mieux instruits que nous des usages pratiqués dans la Religion des Anciens , & des vûes qu'ils eurent en les établissant.

Du reste , comme je n'adopte point le sentiment du sçavant Académicien que j'ai déjà cité , (*M. l'Abbé Banier , ibid. page 178.*) qui fait du Taureau une représentation du Signe céleste , qui en porte le nom , je ne sçaurois dire avec lui , quelque respect que je porte à ses lumieres , que ce Scorpion , à le prendre même pour un Cancre rongant

B les

les parties du Taureau , marque son empressement à chasser ce Signe , que le Soleil doit parcourir bientôt après. Car je voudrois , pour le soutien de cette opinion , que le Cancer , ou l'Ecrevisse , vint immédiatement après le Taureau ; mais on sçait que les Gémeaux sont entre deux. D'ailleurs la figure de notre Monument ne représente point une Ecrevisse , mais un Scorpion ; la seule inspection peut en convaincre : de plus , si l'on veut prendre ce Scorpion pour une figure du Signe qui en porte le nom , mon objection devient encore plus forte ; car le Scorpion est la sixième Constellation du Zodiaque , qui vient après le Taureau.

Le Corbeau qui part du haut de ce Tableau , & semble venir fondre sur le visage du Dieu , peut signifier une Constellation du même nom , qui est hors du Zodiaque du côté du midy , vis-à-vis de la Balance ; mais sans aller chercher l'allégorie de cette figure parmi les Signes célestes , on peut dire encore que ce Corbeau est un des symboles particuliers , affectés au Dieu *Mithras* , parce qu'on sçait que cet Oiseau étoit particulièrement consacré au Soleil.

Enfin la figure du Soleil , sous le visage d'un beau jeune Homme couronné de rayons , que l'on voit au côté droit & sur l'épaule du Dieu , n'est qu'une représentation symbolique du jour ; & celle de la tête d'un Taureau ,

reau , qui paroît au côté gauche , est une représentation de la nuit , figurée par cet animal , véritable Emblème de la Lune , qui préside à la nuit. Ces deux Astres se succédant l'un à l'autre , forment la durée des jours ; & comme le Soleil en est le principal mobile , les Anciens ont encore voulu représenter ici sa supériorité sur toutes les Etoiles & les Planètes , & montrer la dépendance , la liaison , & le rapport des Constellations avec le Soleil , qui regle tout le cours du Ciel. C'est ainsi que *Martianus Capella* dit au Soleil , qu'il procure à la Terre une température agreable , & fait garder aux Astres une marche réglée & uniforme.

Nam medium tu curvis iter , dans solus amicam

Temperiem Superis , compellens atque coercens

Sidera sacra Deum ; cum legem curvis addis.

• De Nupt. Philolog. Lib. 2. p. 53.

Ce sont là ; M. , toutes les Figures sculptées sur notre Monument , pour marquer une partie des symboles qui étoient propres & affectés au Dieu *Mithras*. Je dis une partie des symboles , parce qu'il y a quantité d'autres figures qui se voyent , outre celles-ci , sur les autres bas-reliefs de *Mithras* , comme sont la Tortuë , le Belier , le Cheval , le Loup , &c. toutes figures symboliques , consacrées aux mysteres de ce Dieu .

B ij pour

423. MERCURE DE FRANCE

pour marquer le cours du Soleil, sa puissance, sa lumière, & toutes ses opérations. Il faut croire que cette partie de nos Gaules avoit réduit le culte & les mystères de ce Dieu à cette seule partie, que l'on voit ici représentée, & que les Prêtres de ce Canton n'avoient adopté d'autres figures que celles-ci.

Il faut encore remarquer que toutes ces figures sont sculptées sur le rocher même, et non sur des pierres particulières, comme tous les autres morceaux qui nous restent du Paganisme; ce qui ne s'est point fait sans mystère & sans quelque dessein : développons cette pratique, s'il est possible.

Les Anciens faisoient naître *Mithras* d'une pierre. Ce point de la Mythologie est attesté par plusieurs Pères de l'Eglise, surtout par S. Justin, (*Dial. Tryph.* p. 296,) & par S. Jérôme, (*Advers. Jovin.* 1. *Commodien. Instr.* XIII. Il nous reste de plus quantité de Monumens qui le confirment. On y voit *Mithras*, représenté sous la forme d'un Cippé de pierre; quelquefois sous la figure d'une grosse pierre pyramidale, telle que les Médailles la donnent au Soleil adoré à Emèse, sous le nom de *Sol Elagabalus*: (*Spanheim, Cesar de Julien*, p. 370.) c'étoit pour conserver aux yeux & dans la mémoire des Peuples, la manière dont cette Divinité avoit pris

pris naissance. On trouve dans la Galerie Justinienne un Mithras sortant d'une pierre. Le *Simeoni* a publié un Monument semblable, qui vient d'être expliqué avec une érudition infinie, par un sçavant Religieux de la Congrégation de S. Maur : c'est une Pierre quadrée, d'où sort une tête avec un Serpent devant, & cette Inscription : *Deo invicto, Mithr. secundinas dat.* (*La Religion des Gaulois, Tom. 1. Liv. 2. Chap. 32. 33. & 34.*)

C'est donc pour cette raison que l'on a ici représenté sur le Rocher même le Dieu *Mithras* avec tous ses symboles ; il paroît sortir de la pierre. Je ne doute point que les Gaulois, ou pour mieux dire, les Druides de cette Nation, n'aient eû en vûe, par cette représentation, d'allegoriser sur la naissance de cette Divinité. D'ailleurs ne sçavons-nous pas, selon la remarque de Pausanias (*Lib. 7.*) que les Anciens, dans les temps les plus reculés, honoroient leurs Dieux sous la forme de pierres toutes brutes, & que les Statuës travaillées ne furent pas d'abord en usage. Ceci prouveroit l'ancienneté de notre Monument.

Il me reste, M., quelques observations à faire sur la situation de cette manière d'Autel ; il est placé auprès d'une Fontaine qui remplit deux bassins considérables, éloignés de quelques pas l'un de l'autre, &

entre lesquels se trouvent précisément posées toutes ces figures. L'endroit étoit un Valon , bordé de côteaux charmans, ornés aujourd'hui de la verdure des vignobles , mais anciennement de bocages , selon toutes les apparences. La Niche où sont gravées les figures, est aujourd'hui toute à découvert, & il n'y a maintenant d'autre profondeur que celle du bas-relief. Mais vraisemblablement c'étoit un antre , au fond duquel étoit placé l'Autel que nous expliquons. En effet cette longue suite de rénures que l'on voit au dessus , en forme de couronnement ou de fronton , montre avec la dernière évidence , que c'étoit là comme le couvert ou le toit de cet Autel , ou de cette Grotte mystérieuse , que l'on avoit formé avec de grandes & longues dalles. De plus , à 50. toises de l'un de ces bassins, en remontant le ruisseau qui coule dans ce Valon, il y avoit une grande caverne , dont l'ouverture est aujourd'hui presque bouchée par le débordement des Eaux : on m'assûra que cette caverne étoit fort grande & profonde.

Telle étoit d'ordinaire la situation que l'on cherchoit dans les Temples du Dieu *Mithras*. Zoroastre fut le premier qui choisit un antre arrosé de fontaines , & émaillé de fleurs , pour y rendre ses hommages & son culte perpétuel à cette Divinité , sous les images & les figures multipliées qu'il y plaça. En tout cela,

cela , il cherchoit à marquer les symboles de *Mithras*. L'autre étoit la figure du Monde, & de sa création. Les figures étoient une représentation des mystères de ce Dieu : *Ita ut antrum conditi à Mithrâ mundi figuram exhiberent : ea vero quæ intra antrum erant certis invicem intervallis disposita , elementorum climatumque mundanorum , symbola , seu figuras gererent.* C'est le témoignage que rend sur cette pratique , Porphyre , Philosophe Platonicien , qui avoit fait une étude particulière des cérémonies payennes. (*Lib. de Ant. Nymph. p. 254.*)

Nous trouvons une preuve de ce que je dis dans le Monument même que j'explique ; il représente *Mithras* & tous ses symboles dans une espèce d'Antre , formé par un groupe de Rochers. La plupart des Marbres Mithriaques en sont de même : *Mithras* est toujours placé dans le fond d'un Antre. Les Inscriptions même qui nous restent de ce Dieu , prouvent que l'on avoit accoutumé de lui consacrer des Antres. On voit en une de ces Inscriptions , ces mots : *Deo soli invicto Mithræ Sosimus spelentum constituit.* (M. l'Abbé Banier *ibid.* p. 202.)

Nous avons encore une preuve domestique , je veux dire parmi les anciens Monuments des Gaulois , de l'usage que l'on avoit de placer les Temples de *Mithras* dans des

Bois & auprès des Fontaines ; c'est le Tombeau d'un Grand Prêtre des Druides , appelé *Chyndonax* , qu'on trouva sur la fin du XVI. siècle auprès de Dijon , fait en forme de tonneau , où étoit renfermé un Vase de verre , avec cette Inscription Grecque , gravée en deux cercles autour de la Pierre du Tombeau.

Μίτρης ἐν ὄργαδι , χῶμα τὸ σῶμα καλύπτει
 χυνδόνακτος , ἱερέον ἀρχηγῷ , Δύσσεβες ἀπέχε-
 λήσιυικονινορῶσι.

Le sens est que ce Tombeau , situé dans le Bocage de *Mithras* , couvroit le corps du Grand Prêtre *Chyndonax*. On ordonne à l'impie de se retirer , parce que les Dieux Libérateurs gardoient les cendres de cet Archi-Druide.

Comme le Bocage de *Mithras* n'étoit autre que celui qui environnoit le Temple de cette Divinité , dans lequel les Prêtres se faisoient inhumer , il ne faut plus s'étonner que notre Monument ait été placé auprès d'une Fontaine , & dans un Bocage. Je crois encore que la caverne que l'on voit auprès , étoit consacrée à *Mithras* , & qu'elle servoit à initier les Prêtres de la même Divinité dans ses mystères. S. Justin , Martyr , & S. Jérôme , assûrent que toutes les cérémonies de *Mithras* se célébroient dans des cavernes.

Elles étoient étranges ces cérémonies , soit lors de la Fête du Dieu , soit lors de l'initiation.

tion de ses Prêtres : & je ne doute pas qu'elles ne fussent religieusement observées dans un Lieu où se trouvoit un Temple aussi considerable, que celui que nous laisse entrevoir le Monument que j'explique. Nous avons vu qu'on gardoit dans les Temples de Mithras différentes figures d'Animaux, qui étoient les représentations des Signes célestes : on donnoit le nom de quelqu'un de ces Animaux aux Prêtres que l'on initioit, afin de marquer leur consecration, on donnoit aux Prêtres le noms de *Lions*, aux Prêtresses celui de *Lionnes*; & ceux qui étoient établis Ministres inférieurs, prenoient le nom de *Corbeaux* : il y en avoit qui passoient dans d'autres classes, & qui prenoient le nom de divers autres Animaux. La chose se pratiquoit de même, selon le témoignage de Porphyre, (*Lib. 4. de Abst. cap. 16.*) parmi les Mages de Perse, chargés du culte de *Mithras*; d'où l'usage avoit passé chés les Gaulois.

Il faut observer de plus; que tous ces Prêtres avoient accoutumé de se revêtir de la peau de ces Animaux pendant les Fêtes & les cérémonies du Dieu, chacun relativement au nom qu'il avoit pris lors de sa consécration. Il y avoit même un jour plus célèbre que les autres, où ils couroient sous ces mascarades, les rues & les carrefours, à la manière des Bacchantes; c'étoit le jour où

B v l'on

434 MERCURE DE FRANCE

l'on célébroit l'anniversaire de la naissance de *Mithras*, lequel étoit dans les Gaules fixé au premier de Janvier, & à Rome, au 25. de Decembre. Il n'étoit sorte d'excès & de danses obscenes que l'on ne fit ce jour là : la coutume en étoit encore dans sa vigueur au sixième siècle, quoique le culte de *Mithras* fût alors éteint ; il avoit même passé jusqu'aux Chrétiens, qui s'abandonnoient à toutes sortes de licences, ce qui obligea les Peres du second Concile de Tours, d'observer un Jeûne & de chanter des Litânes pendant trois jours au commencement de Janvier. Enfin il se trouva des Hérétiques, c'étoient les *Basilidiens*, qui, selon la remarque de M. della Torre, eurent l'extravagance de mêler dans leurs mysteres une partie de ceux de *Mithras* ; ces Hérétiques parurent dès le commencement du II. siècle, auquel *Basilide* d'Alexandrie, disciple de Simon le Magicien, publia ses erreurs ; & ce fut principalement pendant ce siècle, que les mysteres de *Mithras* furent pratiqués dans les Gaules.

Revenons à notre Monument. Il seroit à souhaiter, M., que le temps nous en eût conservé l'Inscription qui étoit au bas, mais il n'est plus possible d'y rien découvrir. Si elle étoit entiere & lisible, nous aurions là assurément une des plus belles
 Anti-

Antiquités de nos Gaules , & des plus parfaites. On me fit part à cette occasion de l'Inscription qu'un vieux Médecin du Pays avoit autrefois imaginée , qu'il croyoit pouvoir suppléer à l'original détruit , & cela sur le fondement d'un Fait chimérique , que l'ignorance avoit transmis dans le Pays , par une fausse tradition : on disoit que le jeune Homme représenté dans le milieu étoit un Chevalier Romain, nommé *Munatius Turnus*, qui , pour délivrer cette Contrée des ravages qu'y faisoit un gros Serpent , avoit accoutumé son cheval , & deux chiens , à voir le Monstre , sans en être effrayés ; qu'ensuite il étoit venu l'attaquer , & l'avoit tué à coups de lance , & qu'il avoit érigé ce Monument à l'honneur du Soleil & de la Déesse Diane , afin de conserver la mémoire de ce haut Fait. Dans cette idée , voici l'Inscription que ce Médecin croyoit devoir-y lire : *Munatius Turnus , Eques Romanus , superato serpente ingentis magnitudinis , hanc aram posuit Soli & Dianæ.*

Il est inutile de s'arrêter à démontrer le ridicule de cette idée. Toutes les figures que l'on voit sur ce Monument , sont entièrement étrangères à ce Fait , & n'ont de rapport qu'avec les mystères de *Mythras*. Ce qui donna lieu , sans doute , à fabriquer cette Inscription , c'est le nom de *Tourne* , que

B-vj. porte

porte la Fontaine qui est à côté de ce bas-relief: on en aura pris occasion de composer cette Histoire fabuleuse du Serpent, &c.

Enfin, on m'assûra qu'il y a quelques années, qu'auprès du bassin de la Fontaine, après un débordement d'Eaux considérable, on avoit caché dans le mur une petite Urne de fer, dans laquelle il y avoit quantité de Médailles, sur lesquelles on prétend que la Divinité du Monument étoit représentée. La chose est possible, & je ne doute pas que l'on n'ait frappé dans le Pays des Médailles à l'honneur de la principale Divinité qu'on y adoroit.

Tout ce que le temps nous a conservé de ce Monument respectable, prouve invinciblement l'ancienneté de la Ville, aujourd'hui nommée *le Bourg S. Andeol*; elle s'appelloit *Gentibo*, ou *Gentibus*. S. Andeol, Soûdiaire, Grec de Nation, y fut martyrisé. Ayant été chargé par S. Irenée de Lyon, ou par quelque autre Disciple de S. Polycarpe de Smirne, d'aller prêcher l'Evangile dans la Gaule Viennoise, il s'étoit arrêté là; mais il fut pris dans cet exercice, & présenté à l'Empereur Severe, qui étoit venu dans les Gaules, pour passer en Angleterre, c'étoit l'an 208. & par l'ordre de ce Prince, il eût la tête fendue avec une épée de bois; son corps fut jetté dans le Rhône; le lendemain
on

on le retrouva , & on le porta non loin du rivage , dans un Lieu où il fut enterré par les Fideles. L'Eglise célèbre sa Fête le premier de Mai , comme le jour de son Martyre: *Tillem. tom. 3. des Emper.*

Adon , Archevêque de Vienne , qui vivoit dans le IX. siècle , rapporte ce Fait dans sa Chronique ; il le pouvoit tenir de la tradition du Pays. Du temps de cet Auteur , sous le Regne de l'Empereur Lothaire , les Reliques de S. Andeol furent miraculeusement decouvertes , & exposées à la vénération des Fideles. On bâtit aussi tôt une Eglise en son honneur , au même endroit où ses Reliques avoient été trouvées. Cette Eglise fut ensuite donnée par Leger , Evêque de Viviers , à l'Abbé & aux Chanoines de S. Ruf , en Dauphiné , vers le commencement du XII. siècle. Ce Lieu qui s'apelloit alors , selon les anciens Titres de l'Eglise de Viviers, *Burgias* , ou *Burgagiales* , retint quelque chose de sa premiere analogie , & prit de ce Martyr le nom de *Bourg S. Andeol* , qu'il a conservé depuis. *Chron. apud Duchêne , Tom. II. Columb. de Epist. Viverr. p. 207.*

Je crois , M. , que la Ville de *Gentibo* , est la même que celle de *Burgagiales* , & que le Bourg S. Andeol a été bâti de ses ruines. *Gentibo* fut le premier & le plus ancien nom que cette Ville ait porté dans les temps-

temps reculés ; & *Burgagiates* , fut celui qu'elle prit après la désolation du Pays , & les ravages que les guerres des Visigots & des Romains y causerent. La Ville s'étendoit du côté du Temple de *Mithras* , mais je ne crois pas que le Temple fût dans la Ville même ; les Druides habitoient ordinairement la campagne , & pratiquoient toutes leurs cérémonies dans les Forêts & dans les Cavernes. Ils y avoient aussi leurs Ecoles publiques , où ils enseignoient les Sciences à la Jeunesse Gauloise. La situation du Lieu , qui est fort solitaire & tout sauvage , & qui doit avoir été couvert de bois & de bruyeres , nous prouve que ce devoit être là l'habitation & le séjour des Druides consacrés au culte de *Mithras* ; ainsi ce Lieu devoit être hors des murs de *Gentibo* , mais il n'en étoit pas bien éloigné.

Je me crois , au reste , fondé à soutenir que ce Monument est une preuve de l'ancienneté de la Ville : car il est rare d'en trouver de pareils dans nos Gaules ; tous les symboles que l'on y voit en sont un témoignage indubitable. Le culte de *Mithras* est le plus ancien que l'on ait connu dans cette Contrée : je ne pense pas que les Gaulois en aient eû de plus considérable , & qu'aucune autre Divinité y ait été plus respectée dès les temps primitifs de l'établissement & de l'accroisse-

croissement de ces Peuples. De là j'infere encore que la Ville devoit être considerable ; un Temple consacré à la principale Divinité de la Nation , suppose en effet une Ville importante.

Je suis avec respect, M., &c.

A Nîmes ce 18. Janvier 1740.



ÉPITRE A DAMON,

Sur le mépris des Grands.

A Mi charmant , Mortel aimable ;
 Qui ne nourris ton cœur que de la verité ,
 Damon , dont la sincerité ,
 Par un sentiment agreable ,
 Fais à mes jours la paix durable
 D'une douce felicité ;
 De toute ma Philosophie

Jé prétens à tes yeux dévoiler le Tableau ;

C'est à toi seul que je confie

Tous les secrets d'un cœur qui ne t'est pas nouveau ;

Dont la tendre union ne te sera ravie ,

Qu'au moment incertain , où le fatal cizeau ,

En tranchant le fil de ma vie ,

Me

446 MERCURE DE FRANCE

Me précipitera dans la nuit du Tombeau.

Puisse le Dieu de l'harmonie

Faire éclore de mon cerveau

Ces traits de feu divin qu'enfante ton génie ;

Ces traits où brille le vrai beau !

De l'amour des Grandeurs, source de nos misères,

Mon cœur ne sauroit être épris ;

Et pour ces pompeuses chimères

Il n'eut jamais que du mépris.

J'irois-je , dans l'accès d'une ardeur frenétique ,

En rougissant d'un Nom par mes Peres porté ,

Dans l'oubli de moi-même , insensé Politique ;

D'un état plus brillant briguer la dignité ?

Non, non ; loin des desirs de celui qui s'immole

Aux erreurs d'un orgueil dont il naît revêtu ,

Par les troubles cruels d'une ambition folle

Mon esprit n'est point combattu.

La Fortune à mes yeux n'est qu'une ombre frivole ;

Et j'irois le premier encenser son Idole ,

Si le rang donnoit la vertu.

De ces Titres brillans qu'admire le vulgaire

Je ne voulus jamais me laisser éblouir ;

Et je vis leur éclat bien-tôt s'évanouir ,

Quand j'ôtai l'écorce légère

Du bonheur dont on croit qu'un Grand doit jouir ;

Ainsi dès ma tendre jeunesse ,

Par un principe encor trop cher à mon amour ,

Et

Et que me dicta la tendresse
De celle à qui je dois la lumière du jour ;
Je bannis loin de moi cette triste foiblesse ;
Qui , déchirant les cœurs comme un cruel Vautour ,
Devient l'écueil de la sagesse ;
J'ai pris que les bienfaits de l'aveugle Déesse
N'offrent qu'un impuissant secours
Pour chasser la sombre tristesse ,
Dont cette inconstante Maîtresse
Empoisonne nos plus beaux jours ;
Et que sous ses brillans atours ,
Dont elle se montre parée ,
Elle offre à ses Amans la Grandeur réverée
Qu'on voit en noirs chagrins s'évaporer toujours ;
Heureux qui peut , d'un sort tranquille ,
Goûter la charmante douceur ;
Qui , dans un agreable azile ,
Que ne soûilla jamais cette pompe inutile
D'une ridicule Grandeur ,
Sçait jouir seul du vrai bonheur !
Retiré comme dans une Isle ,
Qu'attaquent vainement les ondes en fureur ,
Il brave les flots de l'erreur ,
Et voit bientôt cesser leur courroux peu docile
Devant le plaisir trop flatteur
D'une étude douce & facile
Qui charme également & l'esprit & le cœur.

Content

Content dans ce Lieu solitaire ,
 Il n'est point troublé par le bruit
 De ce faux Sénateur , qui pétri de chimere ;
 Et dans un Char bruyant pompeusement conduit ;
 N'est du vrai Magistrat que l'ombre imaginaire.
 Il n'entend point la voix avide & mensongère
 D'un Sujet de Plutus , dont le triste réduit
 Réteint nuit & jour du calcul usuraire
 De la dépense & du produit ;
 Mais dans un repos salulaire ,
 De l'amusement Littéraire
 Il sçait recueillir tout le fruit.
 Fortune trompeuse & volage ,
 Tu ne me verras point au pied de tes Autels ,
 Demander par un vil hommage ,
 Sous l'apas de tes biens , les maux le plus réels ;
 Je laisse à de foibles Mortels
 Ce triste & funeste avantage ;
 Et contre tes attraits mon esprit affermi ;
 Prenant la sagesse pour guide ,
 Ressemble à ces Guerriers , dont l'audace intrépide
 Repousse avec succès un puissant ennemi.
 Des vains honneurs dont tu disposes
 Je fuirai toujours l'appareil ;
 Les troubles cruels que tu causes ,
 N'interrompent point mon sommeil.
 Au Printemps de mes jours, je vais cueillir des Roses,
Que

Que l'on ne trouve point écloses
Dans ton Empire séducteur.
Je vais d'un repos agreable
Et d'une joye inaltérable
Suivre le Plaisir enchanteur ;
Et seul , à ton char détestable
Ne voulant point lier mon cœur ;
Le fermer pour toujours aux cris de la Douleur.
Vainement la Haine & l'Envie ,
Mérissant contre moi leurs serpens furieux ;
Croiront pouvoir noircir ma vie
Par les traits les plus odieux ;
Et masquant du nom de folie
Ce système nouveau par moi seul adopté ,
L'Accuseront d'être enfanté
Dans le bizarre sein de la Mélancolie.
Contre leurs téméraires coups ;
Armé du Bouclier de mon indifférence ,
Je verrai leurs efforts jaloux
S'émouvoir avec impuissance.
Eclairé par la vérité ,
Mon cœur ne sera point en butte à la Tristesse ;
Et dans une vive allégresse ,
Goûtera la tranquillité.

*Par M. B ** d'Aix.*

DIS.



*DISCOURS sur le Sujet proposé par
l'Académie Française pour le Prix
de l'Année 1739.*

Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram:
Math. v. 4.

*Que la Douceur est une Vertu qui a sa récompense
dès ce monde.*

L'Homme est né pour être heureux, c'est le premier apanage dont Dieu l'a revêtu en le créant. Il avoit pourvû à tous ses besoins avant que de le placer dans ce Lieu de délices qu'il lui avoit préparé ; & malgré tous les grands avantages, & au milieu de tous les biens dont il étoit possesseur, Dieu lui avoit fait présent du plus grand de tous les trésors, qui est l'immortalité : *Creat Deus hominem inexternabilem.* Mais depuis que par le peché il a perdu un si grand bien, il se trouve réduit au comble de toutes les miseres, dont celle qui lui coûte le plus est la destruction de son corps & la perte de la vie.

Les biens dont la Nature est enrichie étoient pour lui. Il avoit non seulement l'empire sur toutes les choses créées, mais encore il étoit à l'abri de cette guerre intestine & de ces combats, que la concupiscen-

cc

ce allume au milieu de lui , ensorte qu'il se voyoit le maître de lui-même & exempt des attaques qu'il est obligé de soutenir & de repousser à chaque instant.

Propriétaire de tant de richesses , il pouvoit en jouir & les posséder toutes sans crime , puisque le Créateur les avoit faites pour lui ; de si grands bienfaits n'étoient-ils pas la félicité même ?

Depuis le péché & la desobéissance du premier Homme , tout ce bel ordre de l'Univers que Dieu avoit formé , se trouve renversé ; ce levain de corruption a passé à tous les descendans , a infecté toute la masse , & a troublé l'œconomie & l'arrangement qui regnoit dans les choses créées. L'Homme , héritier malheureux du crime de son premier Père , s'est trouvé dans une pauvreté & un avilissement si grand , que devenu tout charnel , il ne fixa ses regards & n'attacha son cœur qu'aux biens visibles ; ces biens , avant sa chute , pouvoient faire ses délices , mais depuis son péché ils ne peuvent le satisfaire , ni remplir son cœur : état déplorable & malheureux ! Il a passé en un instant du comble de la félicité à la souveraine misère : il pouvoit jouir de tout , & , depuis sa prévarication , il éprouve sans cesse qu'il passe facilement de la possession à l'abus ; il a reconnu , mais trop tard , qu'il a lui-même empoisonné

né

né ces biens, dont l'usage & l'établissement n'étoient que pour lui ; de riche qu'il étoit il s'est trouvé dénué de tout, & dans cette pauvreté il regrette des biens dont la seule idée de les avoir perdus le rend d'autant plus malheureux, qu'il en reconnoît tout le prix, & qu'il sent plus vivement qu'il les a perdus par sa faute ; il recherche avec passion & s'attache à ces biens visibles ; & par une seconde prévarication, il se rend encore plus criminel, puis qu'il desire si ardemment des biens, qui dans son premier état d'innocence, n'étoient que pour lui, & dont il s'est rendu indigne par son orgueil, par la dépravation de sa volonté, & par son asservissement aux créatures.

Que falloit-il donc pour tirer l'Homme de cet état ? (état, comme parle l'Ecriture, qui a contristé le Créateur jusqu'à lui faire regretter d'avoir créé l'Homme.) Il falloit que sa miséricorde desarmât sa justice ; & comme dans tous les Decrets de sa sagesse & de sa bonté il avoit résolu de sauver sa créature, il ne falloit pas moins, pour la tirer d'un si profond abîme, que l'Incarnation de JESUS-CHRIST son Fils, couvert de l'humanité, & sujet aux mêmes miseres que la créature, excepté le péché, dont il venoit réparer les ravages & les suites malheureuses.

C'est

C'est donc à ce nouveau Libérateur que l'homme doit s'adresser pour être instruit, & pour sortir de l'état funeste où l'a précipité l'assujettissement aux biens terrestres, & c'est aussi par là que le Fils de Dieu commence sa Prédication dans les jours de la vie mortelle, qu'il a passés avec les hommes, par le Sermon sur la Montagne, où voulant comme leur remettre devant les yeux qu'ils sont nés pour être heureux, il leur enseigne les moyens & la voye qui conduit à la vraie félicité, en leur disant, *Beati mites quoniam ipsi possidebunt terram.*

En effet, le Fils de Dieu pouvoit-il mieux caractériser cette vertu de la Douceur, qu'en nous donnant pour modele Dieu son Pere, irrité du crime du premier homme, qui semble abandonner les droits de sa Justice, pour n'écouter que sa miséricorde, en accordant à l'homme prévaricateur JESUS-CHRIST son Fils pour Sauveur & pour Libérateur, seule Victime capable de satisfaire à l'injure que la Divinité avoit reçûe par la chute du premier homme ?

Ce ne seroit point remplir le Sujet proposé, que de donner une légère idée de la félicité de l'homme, & d'établir les avantages qu'il peut retirer par la pratique de quelques Vertus particulieres ; je dois me borner uniquement à la seconde Béatitude, & je tâche-

rai

rai de prouver que si la Douceur est une vertu, qui reçoit dès ce monde sa récompense, il faut qu'elle soit revêtue des caracteres que le Dieu de patience lui a attribués, je les réduis en deux Parties, & je dis.

DIVISION.

Que le premier caractere de la Douceur est la soumission à Dieu, qui a pour principe l'humilité.

Le second caractere de la Douceur est la patience envers le Prochain, ce qui non-seulement rend cette vertu aimable dans la société, mais encore la rend digne d'être couronnée dès ce Monde, puisque les hommes les plus hauts & les plus emportés, l'honorent & la respectent dans ceux qui la possèdent.

La Douceur, fondée sur la soumission à Dieu, ayant pour-principe l'humilité.

La vraie Douceur, patience envers le Prochain, qui forma le lien de la Société, & qui est récompensée dès ce Monde; c'est ce que je vais tâcher d'établir & d'expliquer dans les deux Parties de ce Discours.

Premiere Partie. L'Apôtre S. Paul écrivant aux premiers Chrétiens, étoit si convaincu de la grandeur de la playe que le cœur de l'homme avoit reçue par le péché, qu'il ne cessoit de leur recommander, que leur modestie

destie fût connue de tout le monde : *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus*. Parce qu'il sçavoit qu'il n'y a que la Douceur fondée sur l'humilité, qui pût réparer les désordres que l'orgueil avoit causé parmi les hommes ; quoique le Latin porte *Modestia*, le Texte Grec porte *Douceur*, ce qui ne fait qu'une même chose, puisque la modération Chrétienne enferme la Douceur, & qu'elle retranche toute aigreur de nos paroles, de nos actions & de notre cœur.

La vraie humilité porte quelquefois à cacher les autres vertus, mais il faut que la modération paroisse toujours, parce qu'étant toujours obligés d'édifier nos Freres, il n'est jamais permis de les choquer par des excès, qui auroient leur source dans la passion.

Il n'y a point de Douceur où il n'y a point d'humilité, puisque ces deux vertus sont inséparables, & que la source de cette vraie Douceur n'étant fondée que sur l'humilité, nous mène à la connoissance de nous-mêmes, de notre propre fragilité, & du danger où nous sommes à tout moment de tomber, cette connoissance de nous-mêmes nous forçant toujours à reconnoître en nous, ou les défauts des autres hommes, ou la racine des mêmes défauts, qui nous porteroit à y succomber, si la grace de Dieu ne nous retenoit,

On peut dire qu'on possède la Douceur,
C quand

quand'on ne sent point dans son cœur cette blessure , qui n'aît d'un orgueil picqué ; pour lors il est bien aisé de la conserver envers les hommes , mais il faut que cette Douceur soit sans bornes , tant dans les paroles , que dans les actions. *Cum omni mansuetudine.* Les hommes sont donc injustes & ne connoissent point les caracteres de la Douceur , s'ils sont orgueilleux & superbes , puisque l'humilité est le plus bel apanage de cette vertu.

S. Augustin , en parlant de la Douceur ; distingue celle qui mérite d'être couronnée ; ce n'est point une Douceur de naturel , ni d'humeur , ni de tempérament , ce qui ne provient souvent que de la mollesse ou de l'amour du repos , mais une vertu qui coûte à l'orgueil de l'homme , qui lui fasse sacrifier ce caractère turbulent , cette humeur emportée qui le domine , & qui réprime la force & la violence d'un tempéramment qu'il est obligé de vaincre & de dompter chaque instant , pour se rapeller à lui-même , se contenir dans les bornes de la modération Chrétienne , être toujours prêt à recevoir de son Dieu tout ce qui peut lui arriver de plus fâcheux & de plus funeste , n'ayant pour but que de lui obéir & de vouloir avec joye ce qu'il veut & comme il le veut.

C'est la Douceur Chrétienne qui aplanit toutes les inégalités de nos humeurs , & en retranche

retranche toutes les rudesses, qui doit en toute occasion faire paroître cette modestie ; qui gagne les cœurs les plus farouches, qui désarme souvent les hommes les plus fureux & les plus emportés ; c'est cette vraie Douceur, qui ne s'aigrit point des injustices des autres hommes ; au contraire, plus ils sont injustes, plus ils lui paroissent dignes de compassion.

JESUS-CHRIST ne nous a-t'il pas donné l'exemple de la pratique de cette aimable vertu de la Douceur dans sa Personne sacrée ? & dans les Saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, dans la douceur & la patience admirable de Marie, sa Mere, dans la force & la générosité des Martyrs & des Saints Confesseurs, qui ont suivi si fidèlement un si parfait modele, & qui ont travaillé avec tant de zele à la faire aimer, & pratiquer par les hommes les plus féroces, qui, en ayant goûté les fruits, ont mérité de la voir récompenser dès ce Monde ?

Mais que n'a pas fait JESUS-CHRIST lui-même, ce doux & humble de cœur par excellence ? depuis le moment de son Incarnation jusqu'à son retour glorieux vers son Pere, ne le voyons-nous pas pratiquer l'obéissance envers celui qui l'a envoyé, & la douceur & la patience envers les hommes ? Obéissance envers son Pere jusqu'à la mort & la mort de la

Cij Croix;

432. MERCURRE DE FANCE

Croix ; patience & douceur pour les hommes, n'a-t'elle pas éclaté contre les injures des Juifs ? contre la haine des Scribes & des Pharisiens ? contre l'envie des Prêtres & des Docteurs de la Loy ? enfin contre l'abandon & la trahison de ses Apôtres , dont il avoit supporté toutes les foiblesses pendant le cours de sa vie , & dont il éprouvoit le renoncement & l'ingratitude dans le moment qu'il consommoit l'œuvre de leur rédemption , & qu'il devenoit le Libérateur de toute la Nature ?

Ne peut-on pas dire que la douceur & la patience ont reçu dès ce Monde leur récompense en la personne du Fils de Dieu même, puisque c'est par ces deux vertus qu'il a triomphé de la mort & de ses ennemis ? c'est aussi sur ce divin modele que s'est fondée & établie son Eglise, car les Apôtres & les premiers Prédicateurs de l'Evangile , ont commencé & terminé leur Mission par la pratique de ces deux vertus.

Que n'ont point fait les Martyrs & les Confesseurs de la vérité ? Il ont plus irrité les Tyrans en ne leur résistant point, qu'en leur faisant les reproches que leur attiroit leur fureur contre le nom Chrétien , & leur cruauté contre ses Défenseurs ; ces généreux Athlètes , qui tiroient toute leur force du Chef & du Modele des Maryrs , qui est J. C. avoient
 appris

après à posséder leurs ames par la patience ; ils sçavoient tout attendre des persécutions qui leur avoient été prédites , ils étoient toujours prêts à tout sacrifier plutôt que de se repandre en murmures , persuadés qu'ils ne souffroient que ce que Dieu vouloit , & autant qu'il leur en donnoit la force.

Si l'opposition qu'avoient les Tyrans pour la douceur & la patience , a armé leur bras , c'est aussi la force & la conviction de ces aimables vertus qui les a désarmés , car les Persécuteurs voyant qu'ils n'y gagnoient rien , ont été contraints de ceder , & le sang de tant d'Agneaux & de Victimes de ces Vertus , qu'ils venoient d'égorger , les a forcés de reconnoître que la douceur & la patience méritoient d'être couronnées dès ce Monde , puisqu'elles les ont conduits comme par degrés , à embrasser la Religion où l'on pratique ces vertus , dont le nom seul les irritoit , parce qu'ils n'en connoissoient ni l'excellence , ni la grandeur.

Si je n'étois resserré par la brieveté de ce Discours , que d'exemples ne pourrois-je pas citer de la soumission à Dieu & de la patience envers le Prochain ? Job perd tous ses biens & benit le Seigneur ; David reçoit avec humilité & en esprit de pénitence les insultes de Semeï , & tous les maux qui désolent son Royaume & sa Famille ; les trois jeunes

C iij Hébreux

Hébreux dans la Fournaise ; Daniel dans la fosse aux Lions ; Suzanne accusée , & tant d'autres qui ont ajouté à la soumission aux ordres de Dieu cette douceur & cette humilité , qui fait la force des Chrétiens , & qui , comme dit S. Augustin , nous rend plus forts & plus courageux , à proportion que nous sommes plus humbles & plus soumis à Dieu.

Après avoir démontré d'une façon précise que le premier caractere de la douceur est la soumission à Dieu , qui a pour principe l'humilité , je vais tâcher de prouver que le second caractere de la douceur est la patience envers le Prochain , qui , la rendant aimable dans la société , la met par conséquent en état de recevoir sa récompense dès ce Monde.

Seconde Partie. Ce ne seroit pas prouver que la Douceur est une vertu , qui est couronnée dès ce Monde , si on ne montrait en même-temps la source d'où elle tire sa félicité ; car la douceur ajoute à la simple patience , l'amour de ceux qui nous causent injustement quelques peines , non en aimant les maux qu'ils nous font souffrir (ce qui répugne à la Nature) mais en les souffrant avec charité , & les regardant comme infiniment au-dessous de ce que nos crimes nous ont attiré.

La soumission aux volontés de Dieu doit nous porter à souffrir le mal qu'on nous fait ,
quand

quand il est de son ordre que nous soyons traités de la sorte , & ce divin Sauveur nous en a lui-même donné bien des exemples en souffrant avec la douceur d'un Agneau , en condamnant le mal & supportant les méchans par sa patience , en répondant avec douceur au Valet du Grand-Prêtre , & en priant pour ses ennemis sur l'Arbre de la Croix ; & , voulant encore nous faire connoître à quel esprit nous appartenons , il ne s'est pas contenté de nous fournir des exemples dans sa Personne sacrée , il a répandu cet admirable esprit de douceur sur son Eglise naissante , en la personne de ses Apôtres, des Saints & des Martyrs , qui ont scellé de leur sang les vérités que l'Ecriture & la Tradition, ont par sa miséricorde , fait passer jusqu'à nous.

Il suffit d'ouvrir les Livres Saints , pour y trouver les généreux exemples de tant d'illustres Patriarches , & de ces grands Hommes qui nous prêchent du haut de la gloire à laquelle ils ont le bonheur d'être associés , pour apprendre d'eux que c'est après avoir goûté dès ce Monde , où ils vivoient , les charmes & les récompenses qui accompagnent la douceur , qu'ils jouissent à présent de sa plénitude entière dans le séjour de la paix.

Noé au milieu des Pécheurs , les invite à la pénitence , supporte & tolere pendant plus

C iiij de

de cent ans les débordemens des Hommes ; & par sa douceur & sa patience il a mérité d'être choisi de Dieu pour devenir le Pere d'un Peuple nouveau , a évité par-là d'être enséveli & de périr avec toute la Nature. Isaac se soumet à son Pere pour être immolé. Jacob souffre patiemment les persécutions d'Esaii , & ne peut l'apaiser qu'en s'humiliant devant lui ; enfin Joseph vendu , pardonne à ses freres , & par sa douceur & sa patience , il devient leur Libérateur & celui de tout un grand Peuple ; en un mot nous voyons cette vertu récompensée dans tous ceux qui se font un devoir & une étude particuliere de la pratiquer.

Le grand Apôtre , écrivant aux Romains , souhaite que le Dieu de patience leur accorde cette union de cœurs & de sentimens , qui , comme dit S. Grégoire , est si nécessaire dans la société , qu'il est impossible d'être uni aux hommes & de vivre en paix avec eux , sans pratiquer beaucoup de patience. Car les pensées & les lumieres des Hommes étant différentes , chacun abondera toujours dans son sens ; l'orgueil qui se glisse par tout , nous porte toujours à nous attacher à nos sentimens , préférablement à ceux des autres , & dès-lors nous sommes prêts à les mépriser , à les humilier , & à les mettre beaucoup au-dessous de nous.

Quand

Quand on ne s'étudie pas à pratiquer la patience, on passe facilement de la haine des défauts des hommes, à celle des hommes même ; il faut donc se supporter les uns les autres, & éviter de se choquer par la contrariété des humeurs, car en combien de façons ne peut-on pas blesser les hommes, puisque nous sommes tous remplis de passions, & que toutes les passions ont quelque chose qui choque & qui rebute ?

On parle en plus d'une manière, & si les paroles paroissent douces, & simples, le ton de la voix, l'air du visage, enfin tout l'extérieur peut parler d'une façon qui choque & qui blesse l'amour propre des hommes.

A la vérité, si on relève tout jusqu'à un regard, une parole, une action même où le hazard & la vivacité ont quelquefois plus de part que la malignité, qui pourra subsister ? De-là le trouble & la confusion dans l'ordre du Monde, la haine & la discorde dans les familles les plus unies & les mieux liées ; en un mot qu'elle opposition à la vertu, qui peut dès ce Monde nous donner les prémices du véritable bonheur ?

Quoique la douceur & la patience soient des vertus nécessaires à tous les Etats, sans les parcourir tous en particulier, il est de fait qu'il n'en est point où la pratique soit plus indispensable que dans l'état de ceux qui

C y sont

sont non-seulement apellés à vivre avec les hommes en général, mais particulièrement à l'état le plus commun & le plus ordinaire de la société, à ceux qui sont plus étroitement liés au commerce des hommes, je veux dire, dans l'engagement sacré du Mariage. Car n'est-ce pas un vrai travail que de s'occuper à connoître les humeurs d'un de l'autre, d'éviter sans cesse ce qui peut déplaire, de procurer tout ce qui peut satisfaire sans crime, supporter humeur, caprice, fantaisie? que dis-je, pour l'ordinaire indifférence, mépris, jalousie, peut-être infidélité, & que n'en coûte-t'il pas pour vaincre toutes les oppositions qui se présentent pour établir la paix & l'union qui doivent faire la base & le fondement de ce lien sacré? quels efforts ne faut-il pas faire pour réparer les vices & les défauts qui se sont glissés en entrant dans un état, où l'intérêt & la passion ont eû quelquefois plus de part que l'estime & la vraie amitié? cette étude est dans quelques-uns le travail, non-seulement de quelques années, mais de toute la vie. Il n'y a donc que la patience & la vraie douceur qui nous rendent légères les peines d'un tel engagement, & qui puissent nous en faire goûter les délices, & recueillir les avantages, même de cette vie.

C'est pour l'ordinaire dans ceux qui ont l'autorité

L'autorité & qui sont élevés au-dessus des autres, soit par leur naissance, soit par le rang qu'ils tiennent par rapport aux Charges qu'ils possèdent, que se trouve cet orgueil marqué, si opposé à la vraie douceur; accoutumés qu'ils sont à n'être jamais repris ni contredits, & voyant pour ainsi dire leurs défauts encensés par la basse flatterie des Hommes qui sont au-dessous d'eux, ils se nourrissent de leur propre ambition, et ils y meurent, à moins qu'ils n'en soient arrachés par ces coups de la miséricorde de Dieu, plus admirables qu'ordinaires.

En effet qu'y a-t'il de plus désagréable dans la société, que ces hommes morosifs & emportés, qui ne sont jamais contents, que la moindre chose choque, & qui souvent déchargent le venin de leur colere, & la folie de leur tempéramment sur ceux qui se présentent à eux (avant même que de les avoir entendus ?) Ne peut-on pas dire que ce genre d'hommes, qui exhalent de toutes parts le caractère de la féroce la plus marquée, ne mérite pas de vivre avec des Créatures raisonnables, mais dans les retraites les plus éloignées de la vie civile & de la société humaine ?

Mais si au contraire on rencontre (comme par hazard) dans un Ministre, dans un Juge ou dans un Magistrat, cet accès facile, cet air

C vj affable

affable & gracieux , ce ton de voix & ces réponses favorables & compatissantes sur les besoins des pauvres & des malheureux ; si dans ce Juge ou ce Magistrat , la veuve & l'orphelin trouvent des entrailles de miséricorde , qui les mettent à l'abri de l'oppression , s'ils trouvent , dis-je , ce cœur droit et désintéressé , qui ne soit porté qu'à rendre la justice la plus exacte , qui par ses lumières et son érudition , soit en état de développer la vérité de l'erreur , le droit et l'équité de la fourberie et de la basse chicanne ; qui soit attentif à ne point prononcer au hazard quand il s'agit de sauver l'innocent et de condamner le coupable , ou lorsqu'il est question de dépouiller des familles entières de leur vrai patrimoine , c'est alors qu'on se sent porté à annoncer hautement qu'on a trouvé cet homme vraiment selon le cœur de Dieu , qui réunit en lui des qualittés si excellentes , et qui a en partage ces vertus de la patience et de la douceur , caracteres si désirables à la société ; que d'actions de grâces ne rend-t-on point à Dieu ? que de vœux n'adresse-t-on point au Ciel pour lui ? avec quel respect & qu'elle vénération tous les hommes ne parlent ils pas d'un si grand trésor ? et ne doit-on pas dire que c'est là un de ces Vases d'Election , où brille la douceur , et qu'elle reçoit dès ce Monde sa récompense , puisqu'il est aimé et honoré des hommes

mes sages et vertueux , craint et respecté des plus méchants et des plus furieux ?

Ce ne seroit pas rendre à la vertu de la douceur tout l'hommage qui lui est dû , que de s'appliquer simplement à connoître les différens caracteres qui la rendent chere aux hommes , il faut encore après en avoir parcouru les prérogatives singulieres , qui sont la soumission a Dieu , fondée sur l'humilité et la vraie patience envers le Prochain , il faut , dis-je , nous adresser à Dieu par JESUS-CHRIST , source de toutes les graces & de toutes les vertus , pour obtenir de lui la pratique de ce qu'il nous commande.

Priere à JESUS-CHRIST.

C'est donc à vous , Grand Dieu , qui n'êtes doux et patient que parce que vous êtes éternel , que je m'adresse aujourd'hui , pour vous demander la grace de pratiquer cette vertu de la Douceur , pour apprendre de vous que vous êtes doux et humble de cœur , afin que , parvenu à la connoissance et à la pratique de ces aimables vertus , Douceur et Patience , vous me fassiez goûter les avantages qu'elles procurent aux hommes dans la société , et qu'après avoir partagé dès ce Monde les récompenses qui l'accompagnent , elles me conduisent dans le séjour de la paix et dans cette Terre promise de la vraie félicité ,

citée, où je pourrai jouir sans crainte de la
Douceur qui regne dans la Société des Bien-
heureux et recevoir l'accomplissement de cet
Oracle sorti de la bouche sacrée de JESUS-
CHRIST, cet Agneau sans tache et le modèle
parfait de la vraie Douceur.

*Filii autem hominum in tegmine alarum tua-
rum sperabant. Ps. xxxv. V. 8.*

Ce Discours, de la Composition de M.
Etienne Carré, de Paris, est approuvé par
deux Docteurs de Sorbonne, qui ont signé
dans l'Original.



DISCOURS DE SATAN,

lorsqu'il aperçut le Soleil, imité de Milton.

*Les dix premiers Vers sont de M. de Voltaire, & ont
été une sagesse d'en reprendre de les rendre mieux.*

TOi, sur qui mon Tyran prodigue ses bienfaits,
Soleil, Astre de feu, jour heureux que je hais,
Jour qui fais mon supplice, & dont mes yeux s'éton-
nent,

Toi, qui sembles le Dieu des Cieux qui t'environnent,
Devant qui tout éclat disparoit & s'enfuit,

Qui fais pâlir le front des Astres de la nuit,

Image du Très-Haut, qui-regla ta carrière,

Hélas !

Hélas ! j'eusse autrefois éclipsé ta lumière ;
Sur la Voute des Cieux élevé plus que toi ,
Le Trône où tu t'assieds , s'abaissoit devant moi ;
Et plongé maintenant dans le profond abîme ,
Des fureurs du Très-Haut je me vois la victime.
De tant de biens , hélas ! qui faisoient mon grand
cœur ,

L'orgueil me resté sent & fait tout mon malheur.
Orgueil infortuné , déjà ta folle audace
Détrônoit l'Eternel , & regnoit à sa place.
De quel retour affreux je payois ses bienfaits !
Il prodiguoit ses dons par de-là mes souhaits ,
Et mon cœur trop ingrat s'armoit contre lui-même
Des biens que je tenois de sa bonté suprême.
De sa bonté ! non , non , ce fut dans sa fureur
Qu'il voulut m'élever à ce haut point d'honneur ;
Il savoit , le Tyran , qu'étant si près du Trône ,
Mes yeux seroient bien-tôt jaloux de sa Couronne.
Trop funestes faveurs ! mes desirs effrenés ,
Sans elles dans mon cœur ne fussent jamais nés.
Mais n'imputons mes maux qu'à mon trop de cou-
rage ;

J'avois le cœur trop haut pour souffrir l'eclavage.
A-t'on vû comme moi mes égaux succomber ?
L'Eternel les soutint & me laissa tomber.
Oui , peut-être qu'alors , injuste en sa clémence ,
Sa main les affermit par sa toute-puissance ;

Et

464 MERCURE DE FRANCE

Et moi , livré... que dis-je... arrête , malheureux !
 Libre , n'as-tu donc pû disposer de tes vœux ?
 Son amour , si ton cœur eût été plus sensible ,
 N'eût-il pas dû toucher ton orgueil inflexible ?
 Maudit soit cet amour , qui dès-lors me creusoit
 L'abîme au fond duquel sa haine m'attendoit !
 Qui pourra me cacher à cet Etre suprême ?
 Qui me pourra moi-même arracher à moi-même ?
 J'ai bravé l'Eternel , j'en deviens le vengeur ;
 Ma rage , & non ses feux , me déchire le cœur.
 L'Enfer me suit partout , mais l'horreur de mon crime
 Me fait voir en moi-même un plus affreux abîme ;
 Et pour comble de maux , mon Tyran odieux
 Partout , à chaque instant , se présente à mes yeux.
 Par quels affreux tourmens mon ame est dévorée ?
 Infinis en grandeur , ils le sont en durée.
 Mais si mon repentir désarmoît son courroux . . .
 Quoi , lâche , crois-tu donc ramper à ses genoux ?
 Que penseroient de toi ces Légions hautaines ,
 Qui comptent que ta main rompra bien-tôt leurs
 chaînes ?
 Qu'elles connoissent peu dans quelque abattement
 Mon cœur , mon triste cœur languit en ce moment !
 Mon Sceptre me dévore , & ceint du Diadème ,
 • Je suis leur Souverain sans l'être de moi-même.
 Et si je les surpasse , ah ce n'est qu'en fureur ! . . .
 Voilà donc pour quel biens j'immolai mon bon-
 heur !

Implacable Tyran , j'ouïs de ta vengeance.
Je suis presque forcé d'implorer ta clémence ;
Oùï , si mon repentir désarmoît tes rigueurs . . .
Compte peu sur des vœux qu'arrachent mes douleurs.
Bien-tôt tu me verrois , séduisant ton Armée ,
Exercer contre toi ma rage envenimée.
Tu m'accables en vain sous l'effort de ton bras ;
St je suis atteré , mon orgueil ne l'est pas.
Un bienfait demandé me seroit un suplice.
Puis-je esperer d'ailleurs que sa haine mollisse ?
C'en est fait , pour jamais nous sommes condamnés.
A l'homme nos honneurs sont déjà destinés.
Adieu , crainte , remords , repentir , espérance ;
S'il reste quelqu'esperoir , qu'il soit dans la vengeance.
Vertueux , innocent , l'homme plaît à ses yeux ;
Faisons qu'il lui devienne un objet odieux.
Ce nouvel Etre est fait , dit-il , à son image ,
Faisons-le , s'il se peut , rougir de son ouvrage ;
Usurpons sur la Terre un Empire fatal ;
Il est le Dieu du bien , soyons le Dieu du mal.
Adoré comme lui , ma loi sera le crime ,
L'Univers mon Autel , & l'homme ma Victime.
*Par M. Dolte * * * , de l'Académie de Jully.*



III. LETTRE contenant la suite des abus introduits dans la Typographie, & la suite des avis nécessaires pour les éviter.

27°. **L** Es Etiquettes des Cartes, M. étant instructives; plus il y a d'Etiquettes dans la composition d'un mot, et mieux c'est; par exemple, dans le mot *Sanctissimorum*, l'Enfant doit employer trois Cartes étiquetées, la première, celle de *sanctus*, étiquetée *adjectif*; la seconde, celle de *issimus*, étiquetée *superlatif*; la troisième, celle de *orum*, étiquetée *us, i*; pour marquer la logette de la seconde déclinaison, &c. Les Maîtres qui négligent la pratique de toutes ces Etiquettes, font tort à leurs Enfants. Ceci doit s'entendre de tous les mots simples ou composés, susceptibles d'une ou de plusieurs Etiquettes instructives. L'usage de ces Cartes étiquetées, dispose l'Enfant à pouvoir apprendre facilement les déclinaisons et les conjugaisons, les concordances et une partie de la Syntaxe, sur tout lorsque le Maître a soin de lui donner des cartons ou des tables analitiques, et lui en faire comprendre la pratique sur la Table du Bureau.

28°. Si les Maîtres étoient exacts à suppléer aux logettes du Bureau, les progrès de l'Enfant seroient plus grands, il auroit plus souvent occasion de répéter les bons actes, d'acquérir et de fortifier les bonnes habitudes élémentaires; mais la plupart des Maîtres écrivent mal, orthographient de même; ils n'osent exposer leurs Thèmes aux yeux critiques des Partisans du Bureau. D'ailleurs la paresse, de concert avec l'ignorance, prive l'Enfant des instructions, du supplément qu'un bon Maître pourroit donner.

donner pour les Cartes des sons simples , composés de plusieurs Lettres, les Cartes des mots des Logettes scientifiques ou des terminaisons des noms , des Verbes en Latin et en François , &c. On trouve trop pénible d'avoir toujours la plume à la main ; la Méthode vulgaire charge moins le Maître. C'est là un des grands obstacles à la Typographie. La Méthode vulgaire , sur tout dans un Collège , laisse libre un Précepteur pendant les Classes , c'est un Bénéfice avec de petites Charges , au lieu que la Méthode du Bureau augmente les charges d'un jour à l'autre , et ne permet presque pas de quitter de vûë l'Enfant dont on s'est chargé. Les Parens sont priés de bien réfléchir sur cet Article.

29°. On a bien de la peine à se défaire des mauvaises habitudes ; les Maîtres n'en doivent pas laisser prendre aux Enfans Typographes , ils doivent les corriger d'abord , et à chaque acte , et c'est ce que la plupart ne font pas , lorsqu'ils laissent courber les Enfans sur la table du Bureau , ou sur le Livre , lorsqu'ils ne reprennent pas les mains gauches , sur tout aux petites Demoiselles. J'en ai trouvé qu'on avoit laissées des années entières sans y prendre garde. A l'égard des garçons , il seroit bon qu'on les accoutumât à se servir également de chaque main , on préférablement de la main droite ; on ne doit rien négliger dans la première éducation de l'enfance. On ne sera pas surpris du petit nombre de bonnes éducations , quand on verra d'un côté des Parens dissipés , adonnés aux plaisirs , &c. de l'autre côté des ames mercenaires et indifférentes sur la bonne éducation des Enfans ; il en coûteroit trop à tout le monde , si chacun , pour bien élever un Enfant , étoit obligé de s'acquitter de son devoir.

30°. La touche , dont les Maîtres de la Méthode vulgaire

vulgaire se servent, prouve contre la Méthode même, et contre l'usage prématuré des Livres. Le Bureau Typographique ne doit pas faire usage d'une touche, parce que les Caractères sont gros et qu'on ne donne à l'Enfant qu'une Carte, sur laquelle on ne met peu à peu qu'une Lettre, qu'une syllabe, qu'un mot, qu'une ligne, &c. à mesure que l'Enfant avance. Cette Carte, qu'on appelle *Thème*, ou *Copie*, est mise sur le moraillon de la serrure qui sert de Pupitre. La touche n'est nécessaire que pour guider l'Enfant sur un Texte Latin, dont on veut lui apprendre l'explication, sans lire la construction, qu'on suppose faite, ainsi qu'il sera dit ailleurs. On trouve quelques Enfants qui se servent de leur doigt pour touche, mais il est aisé de leur montrer à travailler sur la Table du Bureau, sans autre secours que celui des yeux. L'Enfant en est plus attentif, on suppose qu'il a la vûe bonne, autrement il faudroit faire beaucoup travailler d'oreille, & aider pour le reste à l'Enfant.

31°. Composer lettre à lettre sur la Table du Bureau, c'est suivre la Méthode vulgaire; il faut s'attacher à faire composer par sons, par terminaisons de Noms & de Verbes, et par mots, pour donner plutôt la connoissance de l'Orthographe de l'oreille et des yeux, et l'intelligence des parties du Discours. Il y a une gradation à observer en cela; on ne doit pas imiter ces Maîtres, qui se contentent de faire ranger des mots en Latin et en François, et de les faire apprendre par cœur. L'Enfant pour lors n'apprend que par routine, son sçavoir est purement local. Les Parens sont trompés, s'il n'y prennent garde, en faisant composer eux-mêmes par les sons. L'avis est d'autant plus nécessaire, que cela est arrivé dans plusieurs maisons, où les Enfants lisoient en Latin & en François des mots entiers

tiers sur des Cartes, qu'ils ne pouvoient pas lire quand ils étoient composés lettre à lettre, et son à son. Les Parens étoient contents, faute de bien examiner la chose.

32°. L'amour de l'ordre et du vrai, doit s'inspirer peu à peu aux Enfans; le Maître ne doit rien négliger de ce qui peut servir à lui donner de bonnes habitudes. On doit donc de bonne heure l'accoutumer à ranger proprement ses Cartes, à séparer d'abord ses syllabes, ensuite ses mots, ses lignes, et les faire aller droit une ligne sous l'autre, bien loin d'imiter ou de tolérer la négligence de ces Maîtres, qui ne sont jamais choqués de la confusion et du désordre. Ce manque de goût nuit aux Enfans, susceptibles du meilleur dans leur tendre jeunesse. Le coup d'œil d'un Bureau Typographique prévient en sa faveur les esprits philosophiques, amateurs de l'ordre, et choque les esprits vulgaires, prévenus ou anti-philosophiques. & comme le nombre des *Voyans* est petit, le Bureau Typographique sera long-temps un sujet de scandale parmi les simples Latinistes et les gens prévenus, qui font profession de ne pas raisonner.

33°. Quand l'Enfant sçait l'Orthographe de l'oreille, et qu'il est ferme sous la dictée, on doit lui donner des Thèmes pour les yeux, et lui apprendre l'usage et la pratique de toutes les combinaisons des lettres, qui ne donnent qu'un son, et c'est seulement pour lors, qu'il faut parler pour les yeux, ou l'Orthographe ordinaire, sans qu'il soit nécessaire de mettre les petits Enfans sur un Livre; on ne doit jamais se presser de faire dire la leçon dans un Livre. Les Thèmes manuscrits, et agréables à l'Enfant, lui feront faire de plus grands progrès. Les Maîtres sont trop complaisans sur ce point, et les Parens trop pressés et trop impatiens;
s'ils

s'ils vouloient raisonner, il seroit aisé de les désabuser, mais le préjugé est leur boussole.

34°. Voici un Article dont peu de Maîtres voyent l'importance; on ne doit corriger les fautes typographiques de l'Enfant que sur la Table du Bureau, et non dans ses mains, ni en l'air, quoique l'Enfant le demande. Il ne faut pas non plus l'accoutûmer à montrer toutes ses Cartes avant que de les mettre sur la Table; cette mauvaise habitude devient un badinage inutile; la correction sur la Table est plus sensible, surtout en couvrant sans les retirer, les Cartes mal employées, afin de pouvoir récapituler, et retrouver, s'il le faut, toutes les fautes corrigées. L'Imprimerie du Bureau donnant l'équivalent de l'écriture, on doit corriger sur cette même écriture, prendre à témoins les sens de la vûe et de l'ouïe, pour faire une plus grande impression sur les Enfans, et même sur l'esprit des Parens. On demande, par exemple, combien de fautes a fait l'Enfant, et quelles fautes il a faites, comment on l'a corrigé? L'Enfant doit répondre à toutes ces demandes, ou bien en relisant son Thème à haute voix il fera de lui-même remarquer toutes les corrections. La methode vulgaire sans écriture, n'a rien qui approche de cela.

35°. Les Maîtres n'étudient pas assés le caractère de leurs Enfans, leur maniere de penser, la provision d'idées acquises, leur liaison &c. Ils ne prennent pas assés garde que l'Enfant compare toujours la nouvelle idée proposée avec l'idée précédente et acquise, il n'est occupé qu'à voir de nouveaux objets, et d'en comparer les rapports les plus apparens, il philosophe continuellement, pendant que son Maître, la plupart du temps, croupit dans l'ignorance sans reflexion, sans sagacité. C'est aux Parens à y prendre garde, car si le Maître est sans esprit,

esprit, il rendra bête l'Enfant. On est surpris bien souvent de voir que des Enfans vifs et pleins d'esprit, paroissent ensuite tout autres, sçavoir tristes, taciturnes, et presque hébétés; c'est là un des fruits de la méthode vulgaire, disproportionnée à l'Enfance. Il n'y a point d'esprit philosophique qui ne sente cela; mais il faudroit que les Parens le sentissent, et qu'ils se déterminassent en conséquence pour le bien et même pour le mieux de leurs Enfans.

36°. L'on doit, ce me semble, mettre au rang des abus non seulement les alterations et les mauvaises pratiques du système du Bureau, mais encore les omissions et les négligences volontaires sur les exercices de l'Enfant. Or les Maîtres ne sont pas assez laborieux, lorsqu'ils négligent de choisir et de varier les Thèmes tous les jours, relativement à l'état, à la condition de l'Enfant, et à proportion de ses progrès. Le Journal de ce qui se passe chaque jour dans la Maison, dans la Famille, dans la Ville, et à la Cour, doit donner abondamment les sujets propres à varier les Thèmes au goût de l'Enfant, et même des Personnes qui l'environnent. J'insiste beaucoup sur le choix et la variété des Thèmes, parce que c'est le vrai moyen d'entretenir la curiosité de l'Enfant. Il faut être bien raisonnable, pour se contenter de peu d'objets. Le torrent est pour la nouveauté et la variété. Les grands Seigneurs et les Enfans en ont plus de besoin qu'un simple Bourgeois, et qu'un simple Artisan. Il faut donc avoir de la condescendance; pourvu qu'elle soit utile à l'Enfant, c'est l'essentiel.

37°. Beaucoup de Maîtres tiennent trop longtemps l'Enfant à la même leçon; il prend l'habitude et la facilité pour celle là, et a moins de goût pour une autre; il est mieux au contraire de changer toujours de Thème et de leçon, sauf à revenir

pour

pour juger des progrès de l'Enfant. On doit varier et combiner les mots et les lignes , en sorte que dans la semaine l'Enfant ait pû faire un cours complet des sons de la Langue , des étiquettes , et des especes contenues dans les logettes du Bureau. Il y a des Maîtres bornés à quelques logettes , à quelques exemples , ce n'est pas là l'esprit du Bureau ; quand on a cet esprit méthodique , et de sagacité , on trouve le système du Bureau très simple en lui-même , quoique composé de bien des especes différentes. Les esprits bornés voyant un si grand nombre de logettes , et jugeant par eux-mêmes , s'imaginent que c'est du casse-tête pour les Enfants ; l'expérience fait voir le contraire.

38°. Si les Maîtres vouloient faire attention à ce qui est contenu dans les logettes du Bureau, ils trouveroient de quoi instruire l'Enfant pendant un long temps sans lui mettre aucun Livre entre les mains. C'est au Maître à bien feuilliter les Livres , à en prendre l'essentiel , pour en faire part , dans l'occasion, à son Eleve. On néglige trop l'étude des logettes , surtout celle du Calendrier , dont chaque Carte , ou chaque mot , peut donner lieu à de petites instructions élémentaires , qu'on allonge tous les jours pendant le cours de l'année , ou du Calendrier , les jours de la semaine , les noms des douze mois , celui du Saint de chaque jour , sous quel Regne , sous quel Pape , de quel Pays , de quelle mort , quels Faits , quels Ouvrages , de quel ordre , de quelle Famille , et tout à profit ; on peut en dire autant de toutes les logettes scientifiques , du Dictionnaire Historique , Géographique , Chronologique , Mythologique , et Héraldique , du Dictionnaire Philosophique et Encyclopedique de l'Enfant , pendant que le Maître lui-même se sert de tous les grands Dictionnaires , et de tous les Livres d'usage ,
supposé

Supposé que les Parens veuillent les fournir , et que le Maître , diligent et laborieux soit en état de s'en servir ; deux articles essentiels, et qui ne se rencontrent guere. Je suis &c.

LE LIERRE ET LA GRANGE.

F A B L E.

UN Lierre rampant tristement dans la fange
Sous les pieds de cent Animaux ,
Qu'ils tous lui faisoient millé maux ,
Sans qu'il sçût où se plaindre en ce malheur
étrange ,

Après d'effroyables travaux ,
A la fin sur ses pas il rencontre une Grange :
Vous voyez , lui dit-il , dans un état affreux
Le plus infortuné de tous les malheureux.

Foible , & toujours gissant par terre ,
Hélas ! on me fait une guerre
Que je ne puis plus soutenir ;
Vous allez par ma mort bientôt la voir finir ,
Si bientôt , ma chere Voisine ,
(Un nom si doux , je crois , n'a rien qui vous chagrine ,)

Vous ne m'aidez de vos secours.
Ne pensez pas que rien efface
De ma mémoire cette grace ;

D Je

474. MERCURE DE FRANCE

Je m'en ressouviendrai le reste de mes jours,

Souffrez que contre vos murailles

J'attache les foibles tenailles

Dont la Nature m'a pourvû,

Et qu'à leur aid e soutenu,

Je garantisse au moins ma tête

Des insultes que l'on m'aprete.

Au reste, s'il vous-faut parler franc sur ce point,

Vous ferez tout ensemble & mon bien & le vôtre,

Car nous nous servirons l'un l'autre.

Si vous me soutenez, de ma part, j'aurai soin

De vous garder de la froidure,

En vous faisant de ma verdure,

Que j'ajusterai proprement,

Un Manteau commode & charmant,

Dieu sçait si des Passans vous serez admirée,

Quand ils vous en verront parée.

La Grange séduite à moitié,

Par un sentiment de pitié,

A cette promesse frivole

D'un nouvel embellissement,

Engage au matois sa parole,

Et donne son consentement

A tout ce qu'il exigeoit d'elle.

Le Lierre aussi-tôt, tel qu'un rets de fiscelle,

Vous l'enveloppe entierement,

Et par mainte forte racine,

Vous

Vous pénétre profondément
Dans les flancs entr'ouverts de la chere Voisine ,
Qui , mais trop tard assurément ,
Connoît que le Voisin , au lieu d'un ornement ,
Sera sans faute sa ruine ;
Car déjà , dès son fondement ,
Ses gros cordons la defunissent ,
Et de plus , insensiblement ,
Par leur humidité ses feuilles la pourrissent.
Que conclure de tout ceci ?
A mon jugement le voici.
C'est qu'un Homme inconnu qu'on arrache aux
miseres ,
Attire bien souvent de fâcheuses affaires.
Ainsi n'accordons point à l'aveugle pitié
Ce que nous ne devons qu'aux Loix de l'amitié.
Par M. Luneau , Principal du College d'Issoudun.





*OBSERVATION adressée à M. * * **
sur l'origine qu'il a donnée dans le Mercure
de Decembre 1739. premier Volume, au
nom de l'Empire de Galilée, usité à la
Chambre des Comptes de Paris, par M.
l'Abbé L. . . .

J'Approuve fort, Monsieur, que vous ayez communiqué au Public une Notice de l'Empire de Galilée. Ce sont là de ces particularités qui, quoique peu importantes, exigent d'être une fois rendues publiques pour l'instruction de la Posterité, afin que dans la suite des temps on évite de donner dans la méprise au sujet de cet Empire singulier, & que ceux qui seront ennemis des Fables, (car je compte qu'il y en aura dans les siècles futurs, de même qu'il y en a aujourd'hui;) afin, dis-je, que ceux qui seront ennemis des fables, puissent avoir en main de quoi réfuter tout ce que la succession des temps enfantera de mystérieux ou de romanesque à l'égard de cet Empire.

J'admets, Monsieur, volontiers tout ce que vous en dites. Il n'y a que l'étimologie du nom de *Galilée* que je ne puis goûter, parce que je ne la crois pas vraie. Il est certain que les Juifs ont habité divers Cantons
 de

de Paris. Chacun sçait parfaitement quel rapport le nom de *Galilée* a avec cette Nation ; mais il est moins probable que le nom de la rue de *Galilée* , ait fait naître celui de l'Empire, qu'il ne l'est qu'il soit la chose appelée *Galilée* , qui, ayant donné le nom à la Communauté des Clercs des Procureurs de la Chambre des Comptes, l'ait ensuite communiqué à la rue en question.

Un petit coup d'œil sur le Glossaire de Du Cange, au mot *Galilaa*, met les Lecteurs en état de juger que tout Bâtiment oblong s'appelloit *Galilaa* dans les bas siècles, & que souvent au lieu de dire *dans la Galerie* , on disoit *dans la Galilée*. Les Nefs des Eglises, surtout les plus anciennes, portoient ce nom, parce qu'elles étoient fort étroites : outre les preuves rapportées dans Du Cange & dans ses Continuateurs, on en voit encore une dans le IV. Tome des Annales Bénédictines, à l'an 1047. à l'endroit où il est parlé de l'Eglise de Vendôme. Quelquefois aussi les Galeries des Portiques étoient appelées *Galilées*, vous en verrez la preuve au même endroit de Du Cange. Il est donc tout naturel de croire que les Clercs de Procureurs de la Chambre des Comptes ont pris le nom d'*Empire de Galilée*, parce que leur résidence étoit ou dans quelque Galerie, ou dans quelque Salle oblongue du Bâtiment de

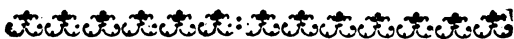
la Chambre des Comptes. Vous sçavez que dans le quartier dont vous parlez, il en subsiste encore une très longue & étroite.

Voilà, M., l'origine que je donnerois au nom de *Galilée*, qu'il a plu à ces Mrs d'ériger en Empire, & je n'y mêlerois les Juifs pour rien du tout. Je suis persuadé qu'ils n'influent pas davantage dans la formation de ce nom, que dans celui de *Villejui*, proche Paris, quoique quelques Titres l'appellent *Villa Judaea*. Si donc il y a à Paris une rue de *Galilée* (ce que votre Ecrit m'apprend,) ce nom lui vient plutôt de ce qu'elle conduit à quelque notable Galerie, ou qu'elle la cotoye, que d'avoir été une habitation de Galiléens; ou au moins il faut dire que cette rue a tiré son nom de l'*Empire de Galilée*, & non que cet Empire a tiré son nom de la rue. Au reste, comme je l'ai déjà dit, le sujet est de si petite importance, que la chose ne mérite presque pas d'être mise en question. C'est seulement une petite Remarque que je donne ici pour l'instruction de ceux qui s'aviseront de rechercher dans la suite la vraie origine des noms des rues de Paris, qui s'alterent de jour en jour, jusqu'à devenir tout-à-fait méconnoissables.

Ce que je viens de remarquer sur l'origine du nom de l'Empire de Galilée, me paroît
pou

pouvoir encore être apuyé sur ce que fournissent les Volumes des Ordonnances de nos Rois. Je me confirme de plus en plus dans la pensée, qu'à la Chambre des Comptes il y avoit des noms singuliers à chaque appartement, & que ces noms passoient en usage jusque dans les Actes; lorsque je lis à la fin de trois Ordonnances de Charles, Régent de France en 1358. *Per Dominum Regentem in Consilio suo in Camera Computorum superius ad Galathas ubi erant Domini de Montemorenciaci*. Ordon. des Rois, Vol. 3. pag. 337.

Il est clair que le dernier étage s'appelloit *Galathas* dans la Chambre des Comptes, & que le Conseil s'y tenoit quelquefois. Le Roy Jean y avoit même assisté en personne, comme il paroît par des Lettres de l'an 1353. imprimées au IV. Volume, qui finissent ainsi: *Datum in Domo de Galatas anno Domini M. CCC. LIII. die XIV. Julii*. Per Regem *Matthieu*. De même donc qu'il ne faudroit pas penser le moins du monde à la Province de Galatie lorsqu'on lit cette conclusion, quand même la Salle *Galatas* de la Chambre des Comptes auroit donné le nom à une rue, je crois aussi qu'il ne faut aucunement penser à celle de Galilée; ni au Peuple de Judée, lorsqu'on veut découvrir la cause du nom de l'Empire de Galilée de la même Chambre des Comptes.



L'AMOUR CARACTERISE.

ENnemi déclaré du repos des Mortels ,
 Qui fais naître en leur sein des desordres cruels ,
 Souffle séditeux , qui , devorant leurs ames ,
 Etouffes leur raison par de mortelles flâmes ;
 Tiran des cœurs , Amour , fils de la fausseté ,
 Et de la perfidie Artisan effronté ,
 De tes charmes trompeurs dont le foible s'enyvre ,
 Que le Sage a blâmé , qu'il a honte de suivre ,
 Porte à d'autres qu'à moi le funeste poison ,
 Va , de tous tes efforts triomphe ma raison.
 Je foule aux pieds tes Loix , je sors de ton Empire ,
 J'abjure enfin ton culte , & ma tendresse expire .
 Que ce Sexe enchanteur , complice de tes Faits ,
 Emprunte contre moi de toi de nouveaux traits ;
 Que ces fieres Beautés , qui causent tant d'allarmes ,
 Exercent de concert ton pouvoir et leurs charmes ;
 Qu'ils arment contre moi tes languissantes mains ,
 Contre un stoïque cœur tes efforts seront vains.
 J'aimois , je l'avouërai , jamais d'un si beau zèle
 Un Sujet sous ton joug n'a paru plus fidele ,
 Et n'a , pour illustrer ta gloire & tes statuts ,
 Payé sans murmurer de plus riches tributs ;
 A quelle épreuve hélas ! mettois-tu ma constance ?
 Quelle

Quelle foule de maux annonçoient ta puissance ?
 Quels soucis devorans & quels soins inquiets
 Corrompoient la douceur de tes moindres bienfaits
 Quelle vicissitude en ta cruelle flâme !
 De quels divers transports obsedes-tu notre ame ?
 Elle passe à ton gré de la joye aux douleurs,
 De la haine à l'amour, de la tendresse aux pleurs,
 Et ne trouve à la fin du trouble qui la presse,
 Que de honteux remords d'une indigne foiblesse ;
 Et ces plaisirs si doux dont nous fûmes charmés,
 N'offrent qu'une chimere à nos esprits calmés.
 Celle qui m'engagea dans la fatale yvresse,
 Me sembloit mériter cette rare tendresse ;
 Moins sensible pourtant qu'habile à trop charmer,
 Elle ignora toujours comme l'on doit aimer.
 Soit goût, soit préjugé, feinte, crainte, ou caprice
 Elle veut sur ce point se taxer d'injustice ;
 Maîtresse de ses sens avec sévérité,
 D'une vertu trop dure elle fait vanité ;
 Enchaînant le penchant que donne la nature,
 Avec trop de rigueur sa raison le censure,
 Ce n'est pas qu'en son cœur la tendre passion
 Ne puisse trouver place à son impression ;
 Mais de la surmonter elle chérit la gloire,
 Pour être un rare exemple au Temple de Mémoire.

D Y RE-



REPOSE à la Lettre , contre les Remarques sur la Traduction de la III. Elegie du premier Livre des Tristes d'Ovides , par M. Le Franc , imprimée dans les Observations sur les Ecrits modernes , Tome II. p. 13.

LE dépit étoit vif dans celui qui a écrit contre les Remarques imprimées dans le Mercure du mois d'Août dernier , sur la Traduction de la III. Elegie du premier Livre des Tristes d'Ovide : l'Auteur de la Lettre , proteste qu'il n'est ami , ni connu de M. Le Franc : cependant il prend sa défense avec la dernière chaleur , pour ne rien dire de plus ; il se fait de fête sans être invité , & vient de gayeté de cœur , apprendre à l'Auteur des Remarques , qu'il les regarde non seulement comme inutiles , mais qu'il pense que M. L. F. ne pourroit en faire usage , sans défigurer sa Traduction , & sans y répandre un froid , capable de glacer tous les Lecteurs. Ce ton est décisif ; est-il également solide & judicieux ? Ces sortes de déclamations sont la ressource ordinaire des causes désespérées. Le déclamateur auroit mieux fait d'imiter & de respecter le silence de M. L. F.

Si tous les Lecteurs avoient pensé des Remarques , comme on en parle dans la Lettre,

Lettre , il est constant que l'*Auteur* auroit dû s'épargner la peine de les écrire. Mais , s'il est vrai au contraire , que ces Remarques , loin de rendre la Traduction sèche & servile , ne peuvent servir qu'à la rendre plus fidele & plus conforme au Texte d'Ovide , sans en diminuer l'élégance , que penser de la sortie que l'Auteur de la Lettre a faite ? Il a battu la campagne , & n'a eû que la fatigue de reste.

Vous dites , M. , que dans les Remarques on reproche seulement à M. L. F. *de n'avoir pas traduit autant de mots , qu'il s'en trouve dans le Poëte Latin.* Des dix-neuf Remarques qu'on a faites , vous en avez choisi deux des moins considerables , auxquelles vous faites une réponse des plus superficielles. Mais si votre *dépit* (j'aime à me servir de vos termes) vous avoit laissé assés de tranquillité , pour suivre ce *Faiseur de Remarques* , vous auriez aperçû avec lui , que tous les mots qui ont été négligés ou remplacés par M. L. F. disent dans le Texte Latin , quelque chose de plus ou de moins , que la Traduction Française , & que ce n'est pas une simple omission de mots que l'on a remarquée , mais une omission de sentimens & de choses.

• Quand on traduit un Poëte , tel qu'Ovide , il n'est pas nécessaire de lui prêter des beau-

Dvj tés

tés étrangères , il en a assés des siennes ; M. L. F. pouvoit rendre sa Traduction aussi fidelle, qu'é-légante , sans *s'asservir à la faire en Ecolier*, & sans éteindre le feu de son imagination.

Les Graces & Venus ont versé tous leurs charmes sur une belle Personne , que *Rigant*, ou *Largilliere* peignent ; ces grands Peintres représentent sur la toile une partie des traits qui font la ressemblance du Portrait avec l'Original ; mais il en est d'une telle finesse , que la plus sçavante main ne peut y atteindre. Il en est de même de quelques beautés d'Ovide ; elles consistent souvent dans l'expression ; si on ne les saisit pas , on en substitue d'autres ; mais comme ce ne sont point les siennes , tout Lecteur est en droit de réclamer contre l'échange , & de redemander au Traducteur ce qui appartient au Poëte Latin. C'est ce qu'a fait l'Auteur des Remarques ; il a senti toute la beauté de la Traduction de M. L. F. il a reconnu avec plaisir qu'elle en est pleine ; mais il a voulu distinguer celles qui lui appartiennent , de celles qui sont à Ovide.

Il a d'abord observé , qu'en général l'expression du Traducteur est trop forte & trop élevée pour une Elegie : Ovide lui-même a défini cette sorte de Poësie , un Poëme plaintif , *flebile Carmen*. Boileau a ajouté , que son

son ton ne doit point avoir d'audace : or l'apostrophe par laquelle M. L. F. a commencé sa Traduction, est une figure déplacée dans le genre de Poëme qu'il traduisoit; le *Faiseur de Remarques* étoit donc fondé à observer la différence qu'il y a entre l'exorde du Traducteur, & celui d'Ovide; M. L. F. en conservant le ton du Poëte Latin, n'auroit été ni plus *froid*, ni moins *agréable* qu'il l'est; & il n'auroit point péché contre les regles du stile propre à l'Elegie.

Il auroit encore été aussi *animé* qu'il l'est, & plus conforme au Texte, s'il avoit exprimé en François, le respect timide avec lequel la femme d'Ovide approche & embrasse les Autels de leurs Dieux Lares :

Cantigit extractos ore tremente focos.

Ovide peint au naturel par ces mots, *ore tremente*, les mouvemens respectueux & craintifs de cette Dame. Ce n'eût point été traduire *froidement* ni *servilement*, d'avoir transporté cette image dans le François, c'eût été exprimer une délicatesse par une autre délicatesse.

Si vous étiez entré, M., plus avant dans l'examen des dix-neuf Remarques, qui vous ont causé un si grand *dépit*, & si vous aviez employé des expressions moins vagues, on se seroit fait un devoir de répondre à chaque

Article;

Article : mais , puisque vous n'avez relevé que ces deux là , c'est une présomption que vous n'avez pû attaquer les autres Remarques , & que vous convenez de leur justesse. Que ne puis-je découvrir à qui je dois l'explication que je viens d'avoir ! Je lui protesterois que je lui très - parfaitement son très - humble & très - obéissant serviteur.

A Paris ce 11. Mars 1740. •

*REQUÊTE présentée à M. Pallu ,
Intendant de Lyon.*

O Vous que la main du Prince ;
Par un choix juste & prudent ,
A donné pour Intendant
A cette heureuse Province ;
Vous , pour qui les doctes Sœurs
Cueillent les plus belles fleurs
Sur les bords de l'Hypocrêne ;
Vous , l'heritier glorieux
Du goût, du cœur généreux ,
Qu'on admira dans Mécène ,
Trop équitable *Pallu* ,
Favorisez la Requête

D'un

D'un jeune & foible Poète ,
Sur l'Helicon peu connu.
L'Astre , qui par sa lumiere
Ranime tout l'Univers ,
Avoit pendant sept Hyvers ;
Sept fois r'ouvert sa carriere ,
Depuis qu'en cette Cité ,
Eloigné de ma Patrie ,
Je coulois en liberté
Les jours obscurs de ma vie :
Sans biens , sans femme , sans toits ;
J'ignorois Impôts & Droits ;
Comme Membre de la Clique
Vagabonde & lunatique ,
Qui sert le Dieu des Talens ,
(Dieu qui fait peu d'Opulens ;)
Mais sur le rapport inique
D'un Argus au cœur oblique ,
Depuis trois ans environ ,
L'on m'a couché sur le Rôle
De la Capitation ;
Et ce qui plus me desole
C'est que sans discretion ,
L'injuste Collecteur ose
Tous les ans doubler ma dose.
Bias , dont la vanité
Faisoit toute la sagesse ;

Braveit

433 MERCURE DE FRANCE

Bravoit le sort irrité ,
Portant en lui sa richesse ;
• Mais il eût plié , je crois ,
Sous sa cruelle infortune ,
Si d'une taxe importune
On l'eût chargé comme moi.
Par vos bontés que j'implore ,
Intendant , partout vanté ,
Puissai-je jouir encore
D'une douce immunité !
Ma Muse dans l'allegresse ;
Peut-être aura quelque attrait ;
Elle chantera sans cesse
Votre Nom , votre bienfait.
Mais , quoi ! vous avez pû lire
Ces fastidieux Récits !
Qu'il vous plaise encore écrire
Soit fait comme il est requis.

Second.



ME



*MEMOIRE HISTORIQUE sur la
Foire S. Germain , adressé à Madame
M. . . . par M. D. L. R.*

JE conviens , Madame , que le Mémoire inseré dans le Mercure du mois de Février 1726. page 391. au sujet de la Foire S. Germain, est trop succinct, pour satisfaire la curiosité des Personnes qui aiment à remonter à l'origine des choses , & à entrer dans les détails nécessaires pour ne rien ignorer , surtout quand ces détails sont curieux & interessans. On diroit en effet que la Foire S. Germain , à s'en tenir au Mémoire que je viens de citer , n'a commencé que sous le Regne de Louis XI. en l'année 1482. ce qui n'est pas exactement vrai. Comme je ne puis , Madame , refuser à un bon esprit comme le vôtre , les Eclaircissemens nécessaires sur cette matiere , je me flatte de pouvoir vous satisfaire par le moyen de quelques recherches , auxquelles vous avez quelque part , comme je le ferai entendre quand je serai arrivé à la fâcheuse Epoque de l'alienation du Droit de propriété des grandes Halles , Loges couvertes , & Preau de la Foire S. Germain , qui avoit toujours appartenu à l'Abbaye de ce nom.

Tout

Tout ce que j'ai, Madame, à vous exposer dans ce Mémoire, sera fondé sur deux bonnes Autorités. La première, est la nouvelle Histoire de l'Abbaye S. Germain, publiée en l'année 1724. dont l'Auteur (*Dom Jacques Bouillart*) n'a épargné aucun soin, & n'a rien oublié pour donner un Ouvrage curieux & solide. La seconde Autorité est tirée des Actes publics, des Procédures, & des Décisions juridiques, auxquelles a donné lieu le grand Procès intenté par le Cardinal de Furstemberg, Abbé, & les Religieux de S. Germain, contre les Acquéreurs des Halles, Loges & Preau de la Foire, depuis l'année 1614.

Il paroît d'abord par l'Histoire, que le Droit de Foire, accordé à cette Abbaye, étoit bien établi, près de trois siècles au-delà du Regne du Roy Louis XI. On trouve en effet (*Liv. III. page 96.*) qu'en l'année 1176. le Roy Louis le Jeune demanda à l'Abbé *Hugues*, & à sa Communauté, la moitié des Revenus de la Foire S. Germain, qui se tenoit tous les ans 15. jours après Pâques, & duroit trois semaines entières. Ce Prince promit de n'en rien engager jamais, & permit à l'Abbé & aux Religieux de rentrer de plein droit dans cette moitié, dont ils lui faisoient cession, aussi-tôt qu'il n'en jouïroit plus. La Charte qui fut expédiée sur

CC

Le sujet , est datée de Paris , *Actum Parisiis anno 1176.* & signée de la main du Roy , & des quatre grands & principaux Officiers de la Couronne. Elle ne fait pas connoître pourquoi & à quelle occasion le Roy fit cette demande , & s'il donna à l'Abbaye quelque dédommagement , mais on trouve qu'il le fit dans la suite. On peut ici conjecturer que la demande en question fût occasionnée par les grandes affaires que ce Prince eût avec le Roy d'Angleterre , précédées de son Voyage d'outre Mer , qui l'avoit fort épuisé.

Autre Fait mémorable en faveur de l'ancienneté de cette Foire. Mathieu de Vendôme , Abbé de S. Denis , & Simon de Clermont , Sire de Nêles , Régent du Royaume , accommodent définitivement la grande & fâcheuse Affaire d'entre l'Université de Paris , & l'Abbaye S. Germain. Je ne sçais , Madame , si vous avez jamais entendu parler de cette Affaire , qui eût pour principe ; d'une part , la licence & le libertinage d'un grand nombre d'Ecoliers , & de l'autre , la vivacité ou brutalité des Serviteurs , Domestiques , &c. de l'Abbaye ; les premiers venoient piller les Jardins , qui en ces temps là étoient fort étendus ; les autres les repousoient sans ménagement , ce qui fomenta une haine réciproque , qui se renouvelloit
tous

tous les jours , laquelle donna lieu enfin à la Catastrophe marquée dans l'Histoire. La Scène se passa dans le Pré aux Clercs , & fut ensanglantée par la mort de quelques Ecoliers , &c. Sur quoi grand Procès entre les deux Corps , dont l'issuë ne fut pas favorable à l'Abbaye. C'est cette grande Affaire qu'il s'agissoit de terminer par un accommodement vers l'année 1285. Le meilleur expédient , selon l'Histoire , (*Liv. III. page 141.*) fût que l'Abbé de S. Germain & sa Communauté , vendroient au Roy la moitié qui leur restoit de la Foire , & que le Roy assigneroit sur ses Revenus la somme de 40. livres de rente , que l'Abbaye devoit payer à l'Université , selon l'Arrêt précédemment intervenu. N. Remond étoit alors Abbé de S. Germain : il avoit été Religieux de la célèbre Abbaye S. Victor de Marseille , du même Ordre de S. Benoît , & Chef de Congregation , laquelle a fourni dans tous les temps de grands & dignes Sujets.

En l'année 1399. Jean de France , Duc de Berry , Comte de Poitou , céda à l'Abbaye S. Germain *les Jardins du Roy de Navarre* ; & quelques Edifices voisins , que le Roy Charles VI. lui avoit donnés depuis peu , à condition que l'Hôtel & les Jardins de Nê-

neuf

neuf livres neuf sols quatre deniers parisis de rente & des arrérages dûs à l'Abbaye. Ces Bâtimens & ces Jardins du Roy de Navarre ont été détruits dans la suite, pour en faire le Preau & les Halles de la Foire S. Germain. *L. IV. p. 165.*

On apprend dans le même Livre, p. 173. que le Roy Louis XI. à la Requête de Geoffroy Floreau, Religieux Benedictin, Evêque de Châlons & Abbé de S.^t Germain, ordonna par ses Lettres Patentes du mois de Mars 1481. qu'il se tiendrait tous les ans à perpétuité dans le Faubourg S. Germain. une Foire franche, semblable à celle de S. Denis, depuis le premier Octobre jusqu'au huit du même mois; que les Religieux de S. Germain choisiroient pour cela le Lieu le plus commode, dont ils tireroient tous les profits, &c.

Il y a ici lieu de présumer que quelque Evenement que l'Histoire n'apprend point, avoit donné quelque atteinte, non pas au Droit de Foire, mais à son exercice, lequel pouvoit avoir été troublé, &c. en sorte qu'on ne doit regarder les Lettres Patentes de Louis XI. données au Plessis du Parc-lez-Tours en 1481. que comme un rétablissement de ce même Droit, qui paroît bien établi dès le XII. siècle, comme il est démontré ci-dessus, & qui remontoit, sans doute, encore plus haut.

Quoiqu'il en soit, l'Abbé & les Religieux de S. Denis formerent leur opposition, alléguant que cette Foire porteroit beaucoup de préjudice à celle qui se tenoit tous les ans à S. Denis, & qui commençoit le neuvième jour d'Octobre; l'affaire portée au Parlement, il fut rendu un premier Arrêt, qui renvoya la tenuë de la Foire S. Germain au lendemain de la S. Martin. Nouvelles instances de la part de Mrs de S. Denis, & second & dernier Arrêt, rendu sur cette contestation, par lequel il fut ordonné que la Foire S. Germain se tiendrait à l'avenir tous les ans le 3. jour du mois de Février. Cet Arrêt est de l'année 1484.

A peu près dans le même temps les Religieux de l'Abbaye retirèrent des mains du Sr Benoise les Jardins du Roy de Navarre, qu'ils lui avoient donnés à vie, à titre de Cens, et firent construire sur ce terrain cent quarante Loges, qui furent louées à divers Marchands, au profit de l'Abbaye.

La première Foire, après cette construction, se tint au mois de Février 1486. & Charles VIII. confirma les Lettres Patentes de Louis XI. & Louis XII. fit la même chose en 1499.

Cette Foire devint bientôt célèbre & au lieu que par les Lettres de Louis XI. elle ne devoit durer que huit jours, elle a été ordinairement

nairement prorogée jusqu'au Samedi, avant le Dimanche des Rameaux, mais la franchise n'a lieu que pendant huit jours.

Cependant les Halles, les Murs d'enceinte & tout ce qui concerne l'intérieur & l'Enclos de la Foire, ayant besoin de grosses & pressantes réparations, Guill. Briçonnet, Evêque de Lodeve, & Abbé de S. Germain, les fit faire, ou pour mieux dire, il fit tout rebâtir à neuf en l'année 1512.

La Foire continua toujours d'être ouverte le lendemain de la Fête de la Chandeleur, et de se tenir à l'ordinaire dans le temps prescrit & accoutumé; mais elle fut interrompue en l'année 1588. à cause des Guerres Civiles de Religion & de la Ligue, interruption qui dura jusqu'en l'année 1595. Elle fut ouverte cette année-là le Lundi 6. Février, & dura trois Semaines, avec la permission du Roy. *L. V. p. 208.*

L'année d'auparavant, sçavoir, le 30. Juillet 1594. mourut le Cardinal de Bourbon, Abbé de S. Germain. Ce Prince n'étant encore que Soudiacre, avoit été nommé à l'Archevêché de Roüen, & il venoit d'en recevoir les Bulles de Rome. Il fut transporté à la Chartreuse de Gaillon & inhumé auprès du Cardinal de Bourbon, son Oncle.

François de Bourbon, Prince de Conty, son Frere, Epoux en secondes nûces depuis

1605.

496 MERCURE DE FRANCE

1605. de Louise-Margueritte de Lorraine ; posséda les revenus de l'Abbaye , sous les noms de Jean Percheron , & de Louis Buisson. L'Historien remarque au même Lieu, *L. V. p. 208.* que ce Prince ne fit jamais la moindre peine aux Religieux ; il les aimait & les protégea dans toutes les occasions. Ce qui dura jusqu'à sa mort , qu'on peut dire avoir été fatale à l'Abbaye S. Germain , par rapport au sujet que je traite ici.

Car la Princesse de Conty , sa veuve , continua non seulement de jouir des revenus de l'Abbé de S. Germain , mais elle forma le dessein de vendre & aliéner pour toujours les fonds de la Foire S. Germain ; ce dessein fut réellement mis à execution au commencement de l'année 1614. » La Foire fut aliénée » en 1614. (dit notre Historien, *L. IV. p. 174.*) » pour la somme de trente mille livres , à » plusieurs Marchands , par Madame la Princesse de Conty , qui jouissoit des revenus » de l'Abbaye sous l'administration de du » Buisson , qui avoit seulement le titre » d'Abbé.

Comme cette aliénation est l'Evenement le plus considérable qui soit jamais arrivé à l'égard de la Foire S. Germain , et qu'elle a été accompagnée , et suivie de détails qu'il est à propos de ne pas laisser ignorer , je vais , Madame , m'appliquer à les déduire le plus

plus brièvement et le plus exactement qu'il
me sera possible dans la suite de mon Ecrit.

La suite pour un autre Mercure.

LA RECONNOISSANCE.

ALLEGORIE.

*Adressée à la Reine d'Espagne, par Don
Victor de Chancel de Nizars, Capitaine de
Dragons, au service de S. M. C.*

O N dit que la Pitié, mariée au Bienfait,
Mit au monde deux sœurs jumelles ;
Mais, par malheur, le même lait
Produisit des effets bien differens en elles.
L'une avoit des traits délicats,
Ses yeux brilloient d'un feu céleste,
Et son port, soutenu d'une fierté modeste,
Relevoit noblement l'éclat de ses apas.
Les Roses & les Lys épars sur son visage,
N'étoient point des écueils contre sa pureté ;
Sans desirs effrenés, elle avoit en partage
Et la tendresse & la beauté.
Ses mains, par de doux exercices,
S'attachant à l'Art du Burin,

E Gravoient

Gravoient en lettres d'or sur des Tables d'airain
Tous les noms des Mortels qui lui sembloient pro-
pies.

L'autre , plus noire que la nuit ,
Avoit une mine farouche ;
Son front ridé , son regard louche ;
Paroissoient dédaigner le flambeau qui nous luit ;
Pour cacher de son cœur la basse jalousie ,
Son orgueil , forcé de ramper ,
Avoit l'art de s'envelopper
Du Manteau de l'Hypocrisie ;
Elle traçoit les noms de ceux qui l'assistoient
Sur un sable voisin des flots toujours mobiles ,
Monument si léger , qu'aux jours les plus tranquilles
Les moindres vagues l'emportoient.
Ces deux Sœurs , en quittant le Lieu de leur nais-
sance ,
Voulurent parcourir tout ce vaste Univers ;
La première passa dans des climats divers ,
Sous le nom de Reconnoissance ;
L'autre , qui chérissoit sur tout ,
Ce qui sembloit sauvage & rude ,
Par un choix plus propre à son goût ,
Se fit nommer Ingratitude . •
Celle-ci chés tous les Mortels
Trouva des Temples , des Autels ,
Depuis notre commune Mere ,

Dans

Dont l'apas d'un fruit séducteur
 Ferma le cœur au Créateur ,
 Pour l'ouvrir à cette Megere,
 Chés combien d'Enfans, & d'Epoux
 Arrétant sa course legere ,
 A-t'elle trouvé parmi nous
 Un Lieu d'azile , un Sanctuaire :
 D'où traînant partout sur ses pas
 La trahison & la vengeance ,
 Le massacre des Rois , la chute des Etats ;
 Des soins qu'on lui rendoit étoient la récompense
 C'est ainsi qu'elle arma Bessus
 Contre un Monarque debonnaire ;
 Et fit sous les coups de Brutus
 Expirer des Romains le Vainqueur & le Pere.
 L'autre Sœur parcourut & Plaines & Valons ,
 Sans trouver seulement l'abri d'une cabanne ;
 La voix publique la condamne
 A souffrir les rigueurs de toutes les Saisons.
 Eoin de la recevoir , on lui faisoit injure ;
 Pour la desalterer on lui donnoit du fiel ;
 Rebut de l'humaine Nature ,
 Elle alloit s'envoler au Ciel ,
 Quand le bruit des bontés dont m'honore une
 Reine ,
 Changeant tout à coup son dessein ,
 Elle s'élança dans mon sein ,

E ij Pour

500. MERCURE DE FRANCE

Pour y regner en Souveraine.

Divine Fille des Bienfaits ,

Juste & vive Reconnoissance ,

Mon cœur veut être désormais

Le Temple de votre Puissance.

Une Reine qui peut à la gloire des Rois

Servir d'exemple & de modele ,

Me pénétre de tout le zèle

Qu'exigent vos suprêmes Loix.

Du haut de sa grandeur elle a daigné descendre ,

Pour vaincre des malheurs qui creusent mon
Tombeau ;

Elle parle ; & je vois répandre

Sur mes yeux presque éteints un jour pur & nou-
veau.

A cette auguste Protectrice

Je dois tout le bonheur dont me comble un grand
Roy ;

Ce souvenir doit vivre & mourir avec moi ;

Heureux si tout mon sang , versé pour leur service ,

Peut m'acquitter un jour de ce que je leur doi !



LET



*LETTRE écrite à une Dame de Province,
au sujet de la nouvelle Bibliothèque Française
de M. l'Abbé Gonjet.*

GRACES à l'Auteur du Supplément de M^oreri, vous n'aurez plus lieu de vous plaindre, Madame, & me voila, au moins pour cette fois, hors d'atteinte à tous reproches. Depuis long-temps vos Lettres ne me présentent que des plaintes ameres; de tous les Livres que je vous envoie, aucun n'est assés heureux pour mériter vos bonnes grâces. Je cherche en vain les plus propres à récréer votre esprit; j'ai beau parcourir tous les Libraires de cette Ville, & choisir ce qu'il y a de meilleur en ce genre; tout vous déplaît, tout vous ennuye. Quelquefois un Livre se trouve digne de vos mépris à la seule vûe de son titre. Un autre vous annonce un ennui mortel dès la premiere page de sa Préface. Les uns sont d'un froid à glacer l'esprit le plus pétillant & le tempéramment le plus animé; les autres, au contraire, vous agitent de maniere à vous faire craindre pour cette aimable tranquillité, dont vous aimez à jouir. Si, pour éviter ces inconvéniens, j'essaye de vous envoyer du solide, je tombe, dites-vous, dans le sérieux; vous voulez

E iij que

que l'on vous tire doucement de cette mélancolie , où vous plonge quelquefois votre amour pour la solitude. Il faut pour cela vous amuser , vous récréer , vous instruire , c'est le seul moyen de suivre votre inclination & de satisfaire votre goût.

Il n'étoit pas besoin d'un aveu de votre part , pour me faire connoître combien vous êtes difficile en fait de Livres ; vos Lettres , Madame , en sont autant de preuves ; & je puis dire que chaque fois que j'en ai reçu , elles m'ont jetté dans des embarras nouveaux. Lorsque je reçûs votre dernière , sur tout , je ne sçavois plus quel parti prendre , j'avois perdu toute esperance de pouvoir vous servir comme vous le fouhaitiez , & si je n'avois craint de vous désobliger , j'aurois abdiqué sur ce point l'aimable qualité de votre Commissaire.

Mais , Madame , mes espérances naissent de nouveau. L'Auteur que je vous ai cité ; (M. l'Abbé G. déjà si connu dans la République des Lettres) vient de me tirer pour long-temps de peine. Un Ouvrage tout neuf vient de s'échaper de ses mains. La plume de cet habile Ouvrier , sans vous connoître , a travaillé pour vous. En effet , je ne vois rien qui soit plus capable de vous amuser utilement que la lecture de cet Ouvrage ; c'est une *Bibliothèque Française* , ou une *Histoire* de

de la Littérature de notre Langue, également utile & intéressante pour toute sorte de personnes; pour les Gens de Lettres, comme pour ceux qui n'en ayant qu'une très-petite connoissance, souhaitent, comme vous, de s'y appliquer. Le Plan est d'une invention dont nous n'avons presque point encore eû de modele, & l'on peut dire que l'exécution ressent en tout la nouveauté. Le Titre, quoiqu'il donne une grande idée de l'entreprise, est néanmoins encore assés modeste pour cacher toute la beauté de ce Plan, & ce n'est que dans le Discours Préliminaire que l'on découvre le dessein de l'Auteur.

En effet, le but de ce Sçavant n'est pas seulement de montrer *l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts*, comme le porte le Titre de son Ouvrage; mais encore de faire voir qu'avec le seul secours de la Langue Française, on peut devenir habile en quelque Science que ce soit. Ainsi il n'est plus d'excuse légitime pour se dispenser d'acquérir de la Science. Le défaut des Langues sçavantes n'en est point une, & notre Langue seule suffit à quiconque désire de se tirer du commun des hommes. De-là les Sciences cultivées plus communément dans le Royaume; la Langue Française moins

E üij ignorée

ignorée dans son propre Domaine , & cette même Langue , déjà si connue & si estimée des Etrangers même , devenue d'un plus grand usage parmi eux , est adoptée désormais par tous les Peuples qui se piquent de politesse , & qui sont capables de quelque urbanité dans les mœurs. Il faut l'avouer , Madame , le projet est grand , digne d'un Sçavant & d'un Sçavant François ; & si l'Auteur y réussit , comme il n'en faut pas douter , quelle gloire pour lui ! quel avantage pour notre Langue ! quel honneur pour la Nation ! mais en particulier quelle utilité pour votre Sexe !

Oùi , Madame , & quand je dis que cet Auteur a travaillé pour vous , je ne dis rien de trop. De tous les motifs qui ont porté M. l'Abbé G. à entreprendre cet Ouvrage , ainsi qu'il le dit lui-même (*Discours Préliminaire* , p. xx.) le dessein de procurer aux Dames la facilité d'acquérir de la Science , & de se donner elles-mêmes une partie de l'éducation que leur refuse l'injustice des hommes , n'a pas été le moindre objet qu'il s'est proposé. Abandonné de bonne heure par ceux qui sont les Maîtres de l'éducation , & laissé , pour ainsi dire , à lui-même dès l'âge le plus tendre , votre Sexe n'ignore l'Art de l'Etude , que parce qu'il ne lui est pas montré ; le chemin des Sciences lui est inconnu , parce qu'il

manque

manque de guide , & que les hommes , soit par envie , soit par une espece d'avarice , se sont approprié des biens qui ne leur avoient été accordés que pour en faire part aux aimables Compagnes de leur sort.

L'expérience a prouvé quelquefois que les Dames ne sont pas moins propres aux Sciences que les hommes ; & il est certain que quand elles y sont appliquées , elles y réussissent également , si toutefois elles ne sont pas capables de l'emporter sur eux en quelques points. Le fin , l'imaginatif , le délicat , sont ordinairement de leur ressort. Il y a dans leur esprit quelque chose de vif & de pénétrant , qui se répand jusque sur leurs personnes , & qu'on aperçoit aisément au-dehors ; enfin le bon goût leur est comme naturel , & l'on découvre en elles des dispositions si heureuses , qu'il est visible que c'est être injuste à leur égard , que de restreindre , comme on fait , leur éducation à des bornes étroites , & de retenir ainsi captif un génie qui , avec plus de liberté , prendroit son essor pour s'élever aussi haut que celui des hommes même.

C'est à remédier à cet abus , qui laisse votre Sexe comme dans une sorte de langueur ; que notre Auteur fait servir sa plume ; c'est une Arme avec laquelle il venge le tort que l'on vous a fait jusqu'à ce jour , & pour le réparer en quelque sorte , il veut être lui-même.

même votre guide , & vous conduire malgré vos envieux, dans l'Etude des Belles Lettres , de l'Histoire & des Arts. Si vous l'y suivez , il découvre à vos yeux des trésors qu'on leur tenoit depuis long-temps cachés ; il vous en donne la clef , & vous apprend l'art d'y puiser & de vous enrichir sans autre secours que celui de votre volonté propre.

Jugez , Madame , de quelle utilité sera pour votre Sexe un pareil Ouvrage ; aussi je ne doute pas un seul instant qu'il ne vous plaise fort , & que sa lecture ne vous attire affés , pour vous faire regretter les momens où l'on vous obligera de l'interrompre. Le style en est léger & concis. L'Auteur entre en matiere le plus heureusement du monde , & conduit celui qu'il veut instruire par des sentiers agréables & toujours nouveaux. C'est comme un Jardin enchanté , dont les allées sont de plus en plus délicieuses , & dans lequel , plus on avance , plus on veut s'y promener , plus on craint d'en sortir. A la beauté du style se joint un arrangement merveilleux de matieres, qui vous fait aller comme par degrés. Chaque Ouvrage François est examiné & jugé selon les regles de la plus judicieuse critique ; & l'Histoire de ces mêmes Ouvrages y est enchaînée, de maniere à rendre extrêmement agréable & interessante la matiere même la plus seche & la moins susceptible :

ceptible d'agrémens. La premiere Partie de la Bibliotheque en est une preuve bien convaincante, sur tout aux Chapitres qui traitent des Dictionnaires & des Grammaires ; mais ce que j'admire encore dans cet Ouvrage , ce sont ces transitions heureuses, qui conduisent si légèrement d'un sujet à l'autre , que l'on s'aperçoit à peine du changement qui se fait, & que souvent on y seroit trompé , si le titre ne prenoit soin de l'indiquer.

Voilà , Madame , quel est , selon moi , le Livre que je vous envoie ; je ne veux pas néanmoins que vous m'en croyiez sur ma parole ; examinez vous-même si l'idée que j'en ai prise est juste , & si j'ai dû me la former. Nous n'avons encore que les deux premiers Volumes ; l'Auteur , dans le Discours qui est à la tête, en promet bien-tôt plusieurs autres. Je vous dirai qu'ils sont fort desirés ; cet Ouvrage est tellement goûté, qu'on voudroit déjà le voir complet. Tous les Gens de Lettres applaudissent à cet Auteur , & s'empressent tour à tour de lui donner leurs suffrages. Un seul , dont l'extrême délicatesse , sans doute , été blessé des loüanges , d'ailleurs méritées , que M. G. lui donne en plusieurs endroits de son Ouvrage, a jugé à propos d'en paroître mécontent , & n'a pas fait difficulté de le dénoncer lui-même & d'accuser , par un excès de modestie , cet Abbé de

E vj l'avois

l'avoir maltraité ; mais les plaintes réitérées de ce moderne Critique n'ont point diminué la prévention de nos Dames en faveur de ce Livre ; elles s'en munissent , à l'envi , & elles le lisent avec une entière satisfaction ; elles sçavent bon gré à l'Auteur de les avoir eûes ainsi en vûë , & le goût qu'elles prennent à son Ouvrage , doit le récompenser assés de ses peines. Cette ardeur du Sexe pour la Bibliothèque Françoisë , a occasionné ici différentes Réflexions , dont vous ne serez pas fâchée que je vous fasse part , avant que de fermer ma Lettre.

Si ce nouveau Livre , dit-on , peut exciter nos Dames Françoisës à l'amour de l'Etude , quels progrès ne vont-elles pas faire dans les belles Sciences avec un tel secours ! La vivacité pénétrante de leur esprit , l'envie naturelle de sçavoir , & le mérite enchanteur de ce Livre , nous vont faire voir bien du changement dans le Monde poli & raisonnable. Le nombre des Muses va augmenter sur le Parnasse ; la République des Lettres deviendra plus brillante que jamais. Que de biens va produire un seul Livre , & que de maux il abolira ! Les Dames devenues sçavantes , ne s'amuseront plus à de vaines inutilités. Capables d'occupations sérieuses , l'étude fera leurs plus cheres délices. Devenues Philosophes , on les verra mépriser les avan-
rage-

rages de la beauté & les vains ajustemens, pour ne s'appliquer qu'à orner leur esprit des plus belles vertus. Cela supposé, quelle paix ! Quelle tranquillité dans le Monde ! Que les hommes vont y gagner ! Ils n'auront désormais rien à craindre de la part de ce Sexe, auparavant si dangereux & si trompeur. Il aura négligé l'art de leur plaire, & ils auront oublié celui d'en être charmés. Le Regne de l'Envie, de la Jalousie, & de tant d'autres passions, cessera, & le Monde reviendra presque à l'heureux âge d'or. C'est ainsi que raisonnent quelques Personnes qui passent pour sages, & qui souhaiteroient de bon cœur voir réaliser leurs flatueuses idées.

D'autres, dont les intentions ne sont pas si pures, (& ceux-ci sont le plus grand nombre) s'imaginent au contraire y perdre beaucoup. Tout, selon eux, va devenir insipide dans le Monde ; on n'y verra plus cette noble émulation que le Sexe excite parmi les hommes ; ils perdront peu à peu cette politesse qui ne s'acquiert qu'auprès des Dames. Et ce qui, ajoutent-ils, est presque inévitable, le Sexe une fois négligé, le Monde perdra son plus bel ornement, & la vie désormais ne peut qu'être à charge & ennuyeuse aux hommes.

Plusieurs, dont l'humeur paroît plus austère, & qui affectent toujours de penser différemment.

ferement des autres , regardent le Livre dont il s'agit , comme moins propre à établir la paix entre les deux Sexes , qu'à l'en éloigner au contraire pour jamais. Ils n'envisagent un surcroît de mérite chés les Dames , que comme une source de nouveaux malheurs pour les hommes. Quiconque cède , disent-ils , à un foible ennemi , comment pourra-t-il résister à un plus fort ? Si de tout temps avec le foible secours de leurs charmes , les Dames ont eû tant d'empire sur les hommes ; & si ces derniers se sont laissé vaincre par les seules armes de la beauté , quel sera leur sort , quand les charmes de l'esprit , infiniment superieurs en force , leur livreront des combats plus entiers ! Bien loin de résister à des traits si puissans , ils n'en feront que plus profondément blessés ; les Dames auront tout l'avantage : & si elles veulent en abuser , qu'il en coûtera cher à ceux qui se seront laissé vaincre !

Il est vrai que ceux-ci pourroient y gagner à leur tour ; & c'est , ajoute-t-on , toute la consolation qui puisse leur rester. Il est assés ordinaire que l'on cherche à se conformer aux inclinations , & à étudier le caractère des Personnes à qui l'on souhaite de plaire. On voit , par exemple , dans le siècle où nous sommes , la plûpart de ces Personnages que l'on nomme *Petits-Mâtres* , faire tel-
ment

ment leur capital de l'imitation , & y réussit si bien , que sans la précaution de l'habillement , on les distingueroit à peine des femmes. Ce sont les mêmes goûts , les mêmes occupations , & conséquemment les mêmes inutilités : & ils sont si habiles dans l'art de copier , qu'ils n'oublient rien , & qu'ils prennent jusqu'aux défauts de l'esprit & du cœur. Si donc le Sexe (ce sont toujours les mêmes Personnet qui parlent) vient à changer de penchant & de goût , & qu'il s'élève une fois au-dessus de lui-même , à moins qu'on ne suppose alors les hommes ou tout-à-fait insensibles , ou trop peu courageux pour suivre un si bel exemple , il faut nécessairement qu'ils changent à leur tour. Ainsi pour suivre la fortune du Vainqueur , & s'attirer ses bonnes grâces , ils s'attacheront au solide , ils s'accoutumeront à l'aimer ; & fideles imitateurs des nouvelles vertus du Sexe , ils apprendront à connoître en quoi consiste le mérite réel , & à le distinguer d'avec l'imaginaire.

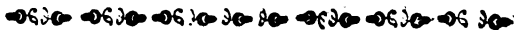
D'autres enfin plus indifferens , n'adoptent aucun système , & se contentent de dire que pour qu'un seul eût lieu , il faudroit que le nouvel Ouvrage eût sur les Dames un pouvoir que n'ont point eu jusqu'à présent tous les Livres du monde. Ce seroit , disent-ils , de fixer solidement leur esprit , d'ailleurs si capable de grandes choses. C'est ce qui leur
fait

LE MERCURE DE FRANCE

fait regarder la nouvelle Bibliothèque, comme une Pierre de touche, dont l'épreuve servira tôt ou tard à décider la vieille dispute sur l'égalité des Sexes.

Voilà de quelle maniere les sentimens sont partagés ici. Pour moi, Mad. je n'ai pris jusqu'à présent aucun parti; la matiere est trop délicate, & je laisse parler les autres. Je souhaite seulement à l'Ouvrage tout le succès qu'il mérite; & j'ai le plaisir de voir en cela mes vœux de plus en plus s'accomplir, jusque-là même qu'il est devenu le Livre de la Cour. Aussi-tôt que les autres Volumes paroîtront, j'aurai soin de vous les envoyer. Je serai toujours avec la même ardeur & avec l'attachement le plus respectueux, Madame, votre, &c.

A Paris ce 10. Mars 1740.



O D E

*A Mlle Julie du V*** du Croisic,*

Par M. des Forges-Maillard.

Permets que mon cœur, ma Julie,
S'ouvre un passage dans le tien,
Par tes beaux yeux, qui sont ma vie,
Mes Rois, mes desirs, & mon bien.



AB

Ah ! que ton petit air novice
Les mene avec habileté !
Et que tu caches de malice
Sous ta fine simplicité !



Ovide avoit une Maîtresse
Dont tu portes le nom charmant ;
Imitons-les dans leur tendresse ,
Nous le pouvons sans risquer tant :



Peut-être adoroit-il en elle
Le nom de Fille d'Empereur ;
Et peut-être fut-il fidele ,
Moins à l'Amour , qu'à la Grandeur.



Mais ta fortune étant petite ,
Et n'étant pas du sang d'un Roy ,
Tu brilles par ton seul mérite ;
Et t'aimant , je n'aime que toi.

On a dû expliquer l'Enigme & le Logogryphe du Mercure de Fevrier par *Cage* , *Calomniateur* , & *Embrouillement*. On trouve dans le premier Logogryphe , *Marcel* , Evêque de Paris , *Martin* , Archevêque de Tours , *Romain* , Archevêque de Roüen ,
Remi ,

Remi, Archevêque de Rheims, *Oüen*, Archevêque de Roüen, *Melon*, aussi Archevêque de Roüen, *Eloi*, Evêque de Noyon, *Rieul*, Evêque de Senlis, *Lucien*, Evêque de Beauvais, *Arnoul*, Evêque de Soissons, *Taurin*, Evêque d'Evreux, *Maclou*, Evêque de S. Malo, *Leu*, Archevêque de Sens, *Véran*, Evêque de Lion, *Amateur*, Evêque d'Auxerre, *Rome*, *Lion*, *Roüen*, *Milan*, *Ur*, *Re*, *Mi*, *La*, *ire*, *Avarice*, *Morue*, *Aréin*, *Calamité*, *Ciel*, *Marie*, *Miel*, *calme*, *Mitre* ou *Calote*, *Loire*, & *Vin*.



E N I G M E.

A Utant qu'il est de Vents nous sommes des
Jumelles,

Qui présidons au sort des avides Humains.

Nous faisons leurs plaisirs, cependant par nos mains
Leur bonheur a souvent des atteintes cruelles.

Tel nous voit & nous tient qui ne nous connoît pas,
Et nos noms quelque temps sont pour lui des mystères;

A l'instruire, il est vrai, nous ne demeurons guere;
Mais l'artifice plaît, & fait tous nos apas.

Bien plus que la Coquette, inconstantes, légères,

Nous passons à l'instant de Damon à Damis;

Tout à tout ces Rivaux deviennent nos Amis,

Et

Et tour à tour aussi nous leur sommes sévères.
 Notre choix chaque fois met la prudence à bout.
 On nous prend ; on nous quitte ; enfin on nous
 méprise ;
 Souvent en nous laissant, on fait une sottise,
 Et pour en vouloir trop quelquefois on perd tout.
 Heureux celui que notre amour n'occupe
 Que pour le simple amusement ;
 Car tôt ou tard il deviendrait la dupe
 D'un sérieux attachement.

Flocard, à Paris.



LOGOGYPHE.

Composé que je suis de diverses Matieres ;
 Cinq pieds forment mon tout ; deffille les Paupieres ;
 Pour entrevoir chés moi la source de tes jours ;
 Un homme dont tu peux esperer du secours ;
 Je te fournis un jeu ; l'œuvre d'un volatile ;
 Un nombre ou bien un grain. Tu seras bien habile ;
 Si tu peux découvrir plante de forte odeur ;
 Un épais excrement de certaine Liqueur ;
 Un outil , puis un mois ; deux Notes de Musique ;
 Ce qui fait la douleur. Par nouvelle pratique
 Tu trouveras encor ce qu'un Rat aime bien.
 Bornons-nous à ceci , ne dévoilons plus rien.

Par M. Duchemin.

NOU



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

L'OPTIQUE DES COULEURS, fondée sur les
simples Observations, & tournée surtout
à la pratique de la Peinture, de la Teinture,
& des autres Arts Coloristes, par le R. P.
Castel, de la Compagnie de Jesus. *A Paris*,
chez *Briasson*, rue S. Jacques, à la Science,
1740. Vol. in-12. de 472. pages, sans comp-
ter la Table des Chapitres & des Matieres,
& la Description de l'Orgue ou Clavecin
Oculaire du P. *Castel*, par le célèbre M.
Tellemann, Musicien.

HISTOIRE de Philippe de Macedoine,
Pere d'Alexandre, pour servir de Suite aux
Hommes Illustres de Plutarque, *à Paris*,
chez le même Libraire, 1740. Vol in-12. de
403. pages, sans compter la Préface & la
Table des Matieres.

HISTOIRE générale & particuliere de
Bourgogne, par un Religieux Bénédictin de
la Congrégation de S. Maur, cinq Volumes
in folio.

On distribué au Public le premier Volume
de cet Ouvrage, qui contient l'Histoire des
• Bour-

Bourguignons depuis leur entrée dans les Gaules, leur premier Royaume ; celui d'Arles, celui de la Bourgogne Transjurane ; les Ducs de la première Race, jusqu'à Eudes III. du nom, septième Duc, inclusivement. Des Notes curieuses, de sçavantes Dissertations, & les Preuves.

Ce Volume, de même que les suivans, est enrichi de Vignettes & Lettres grises, de Cartes Géographiques, Tombeaux, Portiques & anciens Monumens, en taille-douce.

Le second Volume qui est sous Presse, & que l'on distribuera sur la fin de la présente année 1740. contiendra la suite de l'Histoire des Ducs de la première Race, jusqu'à Philippe de Rouvre, dernier d'icelle ; leurs Officiers, & les Maisons dont ils sont issus, avec des Notes, des Dissertations, & les Preuves.

Les troisième & quatrième Volumes contiendront l'Histoire des quatre derniers Ducs, & ce qui s'est passé depuis la réunion du Duché à la France, jusqu'à présent.

On trouvera dans le cinquième & dernier Volume, l'Histoire des Etats de Bourgogne, depuis leur origine, celle de la Chambre des Comptes, & des Parlemens des Ducs ; ensuite l'Histoire particulière des Villes du Duché.

On

On n'imprime que 500. Exemplaires de cet Ouvrage , à cause des dépenses considérables qu'il a fallu faire pour les gravures & pour le papier , tout l'Ouvrage étant imprimé sur du grand papier d'Auvergne.

Chaque Volume en blanc sera vendu au Public 36. livres , & aux Souscripteurs 26. livres ; ils payeront le prix entier du premier Volume , & donneront 18. livres à compte du second.

On recevra les Souscriptions pour le second Volume , jusqu'à la fin d'Avril de cette année 1740. *A Dijon* , chés de *Fay* , Imprimeur des Etats & de la Ville ; & à *Paris* , chés *Briasson* , Libraire , rue S. Jacques , à la Science.

PANEGYRIQUE de Saint *Vincent de Paul* , prononcé à Bazas le 8. Juin 1739. à la Cérémonie de sa Canonisation , & à Bordeaux le 19. Juillet suivant , jour de sa Fête , par Messire Edme *Mongin* , Evêque & Seigneur de Bazas.

Ce Panégyrique , imprimé à Bordeaux , nous a paru si digne de la réputation que son illustre Auteur s'étoit acquise dans les Chaires de Paris , avant que les soins importants attachés à l'Episcopat l'enlevassent à la Capitale du Royaume , que nous avons crû qu'il étoit de notre devoir d'en donner un

Ex-

Extrait à nos Lecteurs ; voici le Texte : *Ille erat lucerna ardens & lucens.* Joan. cap. 5.

Ce Panégyrique a été prononcé devant M. l'Archevêque de Bordeaux dans sa Métropole ; le pieux Orateur commença ainsi :

MONSEIGNEUR,

» C'est l'éloge que JESUS-CHRIST faisoit
 » de Jean-Baptiste son Précurseur, qui avoit
 » été envoyé de Dieu pour préparer ses
 » voyes , pour rendre témoignage de sa mis-
 » sion ; & c'est un pareil témoignage que je
 » viens rendre , au nom de l'Eglise , de la
 » sainteté & de la gloire de Saint Vincent de
 » Paul , ce nouveau Patriarche , l'honneur
 » & le modele du Clergé , le Restaurateur
 » du Sacerdoce & du Ministère Evangélique,
 » le Fondateur d'une Mission , établie com-
 » me celle de J. C. pour prêcher son Evan-
 » gile aux Pauvres , l'effroi de l'Hérétique ,
 » & du Novateur , la terreur du libertin , par
 » la crainte de se montrer à lui , & souvent
 » l'amour , par un attrait plus fort , qui l'y
 » attiroit ; le Ministre universel de la Provi-
 » dence , qui a pourvû à toutes les miseres ,
 » de toutes les sortes , & pour tous les sié-
 » cles ; la ressource des ames desesperées , &
 » le guide des ames justes , &c.

Après ce juste hommage rendu au nouveau Saint à qui l'Eglise a consacré ce grand jour, l'éloquent Prélat revient à son Texte : *C'étoit*

2013

une lumiere ardente & brillante, & poursuit en ces termes :

» Je dis que S. Vincent de Paul fut véritablement une lumiere , toujours allumée
 » par l'activité de son zele à instruire ou à
 » convertir , & une lampe toujours ardente
 » par le feu de sa charité & de son amour
 » pour les Pauvres : *Ille erat lucerna ardens & lucens.*

Quelle brillante carrière n'ouvre pas une si belle division , au zele ardent de celui qui entreprend de la parcourir ! C'est à l'ouvrage à faire l'éloge de l'ouvrier ; nous n'y allons contribuer qu'en l'exposant aux yeux de nos Lecteurs , avec cette simplicité , qui fit toujours le plus riche ornement de la vérité.

Cette lumiere que nous allons voir toujours allumée par l'activité du zele qui la répandra sur la terre , ne fût pas brillante dans son orient. » Elle ne luisoit encore , dit son
 » éloquent Panégyriste , avec l'Aigle des
 » Evangelistes , que dans les ténèbres , &
 » les ténèbres furent longtemps à la com-
 » prendre. Né de Parens plus recommanda-
 » bles par l'honneur & la probité , que par
 » les biens de la Fortune , il ne voyoit rien
 » dans sa famille , qui ne pût lui rapeller la
 » pauvreté & la crèche de JESUS-CHRIST.
 » Grand Dieu , vous allez donc nous mon-
 » trer pour la seconde fois , combien vous
 » êtes

» êtes admirable dans votre Eglise. D'a-
 » bord vous l'établissez dans toute la terre.
 » par douze Pêcheurs , qui n'avoient pour
 » tout bien que leurs barques & leurs filets,
 » & aujourd'hui vous allez relever le culte
 » de vos Autels par un Berger qui n'a que sa
 » houlette. Laissez-le croître , mes chers
 » Auditeurs ; il ne sera pas long-temps à gar-
 » der le petit troupeau de son Pere ; Dieu
 » qui le destine à veiller sur le sien , sçaura
 » bien lui ouvrir le passage de l'un à l'autre.

L'Orateur Chrétien tient parole à son pieux
 Auditoire ; il ne laisse pas long-temps son
 Héros dans l'état obscur où la fortune l'a fait
 naître. Vincent de Paul donne à son Pere
 de si heureux présages de ce qu'il doit être
 un jour , qu'il le tire des ténèbres , pour le
 mettre en état de faire luire cette lumière qui
 doit éclairer son siècle. Vincent de Paul
 n'est pas plutôt entré dans l'exercice que la
 divine Providence lui reservoit dans ses De-
 crets impénétrables , c'est-à-dire dans l'étu-
 de des Belles Lettres, qu'il y fait des progrès,
 qui lui font autant d'admirateurs qu'il a de
 Régens ; ses guides ont de la peine à le suivre ;
 ils présagent dès ses premiers pas, quelle doit
 être un jour l'étendue de sa course. C'est un
 Soleil naissant qui promet d'éclairer l'Eglise ;
 elle semble même l'appeler à son secours ,
 pour réchauffer le zèle de ses Ministres. Le

F voila

voilà élevé au Sacerdoce , quoique son humilité lui persuadât qu'il étoit indigne d'aspirer à une gloire que les Esprits célestes voudroient pouvoir partager avec les hommes. A peine a-t-il embrassé l'état Ecclesiastique , qu'il se fait un devoir indispensable de remplir sa vocation ; il ranime par son exemple les Ouvriers de la Vigne du Seigneur , que la paresse rendoit inutiles au grand Ouvrage du Salut , qui leur étoit commis par l'éminence de leur ministère. Cette nouvelle lumière ne se contente pas d'échauffer les tièdes , elle éclaire les ignorans ; tout prend une face nouvelle dans le Sacerdoce , & c'est à Vincent de Paul qu'on doit un si grand changement. Nous ne sommes ici que les échos de son illustre Panégyriste ; nous suivons ses pas , comme il marche lui-même sur les traces de Vincent de Paul ; il le suit jusqu'à Tunis , d'où il le fait revenir triomphant des Pirates , qui l'avoient chargé de fers , & qui n'ayant pû résister à la douceur des Cantiques de Sion , qu'il leur faisoit entendre dans cette terre étrangère , le tirent de l'esclavage de Satan , pour venir jouir eux-mêmes avec lui , de la précieuse liberté des Enfans de Dieu. Ils se plongent dans l'onde salutaire du Baptême , & rendant d'éternelles actions de grâces au Rédempteur du genre humain , qui leur a fait trouver un Libérateur dans

dans leur Esclave. Nous passerions les limites que nous nous sommes prescrites dans nos Extraits, si nous entrions dans un plus long détail des avantages que le zele de la Maison du Seigneur, à procurés à l'Eglise, par le ministere de Vincent de Paul. Voici par où son Panégyriste finit sa premiere partie.

» Faut-il donc s'étonner que de tant d'E-
 » coles, & de tant de Retraites si saintes, &
 » dirigées par un si grand Maître, on ait vû
 » sortir tant de fideles Disciples, tant d'Ou-
 » vriers Evangéliques, tant de bons Pasteurs,
 » tant de grands Evêques, tant de nouveaux
 » Borromées, tant de nouveaux Ambroises,
 » de nouveaux Chrysostômes, qui furent
 » tous autant de lumieres &c. ? Il est donc
 » vrai que Saint Vincent fut une lumiere
 » toujours allumée par l'activité de son zele
 » à instruire, ou à convertir : *Ille erat lucerna*
lucens. De-là l'Orateur zélé pour la gloire
 du Saint qu'il loue si dignement, passe à sa
 seconde partie : *Ille erat lucerna ardens.*

Le zele ardent de Vincent de Paul nous ouvre ici des routes brillantes, & nous n'aurions qu'à suivre les pas de M. de Bazas, pour pouvoir dire avec justice : *Quàm speciosi pedes Evangelizantium !* En effet dans cette seconde partie, l'Orateur n'a besoin que d'être Historien ; & le sujet qu'il traite se prête si naturellement à son texte & à sa division,

Fij qu'il

qu'il semble pouvoir se passer du secours de cette éloquence, dont il possède si bien l'art. Nous n'aurions donc qu'à marcher sur ses traces, pour voir naître les fleurs & les fruits sous les nôtres. Nous verrions notre nouvel Habitant des Cieux répandre sur la Terre le feu de la charité, & devenir toujours de plus en plus une lampe ardente par son amour pour les Pauvres. C'est donc à regret que nous passons sous silence les travaux immenses qui ont consacré sa carrière mortelle, & dont il nous reste des monumens qui doivent braver l'insure des ans; nous nous contenterons de faire parler pour nous son illustre Panégyriste. Voici par où il commence sa seconde Partie.

» A considérer la multitude innombrable
 » de Pauvres que Saint Vincent a fait sub-
 » sister; les Familles abatuës qu'il a relevées,
 » les Provinces entières qu'il a secouruës,
 » tant au dedans, qu'au dehors de ce Royau-
 » me, les Hôpitaux qu'il a soutenus, celui
 » des Enfans trouvés qu'il a établi, & qui de-
 » mandoit lui seul des fonds immenses, aussi
 » seconds & aussi multipliés, que la source
 » des vices & du libertinage étoit grande.
 » Ajoutez à cela ces deux nouvelles & célè-
 » bres Congrégations, toutes deux consacrées
 » ou à l'instruction ou au service des Pauvres,
 » qu'il a formées, qu'il a fondées, qu'il a éta-
 » blies

» blies & étenduës dans toute la France ;
» presque dans toute l'Europe & jusques au-
» delà des Mers , ne diroit-on pas que tant
» de merveilles ne pouvoient être que l'ou-
» vrage dela magnificence d'un Roy? &c.

Nous ne pouvons mieux couronner cet
Extrait , que par le Discours pathétique que
ce zélé Patriarche adressa aux pieuses Dames
qu'il avoit associées à son ministère , dans
une conjoncture , où le grand édifice de sa
charité , l'Etablissement de l'Hôpital des En-
fans trouvés , menaçoit ruine , faute de
fonds nécessaires à sa subsistance. Voici com-
ment notre éloquent Prélat le fait parler.
» Eh bien , Mesdames , leur dit-il , du ton
» & de la force d'un homme inspiré , » voici
» donc enfin le jour , où vous allez délibé-
» rer si vous abandonnerez ces victimes in-
» nocentes du crime & du libertinage de
» leurs Meres dénaturées. Voilà donc leur
» vie & leur mort entre vos mains. Hélas !
» les pauvres Enfans ! ils étoient donc bien
» destinés à mourir si vite , puisque dès leur
» entrée dans la vie , ils furent déjà exposés à
» la mort , & que vous balancez à les y ex-
» poser encore. Vous allez donc cesser d'être
» leurs secondes Meres , pour devenir
» leurs Juges , ou leurs secondes Marâtres ;
» mais allons , vous le voulez , je vais pren-
» dre les voix , & prononcer pour la vie , ou

F iij pour

» pour la mort. Non , poursuit le tendre &
 affectueux Pasteur, tel que le doit être un vrai
 successeur des Apôtres, » non, vous ne mourrez
 » pas ; Vincent, le Pere de tous les Pauvres,
 » vous a sauvés ; vous vivrez ; vous ferez nour-
 » ris, instruits dans la Maison de Dieu, & dans
 » sa crainte ; & vous , qui vivez , & vous ,
 » qui n'êtes pas encore , & qui en remplace-
 » rez tant d'autres dans la Posterité , vous
 » ferez tous à votre tour autant de monu-
 » mens vivans , du zèle & de la memoire
 » éternelle de votre saint Libérateur ; mais
 » souvenez-vous de ce que Dieu aura fait
 » pour vous , par le ministere de Vincent, &
 » ne vous laissez jamais de repeter ces tendres
 » paroles du Roy Prophete : Mon Pere &
 » ma Mere m'avoient abandonné , mais le
 » Seigneur, par les mains de Vincent de
 » Paul, m'a recueilli & ramassé : *Pater meus*
& mater mea dereliquerunt me , Dominus au-
tem assumpsit me.

Quelle oration ! quel choix d'expressions,
 tirées des saintes Ecritures ! quelle énergie !
 Que le Public gagneroit à l'impression de
 tous les Ouvrages de M. de Bazas , si sa mo-
 destie ne l'empêchoit pas de mettre en lu-
 miere tous les chefs-d'œuvres qui sont sortis
 de sa plume , tant avant , qu'après sa promo-
 tion à l'Apostolat ! Nous l'en prions très ins-
 tamment au nom d'une infinité de Personnes
 pieuses .

pieuses, & de Gens de goût, qui souhaitent en voir notre Journal enrichi ; nous employerons tous nos soins à en donner les plus fidelles copies qu'il nous sera possible, dussions-nous étendre, en faveur d'un don si précieux, les bornes ordinaires que la variété des matieres nous force de prescrire à nos Extraits Littéraires.

OSSERVAZIONI Letterarie &c. Tomo III.
I. Vol. 8°. In Verona &c. M. DCC. XXXVIII.

Nous voyons avec plaisir la continuation d'un Journal, qui remplace avantageusement celui qu'on imprimoit ci-devant à Venise, lequel est discontinué, comme nous l'avons dit en temps & lieu. Ce troisième Volume est rempli de choses curieuses, & d'une Littérature variée. On en jugera par ce que nous allons en rapporter, autant que nos bornes peuvent nous le permettre.

Le premier Article, dont le Titre est, *Monumenti Ecclesiastici del IV. secolo Cristiano non più venuti in luce : conservati in Codice Antichissimo nel Capitolo Veronese*, interesse tout-à-fait la Religion. Ces Monumens de l'Antiquité Ecclésiastique, dont on n'avoit point de connoissance, & qui sont précieusement conservés parmi les Manuscrits du Chapitre de Verone, consistent en un grand Morceau de l'Histoire de l'Eglise du IV. siècle.

F. iiij. cle,

etc , concernant le Schisme de Melece , &c. accompagné d'une Lettre importante de plusieurs Evêques , de deux Lettres du Patriarche Pierre d'Alexandrie , & de deux autres Lettres du Grand S. Athanase.

On a toujours regretté , dit l'Auteur du Journal , comme une grande perte pour l'Histoire Ecclésiastique , qu'aucun des Ecrivains Anciens ne nous ait laissé une Vie de S. Athanase , dans laquelle il faut convenir que la plus belle & la plus importante partie de l'Histoire du IV. siècle du Christianisme se trouve renfermée. Mais voici enfin une Vie de ce grand Patriarche anciennement écrite ; car c'est ainsi qu'on peut appeler le Morceau d'Histoire dont on vient de parler , quoique plusieurs autres choses du même temps s'y trouvent mêlées. Cette Histoire finit à l'élevation de Theophile sur le Siège d'Alexandrie , en l'année 385. & on peut croire que l'Auteur écrivoit dans ce temps-là. Il étoit d'Alexandrie , & il a vécu longtemps dans cette Ville , comme il est aisé de le remarquer par certaines particularités , surtout pour ce qui concerne le temps & l'usage où il est de donner aux mois de l'année des noms Alexandrins. Il a écrit en Grec , & on trouve quelques défauts dans sa Narration , ce qu'il faut lui moins imputer , qu'à ses Traducteurs & à ses Copistes , & cela n'empêche pas

pas qu'on ne puisse recueillir de cet ancien Monument tout ce qu'il y a d'essentiel & d'important à sçavoir touchant S. Athanase. Pour s'en convaincre , il n'y a qu'à prendre en main , dit l'Auteur d'après lequel nous parlons , la belle & ample Vie de S. Athanase ; que le R. P. de Montfaucon a mise à la tête de son Edition des Ouvrages de ce saint Docteur de l'Eglise Grecque. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail sur cet Article , qui est cependant véritablement curieux , intéressant , & utile à la Religion.

Il ne s'agit dans le second Article , que du III. Tome de la nouvelle Edition des Oeuvres de S. Jérôme, qu'on prépare à Verone, & de laquelle nous avons déjà parlé , en rendant compte du premier Volume de ce Journal.

NOVA Plantarum Genera , Auctore Petro Antonio Michelio Florentino. Florentiæ.
M. DCC. XXIX.

Cet Ouvrage , dit d'abord notre Journaliste , qui au sentiment des Connoisseurs , est incomparable en son genre, n'a pas été rendu public d'abord après l'impression , par quelques contre-temps qui sont survenus, dont le plus fâcheux est la mort de son Auteur. M. Boerhave , excellent Juge sur cette matiere , a dit plusieurs fois de lui à Leyde , qu'il étoit

F v. le

530 MERCURE DE FRANCE

le premier Botaniste de son temps, & que ses découvertes surpassent toutes celles qui ont été faites dans ce genre d'Etude.

L'Extrait du Livre de M. Micheli est extrêmement long, parce que l'Auteur du Journal y fait entrer presque toute l'Histoire de la Botanique, & descend aussi dans d'autres détails, qu'il ne nous est pas permis de suivre. On doit cependant ne pas omettre que ce nouvel Ouvrage prouve jusqu'à quel point de perfection on a porté l'étude & la connoissance des Plantes, & que les Rois & les autres Puissances de l'Europe se sont fait un plaisir de protéger cette Etude. Cette dernière considération a engagé l'Auteur du Livre de parler des principaux Jardins des Plantes de l'Europe, en commençant par celui de Paris.

Le Jardin des Plantes de Paris, a été, dit-il, depuis peu considérablement augmenté, & extrêmement enrichi en nombre & en raretés. On l'a aussi embelli de deux belles Serres de pierres, fermées de glaces sur le devant, pour la conservation des Plantes qui viennent de l'Afrique, de l'Amérique méridionale, & d'autres semblables Climats. On n'allume & on ne porte aucun feu dans ces Serres pendant l'Hiver, à cause des accidens qui en peuvent arriver : mais on a soin d'y communiquer la chaleur nécessaire,
en

en faisant du feu par dessous & aux côtés , à une certaine distance , en introduisant aussi par des tuyaux , l'air chaud ou temperé qui y est nécessaire.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que ce Jardin Royal va devenir en peu de temps le premier de l'Europe , par la grande attention, la capacité , & les talens particuliers des Personnes qui ont le soin de l'orner & de l'entretenir , sous les yeux d'un Intendant habile, vigilant , & toujours bien choisi.

Nous nous souvenons à ce sujet , que sous le Regne du feu Roy, on avoit projeté , & presque résolu de placer au milieu de ce Jardin le plus beau de tous les ornemens ; c'est-à-dire , une Statuë de ce grand Prince ; déjà les meilleurs Esprits s'étoient exercés pour l'Inscription du Piedestal. Celle du P. Tarillon , Jesuite , parût convenir parfaitement. La voici.

Vitales inter succos Plantasque salubres ,

Quàm bene stat Populi vita salusque sui !

Puissions-nous voir la chose executée sous cet heureux Regne, & en faveur d'un Prince , dont les grandes & aimables qualités soutiennent si bien l'idée , qui est exprimée dans cette Inscription !

L'Auteur dit peu de choses ensuite du Jardin des Plantes de Montpellier , dont

Evi il

il paroît cependant faire cas.

Il passe à celui d'Amsterdam, qu'il appelle *superbe*, par l'étendue, par la beauté, par l'ordre, par la quantité de Serres, & par le nombre infini de Plantes curieuses, qui le distinguent des autres. Il assure, qu'outre les Plantes qu'on élève en differens comparimens dans ce vaste Jardin, il y a encore plus de cinq mille Pots, employés à conserver les plus rares. Il y a, dit-il, une magnifique Description de ce Jardin, imprimée en deux Volumes *in-folio*.

A Leyde, à une petite distance de la Ville, est encore un Jardin où M. Boerhaave a amassé un très-grand nombre de Rarités du même genre, & singulierement des Arbres de toutes sortes de Pays. Notre Auteur s'étend beaucoup sur cet Article, & ajoute que dans la même Ville de Leyde, M. Frederic Gronovius possède un Herbar de plus de quatorze mille Plantes différentes, qu'il a desséchées lui-même avec beaucoup de soin &c.

On n'oublie pas le Jardin de Londres, à deux milles de la Ville, situé dans un Lieu nommé *Chelsea*, lequel depuis quelque temps a été fort augmenté. Le fonds en appartenoit au Docteur Hansloane, qui l'a donné au Corps des Apotiquaires, à condition, non seulement de le bien entretenir,

nir,

nir , mais encore de l'augmenter continuellement.

Suit dans le même Article, le Jardin d'Oxford , qu'on peut aujourd'hui mettre au rang des plus considerables ; entre-autres Plantes des plus rares , on y trouve l'*Ipecacuana*. C'est là que le Docteur Sherard a assemblé une Bibliothèque entiere de Livres de Botanique, très-estimée.

Passons de Londres à Vienne avec l'Auteur , qui marque une prédilection particulière pour le Jardin de cette Ville , lequel a appartenu au feu Prince Eugene de Savoye ; jamais , dit-il , les Plantes rares n'ont habité un Lieu plus somptueux & plus superbe ; nous abregcons l'Eloge pour remarquer qu'entre les Plantes les plus curieuses , on y voit un *Cierge du Perou* des plus magnifiques , une petite Forêt d'Arbres de *Casse* de plus de quinze pieds de hauteur , lesquels donnent , dans la saison , six livres de fruit toutes les semaines , & l'Arbre rare du *Dragon* , au nombre de quatre , dont les feuilles ont plus de deux brasses de longueur.

L'Italie n'a rien négligé sur cette matiere , ce qui se prouve par le Jardin de Padouë , qui a donné l'exemple , & servi de modele à tous les autres , par ceux de Florence , de Pise , de Rome , par celui du Prince *della Catholica* , en Sicile , & par plusieurs autres , dont

dont on omet les noms , lesquels renferment des Trésors en ce même genre , & contiennent tous les jours de s'enrichir. L'Editeur du *Voyage de l'Arabie Heureuse &c.* suivi d'un *Traité de l'Origine & du Progrès du Caffé*, &c. imprimé à Paris en 1715. avoit déjà observé que le Jardin des Plantes de Padouë , est le plus ancien de l'Europe , ayant été fondé par la République de Venise en 1540. à la sollicitation de Daniel Barbaro, Patriarche d'Aquilée. Le sçavant Prosper Alpin , Professeur en Médecine à Padouë , & grand Botaniste , de qui nous avons plusieurs beaux Ouvrages en ce genre , en a été Directeur vers l'année 1590.

Le Journaliste revient ensuite à M. Micheli, Auteur de l'Ouvrage dont il donne l'Extrait. Il fait assés au long son Histoire Littéraire , dans laquelle on trouve bien des circonstances qui font honneur à la mémoire de ce sçavant Botaniste , que le Grand Duc de Toscane , dont il étoit Pensionnaire en cette qualité , consideroit ; & qui a mérité un Eloge particulier de M. Boerhaave , contenu dans un Discours public , prononcé & imprimé à Leyde en l'année 1729. *Mortalium omnium in pervestigandis stirpibus sagacissimus Petrus-Antonius Michelius , in quo uno illustrem Fabium Columnam , nobilem Corisum , acutissimum Anguillaram , renatos sibi jure Italia*

Italia gloriatur. M. Micheli mourut le 22 Janvier 1737. âgé d'environ 57. ans, laissant un second Volume de son Ouvrage en état d'être imprimé. Ce Volume traite principalement des Plantes marines, dans lesquelles il avoit fait quantité de belles Découvertes. L'Auteur du Journal finit en renvoyant les Curieux d'un plus grand détail, à l'Eloge du même M. Micheli, composé & publié à Florence, par le Docteur *Ant. Cocchi*, Médecin de grande réputation.

NUOVO SISTEMA dell' origine della Podagra e suo Rimedio. Opera di Michele Pinelli. I. vol. in 4°. Romæ, 1734.

L'Auteur de ce Livre, convient que selon l'opinion commune, la guérison de la Goute est, dans la Médecine, aussi impossible, que l'est dans les Mathématiques, de trouver la Quadrature du Cercle, la Duplication du Cube &c. & cette opinion est ancienne, puisqu'Ovide a dit :

Frangere nodosam nescit Medicina Podagram.

Cependant il paroît très-persuadé du contraire, non seulement sur l'autorité de Plin, lequel en parlant de ce cruel mal, dit : (*Lib. 26. cap. 10.*) *Insanabilis non est credendus*; mais encore sur la pratique de plusieurs Médecins modernes, qui ont, selon lui, travaillé avec succès sur cette maladie. Enfin

une

336 MERCURE DE FRANCE

une Etude particuliere & constante à bien connoître la nature de la Goue , & les Remedes qu'on y peut utilement employer ; jointe à une heureuse experience de sa part , l'ont entierement déterminé & affermi dans son opinion. Cette expérience au reste , est singulierement fondée sur un Remede particulier , de l'invention & de la composition de l'Auteur : Remede dont son Livre n'a prend point le secret.

Un Ouvrage Astronomique occupe tout le V. Article de ce Journal. Il est intitulé : *OSSERVAZIONE di parte dell' Eclissi Lunare 8. Settembre 1737. fatta in Padova dal Sign. Marchese Poleni con cannochiale di piedi sette : aggiunte alcune sue riflessioni sopra le Tavole Astronomiche.* Ces sortes d'Ouvrages , qui ont leur mérite particulier , n'étant ni susceptibles d'Extraits , ni du goût de la plus grande partie des Lecteurs , nous nous contentons d'indiquer celui-ci , qui est d'ailleurs d'une ennuyeuse prolixité.

ELOGIO del Signor Abbate Philippo Ivrea Architetto.

Cet Eloge de l'Abbé Philipe Ivrea , fait la matiere de l'Article VI. C'étoit un célèbre Architecte , né à Messine , d'une bonne & ancienne Famille , mais pauvre. Dès ses premières années , son inclination & son goût se tournerent particulièrement du côté du
Dessin

Dessain & de l'Architecture. Dans un âge plus avancé, il prit l'habit Ecclesiastique, & vint à Romè, recommandé au Cavalier *Fontana*, Architecte de grande réputation. Il profita beaucoup sous un si grand Maître, & donna bientôt des preuves d'une capacité distinguée. Il se fit de grands Protecteurs, dont un des principaux fût le Cardinal Ottoboni, qui l'employa à plusieurs Ouvrages importants, dequoi il eût toute l'obligation à M. François Pellegrin, Noble Messinois, grand Amateur & Protecteur des Beaux Arts.

Dans la suite, particulièrement connu & estimé du Roy Victor Amedée, Duc de Savoye, il fit pour ce Prince des Morceaux d'Architecture, qui acheverent de lui donner une grande réputation. Tous les Ouvrages de l'Abbé Ph. Ivara, executés tant en Italie, qu'en Espagne, en Portugal, &c. sont mentionnés dans son Eloge, mais nous nous abstenons d'entrer dans ce détail. L'Eloge finit en mettant sous les yeux du Lecteur, par le moyen de deux Gravûres, l'un des plus insignes Monumens de l'habileté de cet Architecte, sçavoir, la belle & magnifique Eglise qu'il fit bâtir le Roy Victor Amedée, dont nous venons de parler, à quelques Milles de Turin. *La Nobilissima Chiesa, dit l'Auteur, per Voto del Re Vittorio Amedeo magnificamente fabricata*

fabricata sul colle di superga , poche miglia dalla Citta &c.

ART. VII. LI CINQUE ORDINI *delle Architettura civile di Michel Sanmicheli. Opera del Conte Alessandro Pompei. Verona 1735.*

Voici encore un Architecte Italien d'une grande réputation , lequel a vécu dans le XV. & dans le XVI. siècles ; il étoit de Verone , & à mérité qu'une Personne de considération , telle que le Comte Alexandre Pompei , grand Amateur de l'Architecture , transmît à la Postérité , par un Livre exprès , tout ce qui concerne sa méthode , son intelligence , sa capacité , & les grands Ouvrages dont il a enrichi son Pays.

EXPLICATION DE DIVERS MONUMENS SINGULIERS , *qui ont raport à la Religion des plus anciens Peuples. Avec l'Examen de la derniere Edition des Ouvrages de S. Jérôme , & un Traité sur l'Astrologie Judiciaire , Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce. Par le R. P. Dom * * * , Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur. 1. Vol. in-4°. de 459. pages , sans la Préface & les Tables. A Paris chez Lambert & Durand , rue S. Jacques , M. DCC. XXXIX.*

L'Auteur a dédié son Ouvrage à M M. de l'Académie des Inscriptions & des Belles-Lettres ; cette Dédicace est exprimée en

ces

ces termes, au milieu d'une très-belle Estampe ; où sont parfaitement bien distribués & gravés tous les Attributs de l'Antiquariat.

A MESSIEURS
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES
MODELES
DE LA SAINTE CRITIQUE
ARBITRES
DU MERITE LITTERAIRE
RESTAURATEURS
DES TEMPS.
INTERPRETES
DES MONUMENS ANTIQUES
GARANS
DE L'IMMORTALITE.

Il commence son Ouvrage par la *Description d'un beau Marbre, conservé dans la Salle des Antiques du Louvre, qui représente exactement ce qui se passoit immédiatement après la mort des Personnes de qualité.* Comme c'est sur ce Marbre qu'il dit que » M. Maffei étala » en partant de Paris, les progrès qu'il a faits » dans l'étude de l'Antiquité, il remarque d'abord

d'abord plusieurs traits importans qui ont échappé à son attention. M. Maffei s'étoit contenté de dire que la Personne étendue sur le lit, n'est que mourante. Notre Auteur prétend qu'elle est morte, assurant que les Anciens ne se sont jamais avisés de représenter sur leurs Tombeaux les personnes mourantes; & là-dessus il s'ouvre un vaste champ pour relever les méprises dans lesquelles il prétend qu'est tombé M. Maffei; on ne peut pas les détailler ici sans excéder les bornes ordinaires. D'ailleurs pour rendre les choses sensibles, il faudroit avoir sous les yeux la Gravûre du Marbre en question, laquelle se trouve dans le Livre dont nous rendons compte, en une très-belle Estampe.

L'une des plus remarquables de ces méprises & sur laquelle on rapelle assés à propos ce mot d'Horace *Risum teneatis amici*, est que M. Maffei mêlant le sacré avec le profane dans ses Observations, ait avancé que les quatre Saints Couronnés, dont l'Eglise honore la mémoire au mois de Novembre, ont été ainsi apellés, parce qu'avant que d'embrasser la Foy, ils avoient été de ces sortes de Ministres, que les Payens nommoient *Couronnés*.

Comme le Marbre sur lequel notre Auteur exerce sa Critique est une *Conclamation*, la matière des Cérémonies funebres se trouve presque

presque entièrement épuisée dans la première Dissertation. Il y trouve M. Maffei en contradiction avec lui-même, & il prouve qu'il introduit, sans y penser, le pyrrhonisme, par la multitude de disjonctives dont il remplit ses Ecrits. Ce qu'il dit sur les Trompettes & les Cors employés aux funérailles des Romains, est curieux, & il ne peut souffrir que M. Maffei ait traité d'extravagant un certain bruit fait exprès pour chasser les Lemures & les Esprits malfaisans; il marque à cette occasion que les Lacédémoniens frappoient sur un chaudron toutes les fois qu'un de leurs Rois venoit à mourir, parce que, dit le Scoliaſte de Théocrite, le cuivre est pur de sa nature, & a la vertu de chasser les Spectres & les Esprits impurs. Cette pensée fait songer à l'usage de la sonnerie parmi les Chrétiens; mais il n'a pas la même origine. L'Auteur auroit pû en dire quelque chose; de-même qu'il rapelle à la page 26. des traits singuliers du deuil Ecclesiastique. Un des plus grands mécomptes de M. Maffei, est d'avoir pris pour des Prêtres dans ce Marbre, de purs & vrais Libitinaires, sur quoi il est relevé par une Critique un peu gaye, mais qui paroît solide & bien fondée. On réfute de la même manière l'usage, ou plutôt l'abus qu'il a fait d'un Passage de Tertulien, qui suppose, selon lui, que les Libitinaires étoient Prêtres.

Une seconde Estampe, gravée d'après un Marbre du Roy, représente l'Anniversaire de la mort de Bacchus. Notre Auteur reprend M. Maffei du profond silence qu'il a gardé en essayant d'expliquer ce Marbre, sur les Figures les plus essentielles qu'on y voit, sçavoir, une Minerve dans l'attitude d'une Bacchante, qui tient en l'air le cœur de son frere, & à ses pieds la corbeille où elle l'avoit enfermé. Il s'étend ensuite sur les Instrumens représentés dans ce Marbre Historique, & principalement sur la Flute Phrygienne, au sujet de laquelle son Adversaire paroît avoir mal entendu un Passage d'Athenée, & lui fait observer qu'il n'auroit eû qu'à ouvrir le Livre de Dom de Montfaucon, pour y voir de semblables Flutes. Enfin après avoir parlé du *Crupezia* ou *Scabilla*, Instrument des Anciens, il fait une récapitulation des erreurs Litteraires de M. Maffei; & outre les trois qui ont été ci-devant marquées, il lui reproche d'avoir pris des Sonneurs de Cor & de Trompettes, pour des Exorcistes; des Pratiques & des Usages Civils, pour des Actes de Religion; un seul & unique Pot, gravé sur le Marbre, où l'on faisoit chauffer de l'eau pour laver les Morts, pour deux Pots, contenant tantôt des Médecines & tantôt des Herbes, qui chassoient les Lemures; deux Flutes différentes, pour une double

ble Flute ; l'élégante distribution & l'attitude des Personnages , pour des imitations du Corregge. L'Auteur finit ce long Article des Funérailles, en observant que M. Maffei avoit donné un conseil impraticable au sujet des Antiques du Louvre , &c.

La troisième Planche représente un *Bacchus Psilas*, trouvée à Lyon il y a environ deux ans. L'Auteur est d'avis que c'est la Divinité honorée à Amiclée, Ville du Royaume de Sparte, parce que selon Pausanias, on y donnoit des aîles à Bacchus, comme en a l'Antique dont il s'agit ici, & les Peuples étoient dans cette pratique, parce que le vin élève l'esprit des hommes & le rend plus délié, ensorte qu'il lui sert comme les aîles servent à l'Oiseau. Ce qui démontre la vérité de cette pensée, est que *Psilas* signifie aîle dans la Dialecte des Doriens. A l'égard de l'élevation de l'esprit par le moyen du vin, c'est une chose dont tout le monde ne conviendra pas ; cela pouvoit être ainsi chés les Lacédémoniens, parmi lesquels tout étoit frugal. Le même Bacchus aîlé tient de la gauche un Oiseau de Riviere, appelle *lynx*, qu'il dit être un Canard, Oiseau criard, & qui cherche sa nourriture dans les ordures ; notre Auteur réfute en cet endroit ceux qui ont crû que c'étoit une *Hochequenë*. Cet Oiseau aquatique semble cependant faire un contraste

trafte avec Bacchus, ennemi de l'eau. Ici notre Auteur rapelle la sobriété des Gaulois, presque égale, en fait de vin, à celle des Lacédémoniens, & il observe qu'ils convenoient en bien des choses les uns avec les autres; mais il ajoute, à quoi bien des gens ne s'attendoient pas, que ce ne sont pas les Gaulois qui ont tiré leurs usages des Lacédémoniens, mais les Lacédémoniens qui l'ont tiré des Gaulois.

Notre Auteur, après avoir parlé d'un Médaillon, où il a crû voir plusieurs Curiosités qui ont rapport à l'Histoire des Messeniens, continuë ses Recherches sur le Bacchus Pfilas, à l'occasion d'une Figure trouvée à Lyon. Il la croit être le Satyre Marsyas, fameux Joüeur de Flute, dont il est parlé dans les Fables d'Hygin, & qui fut écorché vif par Apollon. Elien dit que sa peau formoit comme un miracle continuel; toutes les fois que l'on joüoit de la Flute, elle se mouvoit & raisonneit, au lieu qu'elle ne produisoit aucun mouvement, ni aucun son quand on joüoit de la Guitarre.

Les Inscription Sépulcrales où se trouvent ces deux mots *Sub ascia*, font la suite de l'Ouvrage. L'Auteur continuë d'y relever les fautes de M. Maffei, dont le sentiment est que *Sub ascia*, marque un Tombeau neuf qui n'a jamais servi & qui sort de la main de l'Ouvrier.

L'Ouvrier. L'explication qu'on donne ici de quelques termes de la Loy des douze Tables, est curieuse. Quoique le P. Oudin, Jésuite, parût n'avoir proposé son sentiment que comme une conjecture, & qu'il semble avoir traité cette matiere, où chacun est libre de penser comme il juge à propos, d'une maniere assez indifferente; notre Auteur n'a cependant pas crû l'Ecrit de ce Pere hors d'atteinte, & pour nous servir de ses termes, il y trouve *quantité d'hérésies Litteraires*. Toute cette dispute seroit trop longue à rapporter; nous aimons mieux renvoyer au Livre même.

Quoique l'Auteur, dans sa *Religion des Gaulois*, ait parû épuiser tout ce qui regarde les Druides, il donne encore ici du neuf au sujet des Eleves de ces anciens Gaulois; il a aussi réuni plusieurs Remarques interessantes sur le culte des Dieux Infernaux. Mais la Religion des Egyptiens est l'article sur lequel il s'est le plus doctement étendu, à l'occasion de ce qu'il a lû dans les nouveaux Mémoires de differens Missionnaires. Un beau Vase, chargé de Hieroglyphes, fait le sujet d'une très-longue Dissertation sur Isis & Osiris, sur un Anubis singulier, sur le Dieu Maevis, sur Harpocrate. Du culte de ces différentes Divinités, on passe aux différentes années des Egyptiens; & à cette occasion l'Auteur revient encore à la charge sur M. Maffei, qu'il

G dig

dit (pag. 208. 209.) *avoir été peu initié au mystérieux calcul* de ces Peuples , & doutant si jamais il a eû la clef de la *Chronologie Egyptienne*. A la page 223. il entreprend d'examiner les Explications des Marbres antiques de M. Lebrét, imprimées à Aix en 1733. & données par M. le Président Bouchier. Il y reprend le Pere Hardouin, Jésuite, d'avoir avancé sur la Chronologie Egyptienne des choses *inoüies & impossibles*.

L'Article du Dieu Mithras est un des mieux traités. L'Auteur y continuë de faire la guerre à M. Maffei, & dès le premier Paragraphe, il le raille au sujet d'une correction qu'il a entrepris de faire d'un endroit de la Lettre de S. Jérôme à Læta. L'Auteur fait observer, page 243. que S. Eloy, Evêque de Noyon, défendoit à son Peuple d'appeller *Seigneur* le Soleil ; ce qui fait soupçonner, ajoute-t'il, que les Gaulois avoient la même idée de Mithras que les Perses & les Romains. Car Mithri ou Methet, en ancien Persan signifioit *Seigneur*. Sa preuve eût été encore plus forte, si au lieu de citer S. Eloy, il eût cité là-dessus S. Cesaire, Evêque d'Arles, dont on croit que S. Eloy n'a fait qu'adopter les Exhortations. A la page 259. M. Maffei est convaincu de plagiat par l'Auteur, qui fait voir dans ses Ecrits de l'an 1727. mot pour mot, ce que Mrs Vallarsi & Maffei ont mis
dans

dans leur Edition de S. Jérôme à Vérone l'an 1734. concernant l'Antre de Mithras, où étoient les Simulacres monstueux, nommés dans S. Jérôme, en son Epître à Læta, cy-dessus citée; & il leur fait voir ensuite leur mécompte sur *Heliodromus pariter*, dont ils ont fabriqué *Helios*, *Dromo*, *Paver*.

A la page 294. notre Auteur revient aux Gaulois, & examine de nouveau leur *Sagum*, à l'occasion d'une Figure extraordinaire, trouvée depuis peu en Bretagne. Au bas de cette même page, l'Auteur remarque que nous avons inséré dans notre Journal de Septembre 1736. la Dissertation que M. Deslandes a donnée à ce sujet; & il semble blâmer l'éloge que nous en avons fait, à l'exemple, dit-il, de l'Auteur des Observations Modernes. Nous laisserons aux sçavans Auteurs des Mémoires de Trévoux, que nous nous sommes aperçûs depuis en avoir parlé avant nous, à juger si tous ces éloges, réunis en faveur de M. Deslandes, étoient bien fondés.

Le Sarcophage singulier qui se voit dans une Eglise de la Ville d'Aix, en Provence, mérite plus d'attention. L'Auteur observe que le goût des Anciens Romains étoit de faire graver sur leurs Tombeaux mille différentes choses qui n'y avoient aucun raport; il finit en remarquant, que si ce Tombeau profane se trouve dans une Eglise, c'est que

G ij le

348 MERCURE DE FRANCE

le génie des Chrétiens des premiers siècles étoit de placer & quelquefois d'enfouir les Idoles dans les Eglises , pour servir de trophée à la Religion , comme on voit par les bas-reliefs , trouvés à N. D. de Paris en 1711. par la fameuse Idole de S. Germain des Prez, le Ferrabo de l'Eglise de S. Etienne de Lyon , l'Hercule de la Cathédrale de Strasbourg , &c.

Les dix dernières Pièces de ce Volume , concernant les Antiquités profanes, sont, 1°. sur une Vénus, représentée sur un Bouc Marin , que l'Auteur dit être Vénus *Epitragia* , mentionnée dans Plutarque. 2°. Sur une Isis de Bronze , trouvée aux environs de Ceuta. 3°. Sur le Dieu Pactole , Fleuve célèbre de Lydie , & particulièrement honoré par les Habitans de Sardes. 4°. Sur l'Esclave Rhodope , devenuë Reine d'Egypte , par une aventure singulière. 5°. Sur un Jupiter, nommé *Summanus* , dont il semble que les Anciens aient souvent fait deux Divinités , que Capella a confondu avec Pluton. 6°. Sur les Mariages des Romains. 7°. Sur les Myſteres de Cérès 8°. Sur les Jeux institués en l'honneur d'Esculape. 9°. Sur un Tigranes, au sujet duquel M. Spanheim s'est trompé. 10°. Sur le Capricorne, représenté dans quelques Médailles d'Auguste.

Ce nombre prodigieux de sçavantes Remarques, est suivi d'Observations sur la nouvelle

Velle Edition des Ouvrages de S. Jérôme ;
 faite à Vérone. Notre Auteur y fait voir que
 les Editeurs qu'il avoit déjà nommés à l'oc-
 casion de l'Épître de S. Jérôme à Leta,
 n'ont été fondés dans les changemens qu'ils
 ont faits , que sur de simples conjectures , &
 non sur les Manuscrits , & il se plaint des
 omissions considérables qu'ils ont faites dans
 le Volume des Lettres. Il dit cependant qu'ils
 en ont consulté quelques-uns, mais qu'on ne
 peut faire aucun fond sur ces Manuscrits. Il
 auroit été à souhaiter que ces Editeurs en
 eussent eû d'aussi authentiques que les quatre
 Manuscrits de l'Abbaye de S. Germain des
 Prez, sur lesquels Dom J. Martianay a don-
 né en ce Lieu une Lettre du S. Docteur à
Aleta , Epouse de Toxotius , fils de sainte
 Paule.

Ce qui termine le Volume de l'Auteur ;
 consiste en un Talisman, dont il donne la
 description , & à l'occasion duquel il a com-
 posé un Traité de l'Astrologie Judiciaire ,
 dont la longueur nous empêche d'en donner
 l'Extrait.

Lambert & Durand, Libraires , rue S. Jacques ,
 à la Sagesse , mettront en vente dans le courant du
 mois d'Avril, deux Volumes in-4°. imprimés à
 l'Imprimerie Royale, dans la même forme que les
 Mémoires de l'Académie Royale des Sciences ; le
 premier contient les *Elemens de l'Astronomie* , & le
 G iiij second,

second, les *Tables Astronomiques des Etoiles fixes ; des Planettes & des Satellites de Jupiter & de Saturne* ; par M. *Cassini*, Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences. Comme on n'avoit point encore d'Elemens d'Astronomie imprimés en François, on a crû devoir les donner en cette Langue ; on a eû soin d'y faire usage des nouvelles Découvertes qui ont été faites en Astronomie, & de rapporter les Observations principales qui ont servi de fondement, tant aux Tables qu'à ces Elemens, que l'on a tâché de mettre, autant qu'il est possible, à la portée de tout le monde.

Le 15. Février, jour des plus heureux & des plus distingués dans nos Fastes, fut particulièrement consacré par l'Université de Paris à célébrer, selon sa coutume, la Fête Anniversaire de la Naissance du Roy, par des Actions de grâces & des Prières particulieres ; ce qui fut exécuté avec un grand concours & beaucoup d'édification dans l'ordre prescrit par un Mandement du Recteur, qui mérite d'être ici rapporté.

FERIÆ LUDOVICÆÆ.

NOS *Jacobus VALLETTE LE NEVEU, Rector Universi Studii Parisiensis, omnibus ac singulis Doctoribus, Gymnasarchis, Professoribus, caterisque Collegiorum Magistris, Salutem.*

Quò non est melius ac prastabilius ad felicitatem Populorum, quam Justus, Pacificus, & memor omnium utilitatis Princeps, eò pluris, quia contigit, publica pietatis interest, vitalis ut ille sit, votis efflagitare, sanctisque vocibus demereri. Hinc est quod alma virtutum scientiarumque Mater Universitas, eo, qui magis apud pèque convenit, affecta sensu, LUDOVICÆ XV. diem Natalem fastis addixit, gratiarum Deo reddend-

reddendarum concentu quotannis celebrandum. Nos igitur tam legitima consuetudini obsequentes, Mandamus ac iubemus, die Luna mensis Februarii decimo-quinto, qui LUDOVICI XV. Natalis est, in singulis Collegiis post Missam cantari Psalmum Exaudiat, & eâdem die integrâ Scholâ vacare, ut juvenus Academica honesta jucunditati permittatur.

Nos autem, unâ cum Ornatissimis Procuratoribus, Gymnasiarchis, (qui sunt in gremio præclaræ Facultatis) tum Collegiorum pleni, ut aiunt, exercitii, tum minorum Collegiorum in quibus extant Bursarii, & Professoribus ejusdem præclaræ Facultatis, tam actus docentibus, quam Emeritis qui per viginti annos docuerunt, aderimus horâ decimâ matutinâ in Sacello Collegii Harcuriani, ubi fiet Sacrum solemne, quod V. C. M. Ludovicus le Sauvage Veneranda Nationis Decanus Testamento suo Anniversarium instituit, ad gratias Deo Opt. Max. peragendas ob concessum Gallia Regem Justum & Pacificum LUDOVICUM XV. Datum in Edibus nostris Laudunais, die Jovis undecimo mensis Februarii, Anno Domini millesimo septingentesimo quadragesimo.

ASSEMBLÉE de la Société Littéraire d'Arras. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 18. Février 1740.

L'Assemblée solennelle de notre Association s'est tenue le 6. de ce mois; M. le Prince d'Isenghien & M. le Chevalier de Monmorency y ont assisté. M. de la Place a ouvert la Séance par un Discours, qui a été fort aplaudi; M. de Grandval, Conseiller, y a lû une Dissertation sur la Langue, qui a été du goût de tout le monde; on a ensuite fait la lecture du commencement d'un Ouvrage,

C iij qui

qui a pour objet l'Histoire particulière de notre Province. M. le Prince d'Isenghien a paru fort satisfait de ces épreuves & de l'ordre qui s'observe dans les Assemblées, il en a même parlé fort avantageusement à tout le monde ; c'est M. le Marquis de la Ferté qui a été nommé Directeur, & M. de Grandval a été choisi pour Chancelier, à la place de M. le Marquis de la Ferté. Quoique nous n'ayons à présent aucunes places vacantes, ayant reçu nouvellement Mrs de Moüy, du Repaire & Degouü, il se présente des Aspirans d'un mérite à être sûrs de remplir les premières Places qui vaqueront ; M. Dupetitrioux est de ce nombre.

ESTAMPES NOUVELLES.

Rendez-vous de Chasse, affés grand Sujet en hauteur, très-bien disposé & galamment orné, avec Figures, Chevaux, Chiens & Oiseaux de proie, dans un beau Paysage ; gravé avec beaucoup d'exactitude & de goût, par M. le Bas, d'après le Tableau original de M. Van Falins, qui est dans le Cabinet de Mad. Van Falins. L'Estantpe est dédiée à M. de Fontanieu, Intendant du Dauphiné. On vend cette Estantpe chés l'Auteur, Graveur du Roy, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Percée, & chés Ravenet, même rue, vis-à-vis la Sorbonne.

DIX-HUIT PETITES PIÈCES de Payfages en large, inventés & gravés par Seb. le Clerc, Chev. Romain, pour apprendre à dessiner. A Paris, chés Odieuvre, Quai de l'Ecole.

La Suite des Portraits des Grands Hommes & des Personnes Illustres dans les Arts & dans les Sciences, continué de paroître avec succès chés le même

même *Odiouvre*, Marchand d'Estampes, Quai de l'Ecole. Il vient de mettre en vente, toujours de la même grandeur :

CLOVIS III. XVI. Roy de France, mort en 695. après quatre ans de Regne, dessiné par A. Boizot, & gravé par J. G. Will.

LE P. ANGÈ DE JOYEUSE, Capucin, mort à Rivoli, près de Turin, le 27. Septembre 1608. âgé de 46. ans.

JÉRÔME BIGNON, Avocat Général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roy, né à Paris en 1590. mort le 7. Avril 1656. dessiné & gravé par C. Dupuis.

Il paroît chés le même *Odiouvre*, une Estampe allégorique en hauteur, où l'on voit le Cardinal de Fleury, au milieu de la Religion, de la Justice, de l'Abondance & autres Figures symboliques ; Diogene avec sa Lanterne, &c. On lit ces Vers au bas :

La France à la Vertu consacra ce Tableau ;

Le zele en forma l'ordonnance ;

La Vérité prit le Pinceau

Des mains de la Reconnoissance.

L'Estampe est gravée par M. P. Aveline, d'après M. J. Chevalier.

Il paroît une autre Estampe en large, chés le même, sous le titre de *l'Oiseau de bon augure*. C'est un Paysage de Baudouin, avec deux Figures, un Chien, une Cage, &c. Il y a des Vers au bas.

Il s'est glissé une erreur de fait dans le premier Volume du Mercure du mois de Décembre dernier, page 2776. nous avons mis, sur la foi d'un Mémoire peu exact, au nombre des Académies de

G. r. France,

France, qui ne subsistent plus, celles d'Angers & de Caën. Beaucoup mieux informés aujourd'hui, nous sommes ravis de déclarer que l'Académie d'Angers subsiste toujours, & est en vigueur, autant qu'elle l'a jamais été depuis son érection par le feu Roy Louis XIV son auguste Protecteur. Nous avons pour garant M. Poquet, Professeur en Droit François, Secrétaire de cette Académie, lequel ajoute dans une Lettre dont nous avons l'Original, que les Académiciens continuent de s'assembler sous les Mercredis pour des Conférences Littéraires, dans lesquelles se font des lectures en tout genre d'érudition, sans parler des Assemblées publiques, & en particulier de celle qui se tient tous les ans, dans laquelle on prononce le Panégyrique du Roy, &c. Ces Messieurs voudront bien nous excuser sur cette méprise, & souffrir en même-temps un petit reproche, c'est de ne point enrichir quelquefois le Mercure de leurs Productions, & du récit de ce qui se passe dans leurs Assemblées publiques, comme cela se pratique en général dans les autres Académies du Royaume.

A l'égard de l'Académie de Caën, dont l'origine est déjà ancienne, il est vrai qu'elle avoit cessé pendant long-temps ses Exercices, mais elle les a repris depuis que le Diocèse de Bayeux a pour Evêque M. de Luynes, heureux événement pour l'Eglise & pour les Lettres.

Les Chirurgiens de Besançon, qui composent une Compagnie nombreuse, se trouvent offensés par un Article du Mercure du mois de Décembre dernier, page 3114. où l'on rapelle, au sujet d'une Opération de la Fistule Lachrimale, faite heureusement à Paris, par M. Lab. Candide, que le Malade avoit été manqué à Besançon. Nous ne savions pas alors
le

le nom de l'Opérateur, qui est M. E . . . mais nous ne croyons pas devoir le nommer tout-à-fait, par la raison que pour n'avoir pas réussi dans une Opération, il n'est pas dit qu'il ne sera pas plus heureux & plus habile dans d'autres. Au reste nous reconnoissons, avec tout le Public éclairé, que la Chirurgie de Besançon mérite bien la réputation qu'elle s'est faite, & que plusieurs habiles Maîtres s'y sont fort distingués par le traitement & dans les diverses especes d'Opérations qui regardent les Maladies des yeux, & entre les autres, *M. Vacher*, Corrépondant de l'Académie Royale des Sciences, Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy, & Lieutenant du Premier Chirurgien de S. M. dans la Communauté des Chirurgiens de Besançon.

Il a été rendu le 9. Février 1740. entre le Corps des Marchands Orfèvres-Joüailliers, celui des Marchands Merciers & les quatre autres Corps de Marchands de la Ville de Paris d'une part, & la Communauté des Lapidaires de l'autre, un Arrêt du Parlement, dont plusieurs personnes, tant de Paris que des Provinces, & même des Pays Etrangers, peuvent avoir intererêt d'être instruits.

Les Orfèvres-Joüailliers & les Lapidaires, étoient en contestation depuis plus de cent ans. L'Arrêt qu'on annonce, termine leurs differends & regle définitivement l'état de ces Communautés entre elles. On y fait défenses aux Lapidaires de vendre des Pierreries garnies & mises en œuvre, à peine d'amende & de confiscation, & on les astreint à se renfermer dans la seule vente des Pierreries brutes, taillées & non garnies.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat, du 28. Janvier 1673. il avoit déjà été fait inhibitions & défenses aux mêmes Lapidaires de garnir & mettre en œuvre au-

G. vj. cunus

355 MERCURE DE FRANCE

cunes Pierrieres , & à tous autres qu'aux Orfèvres , à peines de 3000. livres d'amende & de tous dépens , dommages & intérêts.

L'Arrêt du Parlement , dont on parle , défend , en conséquence , aux Lapidaires de prendre la qualité de *Marchands Joüailliers* , & de donner à leurs Ju-
rés celle de *Gardes* , & ne leur permet que de se di-
re *Maîtres Lapidaires* , *Tailleurs* , *Graveurs* & *Ou-
vriers en toutes sortes de Pierres précieuses , fines &
naturelles*. Le Parlement ordonne que l'Arrêt sera
inscrit sur les Registres des Communautés contén-
dantes , & permet aux *Marchands Orfèvres-Joüail-
liers & Merciers* , de le faire imprimer.

On avertit le Public , que le Remede spécifique
pour l'*Hydropisie* , continué de se distribuer chés les
Grands Augustins , au bout du Pont-Neuf. La vé-
ritable composition de ce Remede s'est toujours
faite dans ce Convent , & s'y fait encore , par le
Frere Fulgence , Apoticaire du Couvent. Mal à pro-
pos quelques Particuliers se flatent d'en avoir le
secret , pour s'attirer la confiance du Public. Ce
Religieux a toujours été seul possesseur du Remede ,
sous le Sceau de l'Ordre.

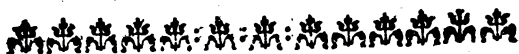
Le Vin Salifique , contre la douleur des dents , &
pour les conserver , se distribuë toujours avec beau-
coup de succès , à la demeure de M. le *Beau de
Villars* , ruë des Poulies , chés M. le Commissaire
Cadeau.



CHANSON

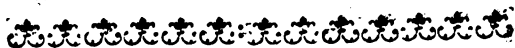
Le Marquis, Amant aimé de Lucile, Le Sr Grandval.
Le

CHANSON



CHANSON A BOIRE.

L'Amour dans ce charmant repas
 Veut soumettre mon cœur aux charmes de Silvie ;
 Si je me rends à ses apas ,
 C'est pour le reste de ma vie ;
 Descends des Cieux, puissant Dieu des Raisins ;
 Viens sur l'Amour remporter la victoire ;
 Sur tes Autels , pour célébrer ta gloire ,
 Je fais vœu de verser les plus excellens vins ,
 Et de passer mes jours à boire.



SPECTACLES.

*EXTRAIT de la Comédie intitulée , les
 Dehors Trompeurs, ou l'Homme du jour,
 représentée le 18. Février au Théâtre
 François.*

ACTEURS.

Le Baron ,	<i>Le Sr Dufresne.</i>
Celiante , sœur du Baron ,	<i>La Dlle Grandval.</i>
M. de Forlis ,	<i>Le Sr Duchemin.</i>
Lucile , fille de M. de Forlis , promise au Baron ,	<i>La Dlle Gauffin.</i>
Le Marquis, Amant aimé de Lucile,	<i>Le Sr Grandval.</i>

Le

La Comtesse, Amie du Baron, *La Dlle Quinault.*
 Lisette, Suivante de Celiante, *La Dlle d'Angeville.*
 Champagne, Valet du Marquis, *Le Sr Fierville.*

La Scene est à Paris, chés le Baron.

Cette Comédie a été reçue du Public avec les applaudissemens qu'elle méritoit. Le succès ne s'est point démenti dans la suite ; & le concours des Spectateurs n'a nullement diminué par le nombre des Représentations. On convient généralement que c'est vraiment une Pièce de Caractere. M. de *Boiffé*, qui en est l'Auteur, s'est attaché aux beautés du fond, sans négliger les beautés de détail ; le second titre qu'il a donné à sa Pièce dans l'impression, a paru plus convenable au Sujet qu'il traitoit, que le premier. *Les Dehors Trompeurs*, sembloient ne devoir caractériser que *Lucile*, qui affecte une espece de stupidité, tandis qu'elle a en effet beaucoup d'esprit, & qu'elle sent aussi-bien qu'elle pense, au lieu que le Titre de l'Homme du jour nous peint le Baron d'une maniere à ne pouvoir le méconnoître dans toutes ses actions ; c'est un jeune homme, livré au torrent du monde ; & tel qu'on croit devoir être aujourd'hui, pour briller dans ce qu'on appelle la bonne Compagnie. Le caractere de Grondeur, que l'Auteur lui donne de surplus dans son Domestique, est un supplément de ridicule, qui n'a rien de commun avec le premier. Passons à un Extrait le plus succinct qui nous sera possible, de ce qui se passe dans la Pièce.

Celiante, sœur du Baron, commence le premier Acte avec *Lisette*, sa Suivante. *Lisette* peint le Baron avec des traits qui font rougir sa Maîtresse pour un frere, en qui elle prend trop d'intérêt pour ne pas excuser ses défauts. *Lisette* est trop irritée des brusqueries d'un Maître aussi-dur dans son Domestique, qu'il

qu'il est gracieux dans le grand monde ; elle en cite quelques traits que Celiante rabat de son mieux , en voici un.

*Où , rien n'est plus aimable ;
Son commerce est charmant , son esprit agréable ,
Quand on n'est avec lui qu'en simple liaison ;
Mais il n'est plus le même au sein de sa maison :
Cet homme qui paroît si liant dans le monde ,
Chés lui quitte le masque ; on voit la nuit profonde
Succéder sur son front au jour le plus serain ,
Et tout devient alors l'objet de son chagrin.*

Ce premier portrait ne regarde que les *Dehors trompeurs* ; nous en citerons de plus essentiels qui nous peindront l'Homme du jour. Le reste de cette Scène est employé à l'exposition du Sujet. On y parle de *Lucile* , jeune fille , qui ne fait que de sortir du Convent , & qui doit être mariée au Baron , qui n'a pas plus d'égard pour elle , que pour son Domestique ; son Pere , qui s'appelle *Fortis* , & qui est pourvu d'un Gouvernement , a consenti qu'elle logeât dans la maison de son futur Epoux , & doit arriver incessamment pour les marier. Les Scènes suivantes ne servent que d'introduction à l'action principale. Une Comtesse , aussi répandue dans le monde que le Baron , trouve fort étrange qu'il veuille se marier ; un *Marquis* , ami du Baron , approuve son Mariage ; ce pour & contre donne lieu à des Dissertations pleines d'esprit ; le Baron arrive ; après quelques reproches qu'il effuye de la part de la folle Comtesse , il reste seul avec le Marquis ; ils se font une confidence mutuelle de leur situation. Le Baron se plaint de ce qu'il va épouser une

belle

360 MERCURE DE FRANCE

belle Statue, qu'il ne laisse pas d'aimer, malgré sa bêtise; le Marquis le console de son mieux, & lui déclare qu'il est bien plus à plaindre que lui, puisqu'il vient de perdre l'objet qu'il aime; & que sa Maîtresse a disparu pendant un malheureux voyage qu'il a été obligé de faire. Ils finissent ce premier Acte par une promesse réciproque qu'ils se font de se soulager, autant qu'ils pourroient, des disgrâces de l'Amour; par les douceurs de l'amitié.

Le Marquis ouvre la Scene dans ce second Acte avec son Valet *Champagne*, qui lui apprend que cette même Lucile, qui a disparu à ses yeux, est celle que le Baron va épouser. Une aventure aussi singulière, commence à faire naître l'intérêt qui va toujours en augmentant, jusqu'à la fin de la Pièce.

Le Baron vient demander au Marquis s'il n'a rien découvert au sujet de sa Maîtresse; le Marquis ne sait comment en agir auprès de son ami, qui pour son malheur, se trouve son Rival; il veut se retirer, le Baron l'empêche de sortir & se plaint de son peu de confiance; le Marquis rompt enfin le silence & lui dit, en parlant de Lucile, qu'il n'a garde de nommer :

*J'ai sçu que sa Famille au plutôt la marie ;
Pour tomble de malheur , je vais la voir unie
Au destin d'un ami qui m'enchaîne le bras.*

Le Baron lui conseille de pousser sa pointe auprès d'elle, puisqu'il en est aimé; le Marquis a beau relever les droits de l'amitié; le Baron lui répond :

*Sur cet article là votre scrupule est grand.
A son plus haut degré c'est porter la sagesse ;
Si vos pareils avoient cette délicatesse,*

Et

*Et marquoient tant d'égards pour Messieurs les Maris,
Je plaindrois la moitié des femmes de Paris.*

Le Marquis se laisse enfin persuader, puisque son Rival lui-même s'offre à lui rendre tous les bons offices qui dépendront de lui dans cette conjoncture.

Lucile vient; sa présence augmente le trouble du Marquis; elle n'est pas moins émuë en le voyant. Le Baron la prie de recevoir son ami avec moins de contrainte qu'elle n'en marque; le Marquis craignant que son trouble ne le décele, dit au Baron qu'il a déjà vû Lucile dans le même Convent, dont les murs renfermoient le cher objet duquel il lui a parlé. Le Baron prie Lucile de s'intéresser pour son ami auprès de sa Maîtresse, autant que la bienséance le pourra permettre. Lucile interdite, ne parle que par monosyllabes, ce qui lui attire des reproches peu obligeans de la part du Baron. Le Marquis se retire après avoir prié Lucile de vouloir bien agir en sa faveur. Le Baron, après de nouveaux reproches qu'il fait à Lucile, la prie de servir le Marquis. Voici sur quoi il fonde sa prière.

*S'il n'étoit question que d'une folle ardeur,
Bien loin de vous presser d'agir en sa faveur;
Je vous le défendrois; mais son amour est sage,
Et pour elle il s'agit d'un très-grand Mariage,
Où tout en même-temps se trouve réuni,
La naissance, le bien, avec l'âge assorti.
Son bonheur en dépend, ainsi, Mademoiselle,
C'est remplir le devoir d'une amitié fidelle.*

Lucile lui promet de lui obéir; elle y a trop d'intérêt pour lui manquer de parole. Il prend occasion

sion de quelques traits qui lui échappent, de la traiter avec la dureté ordinaire qu'il a pour son Domestique. Sa Sœur Celiane, qui en entend quelque chose, lui reproche son peu de ménagement, après qu'elle est sortie; elle s'attire à son tour quelque impolitesse, dont elle se plaint avec un peu d'aigreur. Elle le quitte pour faire place à M. de Forlis, qui vient d'arriver. Le caractere de ce Gouverneur de Place, est un des plus beaux qui soient dans la Pièce, à quelque chose près, que l'Auteur lui fait dire, pour égayer la Scene, Forlis se plaint au Baron de son indolence, il s'agit d'un nouveau Gouvernement, pour lequel il l'a prié de solliciter en sa faveur le Ministre, qui est de ses amis, & cependant il n'a encore rien fait pour lui. Voici le portrait qu'il fait de son caractere, parlant à lui-même.

*Tiens, je vais en six phrases
Te peindre ces devoirs qu'ici tu nous emphases.
Aller d'abord montrer aux yeux de tout Paris
Le dorure & l'éclat d'un nouveau Vis-à-vis;
Eclabouffer vingt fois la pauvre Infanterie,
Qui se salue, en jurant, de la Cavalerie;
De Toilette en Toilette aller faire sa cour;
Apprendre & débiter les nouvelles du jour;
Puis, au Palais Royal joindre un cercle agréable,
Et lier pour le soir une partie aimable;
Ne boire à ton dîner que de l'eau seulement,
Pour sabler le Champagne à souper largement;
Faire, l'après midi, mille dépenses folles;
En deux Médiateurs, perdre huit cent pistoles;
Sur une Tabatiere, ou bien sur des habits,*

Dire

*Dire ton sentiment & ton sublime avis ;
Conduire à l'Opera la Duchesse indolente ;
Médire , ou bien broder avec la Présidente ;
Avec le Commandeur ; parler Chasse & Chevaux
Chés le petit Marquis découper des Oiseaux ,
Voilà le plan exact de ta journée entiere ,
Tes devoirs importants & ta plus grave affaire.*

Forlis finit cette agréable Scene par ces deux Vers , qui ne conviennent pas trop à un Militaire tel que lui ; c'est au sujet de l'Apartement qu'il avoit coûtume d'occuper , & qu'il a cédé à un Abbé.

*La chose est plus choquante ;
Mais tout mon dépit cede à ma faim qui s'augmente
Viens , dans ce moment-cy , si tu veux m'obliger ,
Loge-moi dans ta Sale à manger .*

La premiere Scene du troisiéme Acte est entre le Baron & le Marquis. Ce dernier a une extrême répugnance à trahir son Rival, quoiqu'il l'en presse lui-même, sans sçavoir que c'est sa future Epouse qui est l'objet de cet amour qu'il veut servir ; mais enfin, cet ami vertueux se laisse persuader. Le Baron sort pour aller chercher Lucile ; le Marquis, dans un court Monologue, fait voir un reste de remords que l'arrivée de sa Maîtresse acheve de dissiper ; cette Scene est une des plus belles de la Pièce. Le Baron presse plus que jamais Lucile de ne rien oublier pour rendre au Marquis les bons offices qu'il attend d'elle. Lucile demande au Marquis de quoi il s'agit, c'est, lui répond le Marquis :

C'est

*C'est une Lettre**Que j'ose vous prier instamment de remettre**. A cet Objet charmant**Dont vous êtes l'amie , & dont je suis l'Amant ;**Il y verra les traits de l'amour le plus tendre.*

Lucile prend la Lettre & se charge de la faire lire. Le Baron est surpris de lui trouver de l'esprit. Lucile rentre pour s'acquitter de la commission agréable dont on vient de la charger. Le Baron, prêt à sortir, est arrêté par Forlis, qui veut absolument qu'il lui donne le reste de la journée. La Comtesse survient, & prétend que le Baron la suive, pour aller entendre un Joüeur de Violon qui fait l'admiration de tout Paris ; Forlis a beau s'y opposer, la Comtesse l'emmene malgré lui. Forlis le suit, sans le lui dire, pour observer toutes ses démarches.

Comme les deux derniers Actes qui restent, sont les plus remplis d'action, nous passerons légèrement sur les détails, pour nous restreindre dans les limites ordinaires.

M. de Forlis & Celiante, Sœur du Baron, commencent le quatrième Acte ; Celiante excuse, autant qu'elle peut, son Frere ; Forlis lui dit que le Baron n'a que trop été puni de lui avoir préféré un Violon, qu'il n'a pas entendu, parce que d'autres Curieux le lui ont enlevé ; il ajoute que par malheur on l'a fait joüer, & qu'il a perdu, outre l'argent qu'il avoit sur lui, plus de neuf cent Louis sur sa parole. Celiante voyant revenir le Baron, se retire pour laisser ces deux amis parler en liberté. Forlis, loin d'accabler le Baron de justes reproches, lui dit généreusement :

Non ,

*Non , n'appréhende rien ; le temps seroit mal pris ;
Quand ils sont malheureux , j'épargne mes amis.*

Il lui apprend qu'il a été le triste témoin de la perte qu'il vient de faire ; il lui demande s'il est en état de payer ce qu'il a perdu sur sa parole. Le Baron lui dit qu'il n'a que mille écus chés lui , & que tous ses amis l'ont abandonné à son mauvais sort. Forlis , en véritable ami , lui donne une bourse , où il y a huit cent Louis ; le Baron est pénétré de reconnoissance , & lui fait des remerciemens proportionés au service qu'il lui rend ; voici comment Forlis lui répond :

Va , mon argent profite ,

Quand il sert mon ami , quand son secours l'acquie.

Il prie le Baron de ne pas perdre un moment pour voir le Ministre , dont il est aimé , attendu que le Gouvernement qu'il brigue , est sollicité par un très-fort adversaire. Le Baron lui promet tout , & le quitte , pour aller acquitter sa parole envers ceux avec qui il a joué.

Celiane vient & dit à Forlis qu'elle vient de voir son Frere & qu'elle a découvert sur son visage une tranquillité , qui est , sans doute , un effet de la conversation qu'ils viennent d'avoir ensemble , Forlis lui répond :

Je crois qu'il est content , pour moi , je le suis fort.

Il n'en dit pas davantage & quitte Celiane , pour aller voir un de ses amis. Celiane est charmée de sa modestie sur un service qu'elle devine bien.

Lisette vient apprendre à Celiane que Lucile aime ; Celiane lui demande d'où lui peut venir ce soupçon. Lisette lui répond :

Ja

*Je viens de la surprendre ,
Dans le temps que sa main ouvroit un Billet tendre*

Lucile paroît ; Lisette veut se cacher, pour apprendre ses sentimens secrets ; Celiante l'oblige à la suivre, en lui disant :

*Non , viens , rentre avec moi ; respectons son secret ;
Celui que l'on surprend est un larcin qu'on fait.*

Lucile seule fait ce court Manologue.
*Enfin me voila seule , & banissant la crainte ,
Je puis donc respirer , & lire sans contrainte
La Lettre d'un Amant qui regne dans mon-cœur ;
Sa lecture peut seule adoucir ma douleur.*

Elle lit : Non , belle Lucile , il n'est point de situation plus singulière que la nôtre, ni d'Amant plus malheureux que moi, je vous vois à toute heure, sans pouvoir m'expliquer. Je m'aperçois qu'on vous méprise & qu'on vous croit sans esprit & sans sentiment, vous qui qui pensez si juste, & dont le cœur tendre & délicat, égale la sensibilité du mien, & c'est tout dire. Vous êtes à la veille d'en épouser un autre, & je n'ose me plaindre. Je pourrois me consoler, si votre mariage ne faisoit que mon malheur ; mais il va combler le vôtre, je le sçais, je le vois, & je ne puis l'empêcher ; c'est-là ce qui rend mon désespoir affreux. Sans une prompte reponse, j'y vais succomber.

Lucile, attendrie par cette Lettre, ne perd pas un moment pour y répondre. Dans le temps qu'elle acheve sa Lettre, le Baron entre, étonné de voir écrire une personne qu'il croit ne sçavoir pas même penser, il approche ; Lucile fait un grand cri ;
il

il la prie de lui montrer cette Lettre; au refus qu'elle en fait, il la prend entre ses mains; il est surpris d'y trouver tant d'esprit & de sentiment. Vain comme il est, il ne doute point qu'elle ne s'adresse à lui-même; il lui demande pardon du peu de justice qu'il lui a rendu jusqu'à ce moment; le Marquis survient; il est ravi de lui voir prendre le change. Lucile ne l'est pas moins. Cet Acte finit par la résolution que le Marquis prend de solliciter le Gouvernement que Forlis souhaite, ne trouvant point de meilleur acheminement à son propre bonheur, que de rendre heureux le Pere de sa Maîtresse.

Nous ne dirons qu'un mot du dernier Acte. Forlis, outré d'avoir appris que son Concurrent l'a emporté sur lui & vient d'être pourvû du Gouvernement qu'il briguoit, en fait de sanglans reproches au Baron, & lui dit de ne plus penser à devenir son gendre. Le Baron, après quelques mauvaises excuses, le prie de ne pas exécuter une menace qui retomberoit sur sa Fille, puisqu'elle l'aime; Forlis se rend à cette raison; il ne veut pas rendre sa Fille malheureuse; il la fait appeler & dit au Baron que son sort va dépendre du choix de Lucile; le Marquis arrive & annonce à M. de Forlis, qu'il a obtenu le Gouvernement pour lui, moyennant quelque avantage qu'on a fait à son Concurrent; Forlis en est pénétré de reconnoissance; Lucile vient avec la Comtesse; le Baron prie Lucile de prononcer l'Arrêt de son sort; elle prononce en faveur du Marquis; le Baron en est frappé de douleur, & la Comtesse en est saisie de plaisir. Elle finit la Pièce par ces quatre Vers, adressés au Baron :

*Venez, suivez mes traces ;
Fuyez votre maison , & reprenez vos graces ;*

Né

*Ne soyez plus ami ; ne soyez plus Amant ;
Soyez l'Homme du jour , & vous serez charmant.*

Cette Comédie réussit , pour le moins , autant par les situations & par la conduite, que par les détails. Elle est par le fond Comédie de Caractere , où les mœurs du temps , & précisément celles d'aujourd'hui , sont peintes avec des couleurs aussi vives que vrayes , & elle forme le caractere de *l'Homme du jour* , qui en est le Héros. Caractere neuf au Théâtre , quoique Paris soit plein de ces Hommes charmans , qui sont les délices du monde , où ils aiment à se répandre , & en même-temps les fléaux de leur maison , où ils n'entrent jamais qu'avec un front de chagrin.

Cette Piece paroît très-bien imprimée , chez *Prault* , le Pere , Quai de Gêvres.

Le 3. Mars , les Comédiens François représentèrent à la Cour la Tragédie d'*Edouard III.* suivie de *l'Epreuve Réciproque.*

Le 6. la Tragi-Comédie de *Bazile & Quitterie* , avec des Intermedes , dont on donnera le détail.

Le 10. le *Philosophe Marié & la Pupille.*

Le 15. la Tragédie de *Pompée & le Baron de la Crasse.*

Le 17. les *Dehors Trompeurs* , qui ont été généralement goûtés à la Cour comme à la Ville , & les *Vandanges de Surenné.*

Le 23. la Comédie du *Roy de Cocagne* , avec des Intermedes.

Le 29. la même Piece des *Dehors Trompeurs* , & petite Comédie nouvelle en un Acte , intitulée , *l'Oracle* , qui a été aussi applaudie , qu'au Théâtre François , & dont on ne manquera pas de parler , non-plus que des agrémens , dont la

Dlle

Dlle Cammasse, connuë par son grand talent pour la danse, fait le principal ornement.

Le 31. *Cinna & Crispin, Rival de son Maître.*

Nous dirons ici un mot des Intermedes de Chants & de Danses, qui ont été executés par les principaux Acteurs & Danseurs de l'Opera, dans les Pièces de *Basile & Quitterie*, & du *Roy de Cocagne*. Le premier Divertissement fut executé par les sieurs Dupré, du Moulin, Malter, Javilliers, Hamoche, & du May, & par les Dlls Sallé, Mariette, le Duc, Fremicourt & Barbarina. La Dlle Antier & le sieur Jelyot, chanterent chacun deux Ariettes, avec beaucoup d'applaudissement. La Dlle Barbarina dansa, pour terminer le Divertissement, en Pantomime avec le Sr Riccoboni, Comédien Italien, un Pas de Deux en Payfans, qui fit un extrême plaisir à toute la Cour. L'air de Violon est le même qui fut joué pour le Sr Raynaldi-Fausan, sur le Théâtre de l'Opera au mois de Septembre dernier. La Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France, honorerent la Pièce de leur présence.

La Comédie du *Roy de Cocagne* est du feu Sr le Grand, Comédien du Théâtre François, ornée de trois Intermedes de Chants & de Danses, dont la Musique est du Sr Quinault, l'aîné, retiré du Théâtre depuis 1734. Ces Divertissemens furent executés d'une maniere très-brillante, & au gré de toute la Cour, par les principaux Acteurs & Danseurs de l'Académie Royale de Musique, qu'on vient de nommer, & par les meilleurs Sujets de la Musique du Roy. M. Rebel, Sur-Intendant de la Musique de S. M. en survivance de M. Destouches, avoit fait les changemens nécessaires & l'arrangement convenable pour l'execution de ces trois Intermedes.

Le premier commença par la Marche du Roy de Cocagne; la Dlle Fel, représentant une Jardinier, H

chanta

370 MERCURE DE FRANCE

Chanta ensuite un Air de la troisième Entrée des *Indes Galantes*, *Triomphez agréables Fleurs*, &c. L'air des Fleurs fut joué après, celui de la Rose fut dansé par la Dlle Sallé, qui représentoit cette Fleur.

La Dlle Fel, chanta l'Air, *Entre mille Fleurs nouvelles*, &c. Les Paroles & l'Air sont des Auteurs de la Comédie & de la Musique, ainsi que les deux Airs qui suivent.

La Dlle Deschamps, représentant la *Jonquille*, chanta l'Air, *Non, ce n'est plus le temps de la persévérance*, &c. La Dlle le Breton, dansa l'Air de la *Violette*, & la Dlle Romainville chanta la Parodie, *Je fais la simple Violette*, &c. On joua après la Gavotte en Rondeau, de la troisième Entrée des *Indes Galantes*, ainsi que l'Air de *Borée*, dansé par le Sr Woilliers, l'aîné, & la Dlle Sallé. Celui de *Zéphir*, dansé par le Sr D. Dumoulin. Le Passépiéd & la Gavotte furent dansés par le même Danseur & par la Dlle Sallé.

Le second Intermede commença par l'Air des Silphes du Sr Quinault, qui est du second Divertissement de la Comédie. On substitua l'Air Italien *Simplificata tortorella*, chanté par la Dlle Fel, à la place du premier Air que l'on chantoit à la Comédie, pendant que le Roy de Cocagne est à table. On a été obligé de conserver les paroles du second Air, *Quittez vos faillances*, &c. parce qu'elles sont nécessairement liées à la Pièce. M. Rebel a remis ces Paroles en Musique, pour être chantées par le Sr Jélyou, parce que l'Air ancien avoit été fait pour une Basse-Taille.

Le troisième Intermede étoit composé de deux Rigodons du Ballet des *Indes Galantes*, d'une Sarabande & d'une Forlane de M. de la Lande, dansées par la Dlle *Barbarina*. La Dlle Fel, en Jardinière, chanta un Air du Ballet des *Amours de Prothée*. Dans ces Lieux char-

mans,

enans, Bacchus & l'Amour s'unissent, &c. L'Air de Violon, dont le Chant qui précède n'est que le cano-vas, fut dansé par le Sr *Malter, l'Anglois*. L'Ariette du premier Acte des *Talens Lyriques; Fuis, &c.* fut chanté par le Sr *Jolyot*, en Jardinier, avec la Gavotte & la Parodie qui suit du même Acte; *Un jour passé dans les tourmens, &c.* chanté par la Dlle *Fel*. On joua après le premier Menuet du second Acte du Ballet des *Gnaces*, avec la Parodie, *Jeunes Beautés quelle est la gloire, &c.* elle fut chantée par la Dlle *Deschamps*, représentant la Jonquille. Le second Menuet, suivi de deux Gavottes du même Acte, furent dansés par la Dlle *Dalmond*, & la Parodie de la première Gavotte, *l'Amour pour nous se déclare, &c.* chantée par la Dlle *Fel*. Le Rondeau majeur du quatrième Acte du Ballet des *Sens*, avec un Passepied, dansés par la Dlle *Mariette* & le Sr *Malter, l'Anglois*. La Parodie du Rondeau de *l'Amour tout subit les Loix*, chantée par le Sr *Jolyot*. Le Branle de la Comédie du Roy de *Cocagne*, & trois Couplets du Vaudeville de la même Piece, furent chantés par les Dlls *Deschamps & Fel*, & par le Sr *Jolyot*, suivis de la Contre-danse du troisième Acte du Ballet des *Amours des Dieux*. Tous ces Divertissemens furent terminés par une Pantomime, dont la Musique est du Sr *Blaise*, Basson de la Comédie Italienne, & dansée par la Dlle *Barbarina* & par le Sr *Ricoboni*, au gré de toute la Cour.

Le 9. les Comédiens Italiens représentèrent aussi à la Cour, la Comédie de la *Surprise de la Haine*, & celle des *Mascarades Amoureuses*.

Le 16. les *Méamorphoses d'Arlequin*; Comédie Italienne, qui fut suivie d'un très-joli Ballet, de la composition du Sr *Ricoboni*.

Le 22. *l'Heureux Stratagème & l'Ecole des Mores*.

H ij Le

572 MERCURE DE FRANCE

Le 30. *Arlequin dans le Château Enchanté*, Comédie Italienne, qui fut suivie d'un Pas de six, composé de quatre Danseurs & de deux Danseuses, très-bien exécuté.

Le 17. l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre la Tragédie de *Jephthé*, tirée de l'Ecriture Sainte, dont elle a donné quatre Représentations, dans laquelle la Dlle le Maure, après une absence d'environ cinq ans, représenta un des principaux Rôles, avec un aplaudissement général; on trouve que cette Actrice a conservé toute l'étendue de sa voix, avec les graces & le naturel que tout le monde lui connoît. Elle a été si bien secondée par la Dlle Antier, que dans le *Duo* du quatrième Acte ces deux voix, qui semblent faites l'une pour l'autre, se distinguoient à peine. On n'a jamais vû à ce Théâtre d'Assemblées si nombreuses. Il est de notre devoir de rendre ici justice à la vérité, le Poème & la Musique de cet Opera n'ont jamais été si généralement goûtés.

Le 21. on donna par extraordinaire, la Tragédie de *Pirame & Thisbé*, pour la Capitation des Acteurs, comme cela se pratique toutes les années; on dansa à la fin de la Pièce, le Pas de six, dont la Musique est du sieur Rebel, le Pere, intitulé, *les Plaisirs Champêtres*, exécuté dans sa nouveauté au mois de Septembre 1734. Il est dansé aujourd'hui par les Dllles Sallé & Mariette, & par les Srs Dupré, Dumoulin, Malter & Javilliers.

Le 3. Mars, les Comédiens Italiens donnerent sur leur Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, la première Représentation d'une Comédie nouvelle en Vers & en trois Actes, intitulée le *Superstitieux*, de la composition du Sr Romagnesy, laquelle a été interrompue

interrompuë à la seconde Représentation , par l'indisposition d'un Acteur. On parlera plus au long de cette Pièce quand on la reprendra ; elle a été reçûë favorablement du Public.

Le 12. ils donnerent une Pièce Italienne en un Acte, intitulée, *Arlequin Prodigue*, laquelle avoit déjà paru sur le même Théâtre au mois de Juin 1716. en trois Actes, sous le titre de *Lélio Prodigue & Arlequin Prisonnier par complaisance*.

Le 19. ils donnerent une autre Pièce Italienne, nouvelle, intitulée, *Arlequin dans le Château Enchanté*, dont le principal Rôle est joué par l'Arlequin Italien, qui a été fort applaudi.

Le 3. Mars, l'Opera Comique donna deux Pièces nouvelles d'un Acte en Vers & en Vaudevilles ; la première est la Parodie de l'Opera de *Pirame & Thisbé*, & la seconde a pour titre *l'Épreuve dange-reuse*. Ces pièces sont terminées par le Ballet Pantomime du Pédant amoureux, dont on a déjà parlé.

Le 19. on donna encore deux Pièces nouvelles, d'un Acte chacune, en Vaudevilles & des Divertissemens ; la première a pour titre *l'Ecole d'Asniere*, & l'autre la *Servante justifiée*, lesquelles ont été applaudies. Un nouveau Danseur y parut pour la première fois, & dansa une Entrée de Payfan, au gré du Public.

M. le Chevalier *Servandoni*, Peintre & Architecte du Roy, donnera le 5. Avril, sur le grand Théâtre du Palais des Thuilleries, un nouveau Spectacle, avec sept changemens de Décorations, qui représentera *la Descente d'Enée aux Enfers*, tirée du VI. Livre de l'Enéide de Virgile.

Les applaudissemens du Public, si bien mérités en tant d'occasions, ont engagé. Cet habile Ar-

H iij tistè

siste à faire de nouveaux efforts cette année pour donner un Spectacle aussi éclatant que pompeux & varié, & s'il est permis d'en juger par une répétition que nous en avons vûe, le succès nous paroît certain; & nous croyons que le Spectateur sera également frappé d'étonnement & d'admiration à beaucoup d'égards, de la parfaite imitation, sur tout de l'eau, par les chutes, les torrens, les cascades, les napes & la fluctuation, dont les mouvemens vifs & pressés, imitent au même degré de justesse, la fluidité, le cristalin & le bruit des Eaux.

Le Chevalier Servandoni a trop de génie & de lumieres, pour n'avoir pas senti qu'un seul objet dont les parties sont en repos, ne peut contenter que les Gens de l'Art, ou quelques Curieux, attentifs à la parfaite conformité de la Copie avec le Modele, à l'adresse de l'Optique, à l'exactitude des Proportions, à la justesse de la Perspective; c'est l'unique effet que pouvoit produire la Représentation de *Saint Pierre de Rome*.

Mais pour occuper le Public une certaine mesure de temps, il a senti la nécessité d'assembler plusieurs Morceaux qui vinssent successivement se présenter aux yeux, d'employer le prestige des Machines, l'action de quelques Personnages, d'y joindre même des Concerts, & de donner une espece de vie à ce Spectacle; c'est ce qu'il a essayé dans celui de *Pandora*.

Pour la Représentation d'aujourd'hui, le Chevalier Servandoni a choisi le Sujet le plus connu, & celui qui promet le plus de variété, qui fournit les contrastes les plus marqués, qui occasionne de rapides passages des ténèbres à la lumiere, de l'épouvante au plaisir, du terrible au gracieux, surprises qui font les situations d'un Spectacle muet. Nous entrerons dans un plus grand détail le mois prochain sur cet ingénieux & brillant Spectacle.

NOU-



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

ON a appris par la voye de Pologne , qu'il étoit arrivé à Constantinople un Envoyé de Thamas Kouli-Kan , qui avoit eû déjà plusieurs conférences avec le Grand Visir, & qui l'avoit assuré que Thamas Kouli-Kan , malgré son mécontentement du refus que le Grand Seigneur avoit fait de lui accorder le passage sur les Terres de l'Empire Ottoman , pour aller visiter le Tombeau de Mahomet , devoit envoyer dans peu un nouvel Ambassadeur à Sa Hauteſſe , pour lui faire diverses propositions.

R U S S I E.

DANS le dernier Traité entre la Turquie & la Moscovie , on assure que les deux Puissances sont convenues qu'Asoph sera démoli , mais que le Grand Seigneur & la Czarine pourront faire construire chacun une Place fortifiée sur le bord du Tanaïs ; qu'aucun Vaisseau Moscovite ne pourra naviger sur la Mer Noire ; que les Tartares de Cubardie seront reconnus pour un Peuple libre & indépendant , & que leur Pays servira de Limite aux Etats des deux Puissances ; que le Grand Seigneur prendra des mesures certaines pour empêcher les Tartares qui relevent de la Porte, de faire aucune course en Moscovie ; que les prisonniers faits de part & d'autre , seront rendus , à l'exception de ceux qui auront changé de Religion ; & que les nouvelles Limites seront réglées dans six mois.

H iiii

L'Am.

L'Ambassadeur de Thamas Kouli-Kan a donné avis à la Czarine, que ce Prince devoit lui envoyer huit Elephans qu'il a enlevés au Grand Mogol, & qu'il se proposoit de faire présent de trois autres de ces animaux au Duc de Curlande.

On travaille à dresser un Mémoire circonstancié de tout ce qui a été découvert par les dernières perquisitions qu'on a faites au sujet de l'affaire des Knés Dolgoroucky, & ce Mémoire sera envoyé à tous les Ministres de la Czarine dans les Cours Etrangères, afin de faire connoître à toute l'Europe, que S. M. Cz. n'a usé de rigueur en cette occasion, que parce qu'elle ne pouvoit plus avec prudence, suivre son penchant à la clémence.

Le Détachement des Gardes du Corps & celui des Régimens des Gardes à pied, qui ont servi pendant la dernière Campagne dans l'Armée commandée par le Comte de Munich, arriverent d'Ukraine le 6. de ce mois, & le lendemain ils entrèrent dans Petersbourg. La marche se fit dans l'ordre suivant.

Plusieurs chevaux de selle des Officiers des Gardes du Corps, couverts de magnifiques caparaçons; le Détachement des Gardes du Corps, ayant à sa tête deux Lieutenans, deux Sous-Lieutenans & deux Enseignes; l'Ecuyer de M. Streschnew, Major des Gardes du Corps; trois chevaux, conduits chacun par un Palfrenier; un carrosse & un chariot de bagage de ce Major, l'un & l'autre attelés de six chevaux; l'Equipage du Major Général Apraxin & un de ses carosses, aussi à six chevaux, précédé de son Ecuyer. Six chevaux de selle, deux Postillons, deux Heyduques, un chariot de bagage, une chaise de poste & deux carosses à six chevaux du Baron Gustave de Biron, Lieutenant Feldt-Maréchal & Colonel. Lieutenant des Gardes du Corps; ses chevaux de bataille & plusieurs chevaux de selle de ses Adjudans;

judans ; un Lieutenant et un Sous-Lieutenant des Bombardiers ; l'Artillerie des Régimens des Gardes à pied ; M. Sokolow , Quartier Maître du premier de ces Régimens ; leurs Maréchaux des Logis ; M. Badinoff , Adjudant du Major Général Apraxin ; ce Major Général , suivi d'un Ecuyer , de deux Pages et de deux Heyduques ; les Compagnies des Grenadiers des Régimens des Gardes à pied ; douze Hautbois ; le Quartier Maître Général de l'Armée ; M. Palmenbach , Lieutenant Colonel du premier Régiment des Gardes à pied ; les Equipages et les Domestiques de ces deux Officiers ; quatre Heyduques , quatre Pages et deux Gentilshommes du Baron Gustave de Biron ; Mrs Lunin et Aderkass , ses Adjudans ; le Baron Gustave de Biron , devant lequel marchaient deux Courreurs , et qui étoit accompagné de plusieurs Gentilshommes et d'un grand nombre de Domestiques ; le Détachement des trois Régimens des Gardes à pied ; composé de trois Bataillons. La marche étoit fermée par le Major Streschnew et par sa Suite. Ces Troupes passerent dans les principales rues , et elles défilèrent devant le Palais de la Czarine , qui les vit d'un des Balcons de son Appartement. Les Soldats avoient des branches de Laurier à leurs chapeaux.

Tous les Officiers s'étant rendus au Palais , ils furent admis à baiser la main à S. M. Cz. et le soir il y eut au Palais un Bal , pendant lequel M. de Nepluew arriva de Constantinople , avec la Ratification du Traité entre la Turquie et la Moscovie , signée par le Grand Seigneur. La Czarine en donna part aussi-tôt au Marquis de la Chétardie , Ambassadeur du Roy de France , et le même jour on annonça au Peuple par une Salve générale de l'Artillerie de la Citadelle et de l'Arsenal , que la Paix étoit conclue.

Le Scarskier d'Oczakow , le Pacha de Choczin ,

H v le

le Topigi Bachi , et trois autres Officiers Turcs de distinction , qui étoient prisonniers de guerre , ayant eu ce jour-là pour la première fois l'honneur de rendre leurs respects à la Czarine , S. M. Cz. leur dit qu'ils étoient libres , et le Seraskier d'Oczakow lui fit un Discours de remerciement , dans lequel il l'assura que ni lui ni les autres Prisonniers , ne perdroient jamais le souvenir des marques de bonté qu'ils avoient reçus d'elle pendant leur détention , et qu'ils feroient gloire de les publier dans toutes les occasions.

Le lendemain il y eut des Réjouissances publiques pour la conclusion de la Paix , et l'on fit sur le bord de la Neva une très-belle Illumination , qui représentoit un Jardin avec ses Parterres , Allées , Berceaux , Terrasses , Bassins , Jets d'eau , & autres ornemens. Dans le milieu étoit une Allée , terminée par un Soleil levant. A neuf heures du soir , on tira un Feu d'artifice , dont la magnificence répondit à celle de l'Illumination. La Forteresse & l'Arsenal étoient entièrement illuminés , ainsi que les Hôtels des Ambassadeurs et des principaux Seigneurs de la Cour.

La Czarine déclara le même jour la grossesse de la Princesse Anne de Meckelbourg , Epouse du Prince Antoine Ulrich de Beveren.

On a fait par ordre de S. M. Cz. plusieurs Epées d'or , enrichies de diamans , dont elle se propose de faire présent au Comte de Munich , au Feldt-Maréchal Lesci , au Feld-Maréchal de Biron , au Général Romanzoff , au Baron Gustave de Biron , et aux Lieutenans Feldt-Maréchaux Stoffeln & Lowendahl. Celles qui sont destinées pour le Comte de Munich et pour le Feldt-Maréchal Lesci , coûtent , l'une 10000 , Roubles , et l'autre 8000.

La Czarine a fait publier au sujet de la Paix , une procla-

Proclamation qui porte , que le Monde entier est informé de ce que les Provinces de la Frontiere de la Moscovie ont souffert par les irruptions des Tartares ; que leurs excès ont été portés à un tel point que toutes les instances de S. M. Cz. pour prévenir une rupture avec la Porte , n'ayant pas eû le succès qu'elle désiroit , elle a été enfin obligée de prendre les Armes et de se servir des forces que Dieu lui a données , pour procurer la sûreté et la tranquillité de ses Sujets ; que comme il a plu à la Divine Providence , de bénir une résolution prise par de si justes motifs , la Czarine a non-seulement éloigné de ses Frontieres les Ennemis , mais que son Armée victorieuse a pénétré jusque dans le cœur de la Crimée , pris plusieurs Places et Fortresses importantes , et remporté divers avantages sur les Turcs et sur les Tartares ; que cependant , comme son principal objet a toujours été d'assurer à ses Sujets un bonheur durable , elle n'a pas laissé pendant le cours de tant de succès , de songer à parvenir à une Paix qui pût remplir ses desirs ; que Dieu qui n'abandonne pas ceux qui se confient en lui , a accordé à S. M. Cz. ce qu'elle souhaitoit avec tant d'ardeur ; que la guerre est terminée , que le repos succede aux troubles , et qu'une parfaite intelligence est rétablie entre elle et le Grand Seigneur par le Traité conclu au Camp de Belgrade le 18. du mois de Septembre de l'année dernière , et ratifié à Constantinople le 28. du mois de Décembre de la même année ; que par ce Traité les Frontieres de la Moscovie se trouvent maintenant à l'abri des courses des Tartares , que les conditions du Traité du Pruth sont annullées , et que la Czarine a secoué le joug des engagemens préjudiciables et peu honorables qu'on y avoit contractés ; que plusieurs milliers de Moscovites , qui avoient

H vj

été

été arrachés du sein de leur Patrie et qui gémissent dans un dur esclavage , seront renvoyés incessamment chés eux et délivrés des longues misères qu'ils ont souffertes ; que les Négocians des Etats de la Czarine obtiennent par le même Traité par rapport au Commerce , des avantages et des prérogatives beaucoup plus considérables qu'on ne leur en avoit jamais accordé. dans l'Empire Ottoman ; qu'en attendant que ce Traité soit rendu public , S. M. Cz. a jugé à propos d'informer ses Sujets d'un si heureux événement , et qu'elle les exhorte à remercier avec elle le Dieu de Misericorde, Auteur et Dispensateur de tous les biens , et à le prier de les prendre sous sa protection , de les garantir de nouveaux troubles , et de les faire jouir long temps des fruits de la Paix.

ALLEMAGNE.

ON mande de Vienne , que le dernier Courrier qui est arrivé de Constantinople , a apporté un Sabre damasquiné , garni de Pierres précieuses , que le Grand Visir a envoyé au Prince de Saxe Hildsburghausen.

Ces Lettres ajoutent , que le premier de ce mois , le Prince Esterhasi donna à la Cour le Divertissement d'une Course de Traîneaux. L'Ambassadeur de Venise étoit avec lui dans le premier , qui étoit précédé de huit hommes à cheval. Les autres Traîneaux étoient occupés par la Comtesse Sophie de Staremborg , & le Comte Nicolas Esterhasi ; par la Comtesse de Martinitz , et le Comte Ferdinand de Harrach ; par la Comtesse Palsi et le Comte de Trautson ; par la Comtesse Colloredo et le Prince de Bevern ; par la Comtesse de Schaffgotsch et le Comte Nicolas Palsi ; par la Comtesse Esterhasi et le

le Comte Colloredo ; par la Comtesse de Stein & le Prince de Salm ; par la Princesse de Lamberg et le Prince Emanuel de Lichtenstein ; par la Comtesse de Harrach et le Comte Ernest de Saxe-Weissenberg ; par la Comtesse de Zinzendorf et le Comte Zobor ; par la Princesse d'Aversperg et le Baron de Sternberg ; par la Baronne de Sternberg et le Prince d'Oettingen ; par la Comtesse de Lamberg et le Prince de la Tour Taxis ; par la Comtesse épouse du Comte Vincenz de Zinzendorf et le Comte de Kinski.

L'Empereur ayant donné ses ordres pour qu'on n'empêchât point le Feldt-Maréchal Comte de Wallis de continuer sa route vers la Forteresse de Spielberg, ce Général y arriva le 22. du mois dernier, et il y fut reçu par le Comte de Sinzendorf, qui en est le Gouverneur. La Garnison étoit en haye sous les Armes, Tambour battant et Enseignes déployées, et le Feldt-Maréchal Comte de Wallis fut salué du nombre de coups de canon dont on a coutume de saluer les Feldt-Maréchaux. Ce Général, en entrant dans le Fort, voulut remettre son épée, mais le Comte de Sinzendorf, n'ayant point reçu d'ordre de l'Empereur à ce sujet, refusa de la prendre, et il donna le soir au Comte de Wallis un magnifique souper, auquel tous les principaux Officiers de la Garnison furent invités.

Le Feldt Maréchal Comte de Seckendorf a renouvelé ses instances pour obtenir une décision définitive de son affaire, et la permission de se retirer dans les Terres qu'il possède en Saxe.

Selon les derniers avis de Belgrade, le Général Schmettau y donna le dernier jour du Carnaval une Fête au Pacha de Romélie, qui, en sortant de chez ce Général, fit distribuer aux Musiciens et aux Domestiques 1200. Ducats.

On écrit de Dresde, que le 23. du mois dernier,

Leurs

382 MERCURE DE FRANCE

Leurs Majestés prirent le Divertissement d'une Course de Traîneaux, et que celui dans lequel le Roy étoit avec la Reine, étoit précédé de 32. Palfreniers à cheval ; d'un Ecuyer du Roy et du Premier Fourrier de la Cour ; d'un Traîneau à six chevaux, rempli de Trompettes et de Hautbois ; de plusieurs Pages de L. M. Le Traîneau du Roy et de la Reine étoit suivi de 29. autres Traîneaux, dans chacun desquels étoit une Dame et derrière elle un Cavalier. Après ces Traîneaux venoient un Traîneau vuide, conduit par un Ecuyer du Roy ; un autre Traîneau à six chevaux, rempli, comme le premier, de plusieurs Instrumens ; le Joueur de Gobelets de la Cour, vêtu en femme, sur un cheval chargé de Sonnettes ; plusieurs Pages du Roy ; deux Chambellans ; un Ecuyer-Cavalcadour, et un grand nombre de Palfreniers ; tant des Ecuries du Roy, que des principaux Seigneurs de la Suite.

Le Roy s'étant rendu vers le milieu du mois passé au Palais de la Vengrie, S. M. y vit un Combat d'Animaux, qui dura depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure après midi. On fit combattre un Lyon, une Panthere, un Tigre, un Léopard, trois Ours, un Faureau, un Loup, douze Singliers et deux Chevaux sauvages. Le Lyon déchira deux des Sangliers, et un des Chevaux sauvages fut tué par les Ours.

Le premier de ce mois, on fit à la Cour de Dresde, la clôture du Carnaval par une magnifique Masquerade, composée de quatre Quadrilles, qui représentoient les Habitans des quatre Parties du Monde. Chaque Quadrille étoit de douze Seigneurs et de douze Dames. Leurs Majestés étoient à la tête de la Quadrille d'Afrique ; celle d'Asie avoit pour Chefs M. Malachowsky, Vice-Chancelier de Pologne, et la Comtesse Rutowska ; la Quadrille d'Europe étoit conduite

conduite par le Comte de Saxe et par la Comtesse Moczinska, et celle d'Amérique l'étoit par le Comte Rutowsky et par la Princesse Lubomirska. Ces quatre Quadrilles s'étant rassemblées dans le grand Salon du Palais, elles se rendirent au grand Théâtre, où L. M. virent une Représentation de l'Opera, après laquelle il y eut au Palais une Fête d'Hôtellerie, dans laquelle l'Hôte et l'Hôtesse furent représentés par le Duc de Saxe Wesseinfels et par la Princesse sa fille. L. M. accompagnées des Masques des quatre Quadrilles, assistèrent à cette Fête d'Hôtellerie, et leur table fut servie en même temps et dans la même Sale que celle de l'Hôte. Lorsque le repas fut fini, on commença dans le grand Salon le Bal, qui dura jusqu'au lendemain matin.

La Quadrille, à la tête de laquelle le Roy et la Reine étoient, étoit composée de la Barone d'Erffa, de deux Comtesses de Bruhl, de la Baronne de Schonfeldt, des deux Dames de Looss, de la Comtesse Mysinska, de la Baronne d'Einsiedel, de la Comtesse de Wolfersdorf, de la Baronne d'Unrube, des Dames de Rex et de Bunau; du Comte de Bruhl, Ministre du Cabinet; du Comte, son frere, Grand Ecuyer; du Comte de Wolfersdorff, Grand Veneur, de Mrs de Rex et de Looss, Conseillers Intimes; du Baron de Schonfeldt; du Comte Mysinsky, et du Baron d'Einsiedel, Chambellans; de M. de Looss, l'ainé; de Mrs d'Arnim et de Bunau, et du Baron de Breitenbach,

I T A L I E.

LES Cérémonies des Obseques du Pape ont été faites dans l'Eglise de S. Pierre du Vatican avec les formalités accoutumées, & elles ont duré pendant neuf jours, les Congrégations s'étant tenues

1045

C. & il eut à dîner chés lui plus de 100. personnes. Le Marquis Mari se trouva à cette Fête, & l'on y but la santé du Roy de France, au bruit de l'Artillerie de la Ville & du Château. Après le dîné, le Marquis de Maillebois & le Marquis Mari se rendirent avec tous les Officiers des Troupes Françaises & Gênoises à un Bal, auquel la Ville les avoit invités.

Les dernières Lettres confirment la nouvelle qu'on avoit reçue de l'expédition qu'un Détachement des Troupes Françaises a fait à Ziccaro, & elles marquent que ce Détachement n'avoit manqué que de quelques minutes le Baron de Trost, & qu'il n'avoit avec lui qu'une trentaine de Vagabonds, dont on en avoit tué cinq & fait un prisonnier.

Ces Lettres ajoutent que le Comte de Brancas étoit retourné à Campolore où il commande, & qu'il devoit aller visiter la Pieve de Fiumorbo, où il avoit reçu ordre d'établir un poste de 150. hommes, afin d'en défendre l'entrée aux Habitans rebelles de l'Isolacci, dont on a brûlé les maisons.

D'autres Avis portent que le Marquis de Maillebois avoit demandé aux Podestats, aux Peres du Commun & aux Curés du Cap-Gorfe & de plusieurs autres endroits, une liste de tous les Vagabonds de leurs différens Districts, & qu'il vouloit les faire sortir du Pays, pour en assurer la tranquillité.

Les mêmes Lettres marquent que malgré les précautions qu'on prenoit pour empêcher qu'elle ne fut troublée, il se commettoit de temps en temps quelques assassinats dans la campagne, & même à la Baïte, & que les voleurs y avoient tué dernièrement près de l'Hôtel du Marquis Mari, un Soldat qui venoit de toucher une somme assez considérable pour un homme de son état.

Le

Le 27. du mois passé, le Marquis de Maillebois donna encore à la Bastie un grand Bal, auquel il invita toutes les Dames de la Ville; les Officiers des Troupes Françoises en donnerent le 28. un autre qui fut des plus magnifiques, & le Marquis Mari en a dû donner un le premier de ce mois pour la clôture du Carnaval.

Suivant la supputation qui a été faite par ordre du Marquis de Maillebois, le dommage que les derniers ouragans ont causé aux Oliviers dans la Province de la Balagna, monte à plus de 100000 livres.

On mande de Gènes de la fin du mois dernier, que la Mer y étoit gelée depuis plusieurs jours dans la Darfe, & que l'on ne se souvient point d'avoir senti dans ce Pays de froid semblable à celui de cet Hyver.

On a reçu avis aussi depuis peu, que le 6. de ce mois au matin, on avoit senti une violente secousse de Tremblement de Terre, qui n'a cependant causé aucun dommage. On a appris depuis qu'elle s'est fait sentir jusqu'à Milan, & qu'elle a été très-violente à Livourne, à Pise, à Lucques & à Massa de Carrera, mais qu'elle n'y a causé aucun dommage considérable.

Ces Lettres ajoutent que le 10. de ce mois, le froid étoit un peu plus modéré, quoique tout le Pays soit encore couvert de neige; mais que la gelée a été si forte dans toute la Lombardie, qu'on ne se souvient point d'y avoir senti un Hyver si rigoureux.

N A P L E S.

LEs six mois de délai accordés au Capitaine Espagnol, qui a été condamné à mort pour avoir tué sa femme, étant expirés, & cet Officier n'ayant pu

pû prouver les infidélités par lesquelles il prétendait que sa femme l'avoit porté à cette violence, il fut décapité le 9. du mois passé.

ESPAGNE.

ON écrit de Madrid, que la Chapelle de N. D. de la Paix, située dans le Jardin du Convent des Capucins du Pardo, menaçant ruine, on transporta le 17. du mois dernier l'Image miraculeuse de la Vierge qu'on y conserve, dans l'Eglise de ces Religieux, & que l'on fit à cette occasion une Procession solennelle, dans laquelle le Marquis de S. Jean, accompagné du Comte de Montijo & du Marquis de la Rosa, porta l'Etendart. Deux Chapelains d'honneur du Roy, soutenoient sur leurs épaules l'Image de la Vierge, & les Ducs de Medina Celi & d'Atreco, ainsi que les Marquis de Villarias & de la Ruchena, tenoient les cordons du Dais. Le Patriarche des Indes, assisté des Chapelains d'honneur, officia pontificalement à la Messe, après laquelle le Sermon fut prononcé par le Père Paul Fidele de Burgos, Consulteur de la Chambre de l'Infant Cardinal, Théologien, & Examineur de la Nonciature, & Prédicateur du Roy.

Les ordres ont été expédiés par Don Joseph de la Quintana, Secrétaire d'Etat de la Marine, pour restituer le Vaisseau Hollandois qu'un Armateur Espagnol a conduit depuis peu à S. Sebastien, & pour faire punir cet Armateur.

Sur les représentations faites à la Cour par le Comte de la Mark, Ambassadeur du Roy de France, l'Infant Don Philippe, Grand Amiral d'Espagne, a écrit, par ordre du Roy, une Lettre Circulaire à tous les Gouverneurs des Villes Maritimes, pour leur faire sçavoir que tous les Armateurs Espagnols,

pagnois, qui contreviendront à la défense faite par S. M. d'entrer dans les Rivières ou Bayes de France, seront punis comme Forbans.

HOLLANDE ET PAYS-BAS.

MR Vander-Meer, Ambassadeur d'Hollande à Madrid, a mandé aux Etats Généraux, qu'il avoit remis au Marquis de Villarias le Mémoire qu'ils lui avoient ordonné de présenter à la Cour d'Espagne, au sujet de la Déclaration de guerre de S. M. contre l'Angleterre.

Ce Mémoire porte qu'il y a dans la Déclaration quelques-ends qui ne paroissent pas assez expliqués, & d'autres absolument contraires aux Traités qui subsistent entre l'Espagne & la Hollande, & que comme non seulement l'équité connue de S. M. C. mais encore les assurances qu'elle donne de son amour pour la Justice dans cette Déclaration, font juger que son intention n'est pas d'enfreindre à l'égard des Puissances Amies & Alliées les anciens Traités, les Etats Généraux sont convaincus qu'il suffira de rapporter ces ends de la Déclaration, pour déterminer S. M. C. à donner des explications qui rassurent les craintes des Négocians, afin d'éviter toutes les équivoques qui pourroient donner lieu à des disputes, & même à des vexations par le mauvais usage qu'en pourroient faire des Officiers subalternes.

Il est dit dans l'Article second de la Déclaration, après la défense du Commerce avec les Anglois, qu'on ne pourra introduire en Espagne aucunes marchandises du crû ou des Manufactures de la Grande Bretagne, & que ces marchandises seront confisquées partout où elles se trouveront, dans les Boutiques, Magasins, Maisons, Voitures ou Vaisseaux

Vaisseaux de quelque Particulier que ce puisse être, soit des Sujets & Vassaux de S. M. C. soit de ceux des Royaumes, Etats & Provinces, avec lesquelles elle est en paix & en alliance.

Les Etats Généraux représentent dans leur Mémoire, qu'en vertu de cet article les Officiers du Roy d'Espagne pourroient vouloir visiter les Bâtimens Hollandois qui auroient à bord des marchandises Angloises, destinées pour l'Italie, le Levant, l'Afrique, ou autres endroits non sujets à S. M. C., quoique ces Vaisseaux ne se trouvassent dans les Ports d'Espagne, que parce que la tempête, ou quelque autre accident les auroit obligés d'y relâcher, & quoiqu'ils ne déchargassent rien de leur cargaison; que cette visite seroit contraire aux Traités entre l'Espagne & les autres Puissances Commerçantes; qu'aussi voit on bien, que ce n'est pas l'intention du Roy d'Espagne, puisqu'immédiatement après cet article, S. M. C. assure qu'elle est dans la résolution de conserver avec elles la paix, la franchise & la liberté du Commerce; que cependant cette disposition ne paroît pas suffisante pour rassurer les Négocians & les Capitaines de Vaisseaux Hollandois, si l'on n'y ajoute une explication plus claire & plus positive; qu'ainsi il semble qu'on auroit pu y marquer, conformément à ce qui est stipulé par le Traité de 1767. entre l'Espagne & l'Angleterre, que les Vaisseaux des Pays amis & alliés de l'Espagne, lesquels justifieront par leurs Lettres de Mer, qu'ils sont destinés pour d'autres endroits, & qui seront obligés par les contretemps de la Mer, de relâcher dans quelque Port d'Espagne, sans y rien décharger, ne seront visités ni inquiétés en aucune façon, quand même ils auroient des marchandises Angloises à bord, bien entendu que ces Bâtimens seront obligés de remet-

re à la voile , dès que le mauvais temps sera passé , ou qu'ils auront réparé les dommages causés par la tempête.

Le Roy d'Espagne ordonne par l'article V. de la Déclaration , qu'on visite au moins de quatre mois en quatre mois les Magasins , les Boutiques , & les Maisons des Marchands , & que toutes les Marchandises prohibées qu'on y découvrira , soient dans le cas de la Saïsie.

On remarque dans le Mémoire , que ces visites dans les Maisons des Négocians Etrangers , sont expressément défendues par les Decrets des Rois d'Espagne du 15. Mai 1610 , du 26. Juin 1616 , du 26. Juillet 1644 , du 9. Mars & du 9. Novembre de l'année suivante ; par les Articles XIX. XX. & XXVIII. du Traité conclu en 1648 , par la Cour de Madrid avec les Villes Anscatiques , & par le Traité conclu à Utrecht.

L'Article V. de la Déclaration ajoute que pour faciliter les visites , & la vérification qui en est l'objet , tous les Marchands & Négocians des Etats de S. M. C. , tant Nationaux qu'Etrangers , tiendront leurs Journaux & Livres de Compte en Langue Castillane ; qu'ils y enregistrent tout ce qu'ils achèteront ou feront entrer en Espagne , & qu'ils seront obligés , toutes les fois qu'on le leur demandera , de les communiquer aux Commissaires qui seront nommés par la Cour de Madrid.

Les Etats Généraux prétendent que des deux dispositions contenues dans cette Clause , la première est manifestement contredite par l'Article XXXI. du Traité de 1667 , entre l'Espagne & l'Angleterre ; par les Articles I. & IV. du Traité d'Utrecht , dans lequel on confirme tout ce que contient celui de 1667 ; & par deux Decrets de la Cour de Madrid , du 12. Juillet 1674 , & du 16. Mars 1687 ;
que

que les mêmes Articles des Traités cités s'oposent à la seconde disposition, & que les Decrets du 19. Mars 1645, du 12. Juillet 1674, & du 16. Mars 1681, n'y sont pas moins contraires.

Le Roy d'Espagne ayant déclaré dans l'Article V. qu'il n'entend pas que les Reglemens prescrits dans cet Article, dérogent en rien à ce qui est stipulé dans les Traités, par rapport à la liberté du Commerce avec les Rois, Princes, Etats & Républiques, avec lesquels il est en paix & en alliance, & qu'il désire que toutes les Conventions demeurent dans toute leur force & leur vigueur, comme si elles étoient reperées dans le présent Decret; les Etats Généraux finissent leur Mémoire; en disant qu'ils esperent que S. M. C. voudra bien comprendre les Négocians & Marchands Hollandois dans l'exception que les Sujets des Puissances amies & alliées de la Cour de Madrid ont droit de demander.

Le Vaisseau commandé par le Capitaine Neyer Veldt-muys, qui étant parti d'Amsterdam, pour se rendre à Bilbao avoit été pris par un Armateur Espagnol, & conduit à Saint Sebastien, sous prétexte qu'il avoit à bord quelques marchandises d'Angleterre, a été restitué au Propriétaire, conformément aux ordres du Roy d'Espagne, & S. M. C. a fait condamner l'Armateur à une amende de 1000. écus, & à six mois de prison.

On apprend de Bruxelles, que la Navigation du Grand Canal ayant été entièrement interrompue par les glaces depuis le 7. du mois de Janvier dernier, & le commerce avec la Hollande ayant cessé, on travailla il y a quelque temps à rompre les glaces par le moyen d'un grand Bateau ferré, attelé de 36. chevaux, qu'on conduisit le long du Canal, & qui descendit jusqu'à la riviere de Ruppel à six lieues de Bruxelles.

MORTS

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE vingt-huit Fevrier, Pierre Otthoboni, Vénitien, Cardinal de l'Eglise Romaine, Doyen du Sacré College, Evêque d'Ostie, & de Velettri, Commandeur de la Basilique de S. Laurent in *Damaso*, Vice-Chancelier de la Sainte Eglise Romaine, Archiprêtre de la Basilique de S. Jean de Latran, Grand Prieur d'Irlande, de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Préfet des Chantres-Chapelains de la Chapelle Pontificale, Secrétaire de la Congrégation du S. Office, ou de l'Inquisition, Protecteur de la Couronne de France à Rome, pour les Affaires Ecclesiastiques, Abbé des Abbayes de Marchiennes, de Montier-en-Der, & de Saint Paul de Verdun, en France, &c. mourut à Rome, d'une fièvre maligne, dont il avoit été attaqué dans le Conclave, d'où il avoit été obligé de sortir le 25. précédent. Il étoit âgé de 72. ans, 7. mois, & 26. jours, étant né le 2. Juillet 1667. & avoit de Cardinalat 50. ans, trois mois, & 21. jours. Il étoit fils unique d'Antoine Otthoboni, Noble Vénitien, & Procureur de S. Marc, ci-devant Général de l'Eglise Romaine, mort le 19. Fevrier 1720. & de Marie Moretti, sa femme, morte au mois de Novembre 1713. Pierre Otthoboni, son grand oncle, ayant été élu Pape, sous le nom d'Alexandre VIII. le 6. Octobre 1689. à l'âge de 79. ans & demi, s'empressa de l'élever aux premières Dignités de l'Eglise, & quoiqu'il n'eût alors que 22. ans & trois mois, il le déclara d'abord Secrétaire d'Etat, le 15. du même mois d'Octobre, & lui donna la riche Abbaye de Chiaravalle, dans le Milanés, & une
I autre

autre dans le Parmesan , & sur la fin du même mois, celles de S. Laurent , & de S. Jean , & S. Paul à Rome. Il le créa Cardinal le 7. Novembre suivant, & le déclara le même jour Vice-Chancelier de l'Eglise. Il lui assigna ensuite le Titre Diaconal de S. Laurent *in Damaso* , & le 11. Janvier 1690. il le nomma Légat d'Avignon , & au mois de Mars suivant , il lui donna la Dignité de Grand Prieur d'Irlande , & deux Abbayes , l'une dans l'Etat Ecclesiastique , & l'autre dans le Royaume de Naples. Il fut encore déclaré au mois d'Avril de la même année Protecteur de l'Ordre de la Merci , à la place du Pape , son grand oncle , après la mort duquel le nouveau Pape Innocent XII. le confirma au mois de Juillet 1691. dans la Légation d'Avignon , pour le reste des trois ans du terme de cet Emploi. Il prit possession le 18. Mars 1692. de la Charge de Protecteur de la Compagnie des Peintres , Sculpteurs , & Architectes de Rome. La Dignité d'Archiprêtre de la Basilique de Sainte Marie-Majeure lui fut conférée par le Pape Clement XI. au mois de Juillet 1702. Ayant reçu de France un Brevet, par lequel il étoit déclaré Protecteur des Affaires de cette Couronne à Rome, à la place du Cardinal de Medicis, qui venoit de renoncer au Cardinalat, il en donna part au Pape le 25. Juillet 1709. mais il ne commença à faire les fonctions de cette place qu'au mois de Janvier 1712. L'Abbaye de Marchiennes-au-Pont, Ordre de S. Benoît, Diocèse d'Arras , lui fut donnée le premier Avril 1713. ainsi que celle de Montier-en-Der , Ordre de S. Benoît, Diocèse de Châlons sur Marne , le 22. du même mois. Celle de S. Paul de Verdun , Ordre de Prémontré , lui fut encore conférée le 20. Janvier 1716. Ayant passé dans l'Ordre des Prêtres , à la place du feu Cardinal Marescotti , le 26. Juin 1724. en conservant néanmoins

moins son Titre Diaconal, il reçut des mains du Pape Benoît XIII. les Ordres sacrés les 11. 12. et 14. Juillet suivans, & il célébra sa première Messe le 16. du même mois. L'Evêché de Sabine, vacant par la mort du Cardinal François Aquaviva d'Arragon, fut proposé pour lui en Consistoire le 29. Janvier 1725. & il fut sacré le 4. Fevrier suivant par le Pape, assisté des Cardinaux Paulucci, Vicaire, Barberin, Gaetano, Altieri, Orsini, & Olivieri. Il fut déclaré Secrétaire de la Congregation du S. Office le 12. Juin 1726. & la Dignité d'Archiprêtre de la Basilique de S. Jean de Latran lui fut conférée le 12. Juillet 1730. par le nouveau Pape Clement XII. au lieu & place duquel il passa le 24. du même mois de l'Evêché de Sabine à celui de Frascati, et peu de jours après, il fut élu aussi à la place du même Pape, Protecteur de l'Eglise & College de S. Laurent *in miranda de Speziali*. Il devint Soudoyen du Sacré College, par la mort de François Barberin, auquel il succéda dans les Evêchés unis de Porto & de Ste Rufine, qui furent proposés pour lui en Consistoire le 15. Decembre 1734. Enfin il parvint au Decanat le 17. Août 1738. par la mort de François Barberin, & les Evêchés unis d'Ostie & de Velletri, attachés à cette place, furent proposés pour lui en Consistoire le 3. Septembre suivant. Il reçut en cette qualité le *Pallium* des mains du Pape le 7. , et il fit son Entrée publique à Ostie le 29. du même mois. Il a institué par son Testament sa Légataire universelle Dona Marie-Julie Buoncompagni, veuve de Marc Otthoboni, Duc de Fiano, son oncle, mort le 15. Avril 1725. laissant au petit-fils de cette Dame, une pension de 1500. écus Romains. Il a legué à l'Eglise de S. Louis de la Nation Française un Calice d'or, & une magnifique Chasuble.

La Généalogie de la Famille Orthoboni se trouve au nombre des Familles Papales, dans le second Tome des Maisons Souveraines, imprimé en 1736. P. 663.

On mande de Lisbonne que la Veuve Marie Farroa mourut à Vizeu le 22. Fevrier dernier, âgée de plus de 110. ans.

COUPLET EPIGRAMMATIQUE

Sur le grand froid des mois de Janvier & Fevrier 1740. ; par allusion à la Lettre adressée à l'Univers, pour le rassûrer contre la prétendue déclinaison extraordinaire de la Terre vers le Septentrion.

EN vain un Auteur très sçavant
 Dans sa docte Critique,
 Veut que la Terre cheminant,
 Reste dans l'Ecliptique;
 Cette froide Saison
 Prouve sans verbiage,
 Que loin d'elle au Septentrion
 La Terre fait voyage.

TRADUCTION.

D Octrinâ madidus, sagaxque Scriptor,
 Contendis Criticis, doctique frustra.

*In cursu solito manere Terram ,
Nec Ecliptica transvolare puncta :
Hanc gelu , glaciesque , vixque junctim ,
Verbis sine , garrulisque dictis ,
A cursu solito procul moveri ,
Et Arcton propè comprobant vagari.*

Par M. l'Abbé Collin , Licentié en Théologie , de la Maison & Société Royale de Navarre , & Professeur au Collège Royal de Navarre.



FRANCE.

NOUVELLES DE LA COUR, DE PARIS, &c.

LE 1. de ce mois, Mercredi des Cendres, le Roy reçut les Cendres des mains de l'Abbé d'Andeuil, Aumônier de S. M. en quartier. La Reine les reçut des mains de l'Archevêque de Rouen, son Premier Aumônier.

Le 6. premier Dimanche de Carême, le Roy & la Reine entendirent dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe chantée par la Musique. L'après midi, L. M. assistèrent à la Prédication du Pere de Neufville, de la Compagnie de Jesus, & le 9. le Roy & la Reine entendirent le Sermon du même Prédicateur.

Le 13. second Dimanche de Carême, le Roy & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique. L'après midi, L. M.

accompagnées de Monseigneur le Dauphin assistèrent au Sermon du même Prédicateur.

Le 20. troisième Dimanche de Carême, le Roy & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique. L'après midi, L. M. assistèrent au Sermon du même Prédicateur.

Le 18. le Roy & la Reine entendirent le Sermon du même Prédicateur.

Le 15. Fête de l'Annonciation de la Ste Vierge, L. M. entendirent la Messe chantée par la Musique, & assistèrent aux Vêpres.

L'après midi le Roy & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, entendirent la Prédication du même Prédicateur.

Le même jour, la Reine communia par les mains de l'Abbé de Chevreuse, son Aumônier en quartier.

Le 27. quatrième Dimanche de Carême, le Roy & la Reine entendirent dans la même Chapelle la Messe chantée par la Musique.

L'après midi & le 29. L. M. entendirent le même Prédicateur.

Le 30. pendant la Messe du Roy, l'Archevêque de Narbonne prêta Serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le 8. le Baron de Schimmling, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, eut une audience particulière du Roy, dans laquelle il prit congé de S. M. Il fut conduit à cette audience par M. de Varnhagen, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 15. le même Ministre eut une audience de la Reine, & il prit congé de S. M. Il eut ensuite audience de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, & il fut conduit à ces audiences par le même Introduceur.

Le

Le 10. Mars, M. *Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury*, Diacre du Diocèse de Narbonne, Bachelier de Sorbonne, & Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Bugey, soutint dans la grande Salle des Actes, avec tout le succès possible, une Thèse sur les Sacremens PRO MINORE ORDINARIA, à laquelle présida M. *Louis-Jacques de Rastignac*, Archevêque de Tours, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne &c. L'Acte fut des plus solennels, honoré de la présence de S. E. M. le Cardinal de Fleury, oncle du Souverain, de celle de M. le Nonce, de plusieurs Archevêques & Evêques, avec un concours extraordinaire de Personnes de la Cour & de la Ville, de la première distinction.

Le 17. M. *Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Fleury de Ceilhès*, Souvdiacre du Diocèse de Narbonne, Frere de l'Illustre Abbé dont on vient de parler, aussi Bachelier de Sorbonne, Abbé de Royaumont, soutint dans la même Salle, & avec un égal succès, une pareille Thèse PRO MINORE ORDINARIA, sous la Présidence de M. *Charles-Nicolas de Saulx-Tavannes*, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, Comte & Pair de France, Docteur de Sorbonne, &c. Ce fut avec la même solennité & le même concours extraordinaire des Personnes les plus respectables, &c.

Le même jour, on célébra un Service solennel, en l'Eglise Paroissiale de S. Louis de l'Hôtel Royal des Invalides, pour le repos de l'ame de M. d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, Directeur & Administrateur de cet Hôtel. Tous les Ministres & autres Personnes de la première distinction assisterent à ce Service.

Pierre *Pajot*, Maître des Requêtes depuis 1719 & Intendant de la Généralité de Montauban depuis 1724. a été nommé à l'Intendance de la Généralité d'Orléans, à la place de feu François de Bausan. On a parlé du nouvel Intendant d'Orléans dans les Mercurès de Mars & Novembre 1739. en rapportant la mort de ses père & mère, p. 613. & 2716.

Jacques-Alexandre *Briçonnet*, Maître des Requêtes depuis 1731. a été nommé à l'Intendance de Montauban. Il est frère de François-Guillaume Briçonnet, Président de la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, qui a été reçu à cette Charge le 7. Janvier 1727.

Le 29. Mars, les deux places de Conseiller d'Etat, vacantes par la mort de Louis-Achilles-Auguste de Harlay, & par celle de Pierre-Hector le Guenchois, ont été données, la première, à Pierre *Gilbert de Voisins*, ci-devant premier Avocat Général au Parlement de Paris, Charge dont il se démit au mois de Janvier 1739. après l'avoir exercée avec beaucoup de réputation pendant 20. ans, & plus, y ayant été reçu le 5. Décembre 1718.

La seconde, à Louis *Sauveur Renaud*, Marquis de Villeneuve, Ambassadeur ordinaire pour le Roy à la Porte Ottomane, depuis 1728. & auparavant Lieutenant Général de la Sénéchaussée de Marseille pendant plus de 20. ans. Il est parlé de lui & de sa famille dans le Mercure d'Avril 1728. p. 840. à l'occasion de sa nomination à cette Ambassade.

M. le Chancelier a accordé depuis peu la Charge de Conseiller Grand Rapporteur au Sceau, à M. *Michel*, Conseiller au Grand Conseil, fils du Receveur Général des Finances de la Généralité de Montauban.

La

Le 15. de ce mois le Roy a fait une Promotion d'Officiers Généraux , qui a été rendue publique par l'impression. Nous en donnerons le détail historique dans le Journal prochain.

Le 29. Fevrier , la Reine entendit en Concert le Prologue & le premier Acte d'*Amadis de Grece* , mis en Musique par M. Destouches, Surintendant de la Musique du Roy. On continua les Actes suivans le 5. & le 12. Mars. La Dlle Huguenot & le Sr Benoît remplirent avec grand succès les Rôles de *Melisse* & d'*Amadis*, ainsi que le Sr Jelyot celui du *Prince de Thrace*.

Le 14. & le 19. la Reine entendit le Ballet des *Talens Lyriques* , de M. Rameau , dont la Musique fit beaucoup de plaisir , surtout celle de la troisième Entrée. La Dlle Rameau & le Sr Jelyot exécutèrent les premiers Rôles avec aplaudissement.

Les 21. 26. & 28. on donna en Concert à la Reine, l'Opera de *Jephthé* , dont les principaux Rôles furent remplis par les Dlls Huguenot & Rameau , & par les Srs Benoît & Tribou.

A. M L L E H U G U E N O T.

NE vantez plus les Chants de *Philomelle*,

Les Dieux du Printemps ont fait choix:

D'une autre Messagere qu'elle,

Pour les annoncer dans nos Bois.

Quels Sons majestueux ! Quelle Grace nouvelle !

Que de tendres Accords ! Les Cieux sont-ils ouverts ?

Est-ce un trait ravissant de leurs divins Concerts ?

Est-ce

*Est-ce d'Iris la voix harmonieuse ?
 Ainsi que l'Aigle anticienne
 Perce le vaste sein des airs ,
 Sur l'aile de ses sons , Iris fuyant la Terre ,
 S'élève au-dessus du Tonnerre :
 C'est aux Enfans des Dieux à goûter les douceurs
 De ses accens , avoués des neuf Sœurs ;
 Loin d'eux toute oreille profane.
 Ah ! lorsque tu te fers d'un si parfait organe ,
 Amour , que ton Empire est puissant sur les Cœurs !*

**SUPPLÉMENT à l'Article de la Pompe
Funèbre , &c. du Duc DE BOURBON.**

CET Article se trouve à la page 382. du *Mer-*
cure de *Fevrier* dernier ; & en le finissant ,
 nous nous sommes engagés d'entrer à cette occa-
 sion , dans quelque détail sur deux choses qui mé-
 ritent l'attention du Public.

Nous avons parlé p. 386. de la cérémonie qui a
 été observée , lorsque le Cœur du Prince fut porté
 à l'Eglise de la Maison Professe des Jesuites pour
 être déposé d'abord dans la Chapelle de la Maison
 de Condé , & ensuite mis avec ceux des autres
 Princes de Bourbon-Condé , qui sont dans cette
 Eglise.

Cette Chapelle est un Monument magnifique
 consacré à la memoire de Henry de Bourbon ,
 Prince de Condé , dont le Cœur y est conservé ,
 & en même temps du zèle & de la reconnoissance
 de Jean Perrault , President à la Chambre des
 Comptes ,

Comptes , qui avoit été son Intendant , lequel en a fait toute la dépense.

Ce riche Monument est orné de quatre Vertus de bronze de grandeur naturelle , assises sur des Piedestaux , au-tour desquelles on a disposé les symboles qui les distinguent ; mais ce qui l'enrichit encore davantage , ce sont plusieurs bas-reliefs de bronze qui représentent des Triomphes , tirés de l'histoire de l'Ancien Testament , attachés sur un apui de Marbre noir , en maniere de Balustrade qui entoure la Chapelle. De chaque côté de l'ouverture qui sert d'entrée , on a placé des Génies , l'un desquels tient un Bouclier où sont les Armes de Bourbon avec leurs marques honorifiques , l'autre une Table de bronze sur laquelle on lit cette Inscription.

H E N R I C O B O R B O N I O .

C O N D Æ O

Primo Regii Sanguinis Principi

Cujus Cor hic conditum.

Joannes Perrault

In supremâ

Regiarum rationum Curia

Præses

Principi

Olim à Secretis

Quærens de publica privataque

Jactura parcius dolere

Posuit

Anno M. DC. LXIII.

I vj

Toutes ces Figures ont été jettées en fonte par *Perlan*, homme expérimenté dans sa Profession ; mais elles ont été dessinées & modelées par *Jacques Sarasin*, Sculpteur d'un heureux génie, dont les ouvrages sont des plus-corrects & ont des beautés peu communes parmi les modernes.

Dans la même Chapelle, au lieu d'un Tableau ; on a mis un grand Crucifix de bronze, & au pied *S. Ignace* à genoux sur un fond de marbre noir. Ces Figures sont à demi-relief. Deux Anges de bronze sont assis sur le Fronton, qui couronne tout ce bel ouvrage ; ils tiennent le nom de *JESUS* en fermé dans un Soleil, dont les rayons sont dorés d'or bruni. Toutes ces Pièces, de même que deux Vases posés sur les Acroteres, ont été fonduës par *Duval*.

On a depuis incrusté de diverses sortes de marbre l'Arc qui perce sous le gros jambage du Dôme de l'Eglise, pour communiquer à la Chapelle collatérale ; & dans un grand Cartouche de figure ovale, sur un marbre noir légèrement bombé, on a gravé l'Inscription suivante.

ÆTERNÆ MEMORIÆ

PRINCIPUM CONDÆORUM

LUDOVICI ET HENRICI JULII

PRIMORUM E REGIA STIRPE PRINCIPUM

ET

LUDOVICI DUCIS BORBONII

ÆORUM CORDA HIC SITA SUNT.

LUDOVICUS HENRICUS.

DUCIS BORBONII FILIUS,

PATRI, AVO, ET PROAVO.

M A R S 1740 605

JUXTA COR HENRICI ATAVI

MONUMENTUM HOC POSUIT

SIBIQUE AC POSTERIS

PARAVIT.

AVITÆ IN PP. SOCIETATIS JESU

BENEVOLENTIÆ HÆRES

ANNO DOMINI M. DCC. X.

VIVANT CORDA EORUM

IN SÆCULUM SÆCULI.

P * *

Van-Cleve, Sculpteur des plus distingués a exécuté tous les ornemens, qui sont d'une invention ingénieuse. La principale Figure au milieu de l'Arc de face, & tous ses accompagnemens, sont de bronze très-richement doré.

Le même *Perrault* dont on vient de parler, & dont la reconnoissance a paru d'une manière si loüable & si magnifique, a fondé dans le même esprit un Service anniversaire dans cette Chapelle pour le repos de l'âme du Prince son Maître, lequel se celebre le second jour du mois de Septembre avec beaucoup de solennité & avec Oraison funebre, &c. auquel assistent les Princes, beaucoup de Seigneurs & de Personnes distinguées de la Cour & de la Ville.

Il nous reste à parler dans le prochain *Mercure* de l'Eglise Collegiale & Paroissiale de S. Martin d'Enguien-Montmorency, & des principaux Mausolées qui y sont érigés.

On nous écrit de Tours que le 20. Fevrier on fit en cette Ville dans l'Eglise de l'Abbaye des Religieuses

ligieuses Benedictines de Beaumont, dont est Abbesse Madame Henriette - Louise de Bourbon-Condé, un Service solennel pour le repos de l'ame de ce Prince; la Messe fut célébrée par M. l'Abbé Daydie, Aumônier du Roy, Doyen de l'Eglise Métropolitaine, & Grand Vicaire, chantée par la Musique de cette Eglise, laquelle étoit toute tendue de noir, avec les Ecussons & les Luminaires convenables, disposés dans un bel ordre. Et au milieu étoit un magnifique Catafalque orné des marques d'honneur & de toutes les dignités du Prince. A ce Service assisterent les Dignités de tous les Chapitres, les Supérieurs des Ordres Religieux, l'Intendant de la Province, les Deputés des Corps de Justice, le Corps de Ville, & quantité de Personnes de distinction de la Ville & des environs. Un grand nombre d'Ecclesiastiques ont dit des Messes sans interruption, depuis cinq heures jusqu'à une heure après midi.

A Son Altesse Sérénissime M. le
Prince de Condé.

F A B L E.

L'Aiglon, instruit par Jupiter.

*L'Art de se faire aimer est un heureux talent ;
Jamais le Ciel ne fit de plus riche présent.
On vit naître jadis au sein de l'Italie
Un Aiglon dont le sort étoit digne d'envie ;
Jeune, bienfait, actif, humain, compatissant ;
Son cœur vers la vertu montrait un doux penchant ;
L'esprit*

L'esprit & la beauté, le crédit, l'opulence,
 Tout rehaussoit l'éclat de sa haute naissance.
 Il respectoit les Dieux, & les Dieux à leur tour
 Pour cet aimable Aiglon avoient un tendre amour :
 Jupiter prend le soin lui-même de l'instruire ;
 Ce Dieu quitte sa Cour, descend de son Empire,
 A son Eleve il fait mainte & mainte leçon ;
 Un jour il lui parloit à peu près sur ce ton.
 Mon Enfant, si tu veux bien fournir ta carrière ;
 Opose à tes desirs une forte barrière ;
 Applique-toi surtout à regner sur les cœurs ;
 Le Ciel à ce prix seul accorde ses faveurs.
 Une telle leçon ne fut point inutile ;
 A tous ces bons conseils l'Aiglon se rend docile ;
 Son regne fut heureux, & l'immortalité
 Mit la dernière main à sa félicité.

Si tu veux acquérir une gloire immortelle,
 Grand Prince, que l'Aiglon soit toujours ton modèle,
 Imité la vertu de tes nobles Ayeux,
 Et tu seras chéri des Hommes & des Dieux.



M O R T S.

L A nommée Magdelaine Peschet. mourut le 16
 Janvier dernier, dans la Paroisse de S. Vigor
 d'Athis, Diocèse de Bayeux, âgée de 110. ans.

L.

Le 10. Fevrier, Charles *Fontaine des Montées*, Comte de Premery, Evêque de Nevers, Abbé de l'Abbaye de S. Siran, en Brenne, O. S. B. D. de Bourges, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 8. Août 1689. & Conseiller d'Honneur au Parlement de Paris, & autres Parlemens du Royaume, mourut à Paris, en la Maison de l'Institution de l'Oratoire, dans le commencement de la 78. année de son âge. Il avoit été autrefois Doyen de l'Eglise Cathédrale de Ste Croix d'Orleans, Lieu de sa naissance. Il fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 16. Avril 1698. & nommé au mois d'Août 1719. à l'Evêché de Nevers, qui fut proposé pour lui à Rome par le Pape le 18. Septembre suivant; ensuite de quoi il fut sacré le 12. Novembre de la même année dans l'Eglise des Carmes Déchaussés à Paris, par l'ancien Evêque de Troyes, assisté des Evêques de Nantes & de Clermont, & le 26 suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy, en présence du Regent. Il obtint le 19. Août 1721. l'union de l'Abbaye de S. Siran, en Brenne, à son Evêché. Il assista en qualité de Député de la Province de Sens aux Assemblées Générales du Clergé de France de 1726. 1734. & 1735. Il étoit fils d'Anne Fontaine, Seigneur des Montées, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort le 10. Mars 1716. & de Françoise Boyeter de Merouville.

La nommée *Jeanne Lespine*, veuve de Jean Chervain, dit Dauphinot, mourut à Angoulême le 27. du mois dernier, dans la 105. année de son âge.

Le même jour, D. Françoise-Jeanne de Kerven, d'une Noblesse de Basse-Bretagne, fille d'un défunt
Capi-

Capitaine de Vaisseaux du Roy, Epouse de Louis-Hiacinte Castel, Comte de S. Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Duchesse Douairiere d'Orleans, & ancien Capitaine des Vaisseaux du Roy, avec lequel elle avoit été mariée le 3. Avril 1688. mourut à Paris, dans la 71. année de son âge, laissant pour enfans Louis Castel de S. Pierre, Marquis de Crevecœur, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant premier Enseigné de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy, marié le 8. Fevrier 1720. avec Marie-Anne Fargès, sœur du Maître des Requêtes de ce nom ; Castel de S. Pierre de Crevecœur, Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Evron, O. S. B. D. du Mans, depuis 1719. & une fille Religieuse.

Le même jour, Noël *Besnard*, Seigneur de la Forteresse & du Verger, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, ayant été reçu en cette Charge le 4. Juillet 1722. au lieu & place de feu Charles Besnard, Seigneur de la Forteresse, son frere aîné, qui y avoit été reçu le 24. Novembre 1673. mourut à Paris, dans un âge fort avancé. Il étoit fils de feu Jean Besnard, Seigneur de la Forteresse, Conseiller-Secretaire du Roy & de ses Finances, & Tresorier de la Gendarmerie, mort le 10. Janvier 1667. & de Marie Pasquier de Buffly.

Le 28. Charles - François de Chasteauneuf de Rochebonne, Archevêque & Comte de Lyon, Primat des Gaules, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre du 22. Avril 1700. Abbé Commandataire des Abbayes d'Elan, O. Cit. D. de Rheims, & de S. Riquier en Ponthieu, O. S. B. D. d'Amiens, mourut à Lyon, âgé d'environ 68. ans. Il avoit d'abord été Chanoine & Chantre de l'Eglise Métropolitaine de S.

S. Jean de Lyon, & Vicaire Général du Diocèse de Poitiers, où il étoit aussi Bénéficiaire. Il fut Délégué en cette qualité de la Province de Bordeaux à l'Assemblée Générale du Clergé de France tenue à Paris en 1707. Il fut nommé le 24. Decembre de la même année à l'Evêché de Noyon, Comté & Pairie de France, & ayant été sacré le 29. Juillet 1708. à Poitiers, par l'Evêque du Lieu, assisté des Evêques de Saintes & de Limoges, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy le 15. Août suivant. Il prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France le 17. Janvier 1713. & il assista en qualité de l'un des Députés de la Province de Rheims à l'Assemblée Générale du Clergé tenue en 1715. L'Abbaye de S. Riquier lui fut donnée le 6. Novembre 1717. Il avoit déjà obtenu celle d'Elan le 25. Juillet 1710. Il assista le 25. Octobre 1722. au Sacre du Roy, & y représenta l'Evêque & Comte de Châlons, qui étoit devenu Evêque & Duc de Langres. Enfin il fut transféré au mois de Juillet 1731. à l'Archevêché de Lyon, pour lequel il prêta un nouveau serment de fidélité entre les mains du Roy, le 7. Janvier 1732. Ce Prélat étoit d'une ancienne & illustre Noblesse du Pays de Forez. Par la Genealogie de cette Maison, qui est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, de la dernière Edit. To. 2. p. 456. il paroît que l'Archevêque de Lyon qui vient de mourir, en étoit le dernier mâle. Il étoit fils de Charles de Chasteauneuf, Comte de Rochebonne, Commandant pour le Roy dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & auparavant Mestre de Camp du Regiment de la Reine, mort à Lyon au mois de Mars 1725. & de Therese Adhemar de Grignan, morte le 21. May 1719.

Le Droit de Regale n'a point lieu à Lyon par rapport à l'Archevêché. Dès que le Prélat est decédé, la Cathédrale jouit du Spirituel & du Temporel, & a une jouissance dure jusqu'à ce que M. l'Evêque d'Autun, premier Suffragant de la Province, par un Droit attaché à son Siege, & confirmé par plusieurs Arrêts, prenne possession par lui-même ou par procuration, de l'administration du Diocèse au Spirituel & au Temporel; & cette administration ne cesse que par la prise de possession du nouvel Archevêque.

C'est M. Gaspard de Thomas de la Valette, qui est aujourd'hui Evêque d'Autun.

Le 29. D. Louise Marguerite Sonnet, veuve depuis le premier Février 1737. de Philippe-Jacques Durand, Conseiller du Roy, Trésorier Général des Lignes Suisses & Grisons, ci-devant Consul résident pour S. M. à Tripoli & à Alger, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Novembre 1704. mourut à Paris, dans la 73. année de son âge, étant née le 5. Avril 1665. Elle étoit fille de feu Louis Sonnet, Seigneur de la Tour, Trésorier Général des Lignes Suisses & Grisons, mort le 21. Août 1705. & de Marguerite Bourlon, morte le 6. Avril 1670. & elle laisse pour fille unique Louise-Magdeleine Durand, née le 29. May 1709. & mariée le 19. Juin 1729. avec André le Beuf, reçu Secrétaire du Roy en 1723.

Le premier Mars, Charles-François de Campet, Comte de Saujon, Baron de la Riviere, Boroune & Douzillac, Brigadier des Armées du Roy, du 3. Avril 1721. Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, Lieutenant de Roy, en Guyenne, au Département de l'Agénois, & du Bazadois, Gouverneur du Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant successivement Ayde-Major de Compagnie, Enseigne &

Le 20. Fevrier, Charles *Fontaine des Montées*, Comte de Premery, Evêque de Nevers, Abbé de l'Abbaye de S. Siran, en Brenne, O. S. B. D. de Bourges, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 8. Août 1689. & Conseiller d'Honneur au Parlement de Paris, & autres Parlemens du Royaume, mourut à Paris, en la Maison de l'Institution de l'Oratoire, dans le commencement de la 78. année de son âge. Il avoit été autrefois Doyen de l'Eglise Cathédrale de Ste Croix d'Orleans, Lieu de sa naissance. Il fut reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 16. Avril 1698. & nommé au mois d'Août 1719. à l'Evêché de Nevers, qui fut proposé pour lui à Rome par le Pape le 18. Septembre suivant; ensuite de quoi il fut sacré le 12. Novembre de la même année dans l'Eglise des Carmes Déchaussés à Paris, par l'ancien Evêque de Troyes, assisté des Evêques de Nantes & de Clermont, & le 26 suivant il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy, en présence du Regent. Il obtint le 19. Août 1721. l'union de l'Abbaye de S. Siran, en Brenne, à son Evêché. Il assista en qualité de Député de la Province de Sens aux Assemblées Générales du Clergé de France de 1726. 1734. & 1735. Il étoit fils d'Anne Fontaine, Seigneur des Montées, Conseiller-Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France & de ses Finances, mort le 10. Mars 1718. & de Françoise Boyetet de Merouville.

La nommée *Jeanne Lespine*, veuve de Jean Chervain, dit Dauphinot, mourut à Angoulême le 27. du mois dernier, dans la 105. année de son âge.

Le même jour, D. Françoise-Jeanne de Keruen, d'une Noblesse de Basse-Bretagne, fille d'un défunt Capitaine

Capitaine de Vaisseaux du Roy, Epouse de Louis-Hiacinte Castel, Comte de S. Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Duchesse Douairiere d'Orleans, & ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi, avec lequel elle avoit été mariée le 3. Avril 1688. mourut à Paris, dans la 71. année de son âge, laissant pour enfans Louis Castel de S. Pierre, Marquis de Crevecœur, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant premier Enseigné de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roy, marié le 8. Fevrier 1720. avec Marie-Anne Fargès, sœur du Maître des Requêtes de ce nom ; Castel de S. Pierre de Crevecœur, Abbé

Commandataire de l'Abbaye d'Evron, O. S. B. D. du Mans, depuis 1719. & une fille Religieuse.

Le même jour, Noël *Besnard*, Seigneur de la Forteresse & du Verger, Correcteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, ayant été reçu en cette Charge le 4. Juillet 1722. au lieu & place de feu Charles *Besnard*, Seigneur de la Forteresse, son frere aîné, qui y avoit été reçu le 24. Novembre 1673. mourut à Paris, dans un âge fort avancé. Il étoit fils de feu Jean *Besnard*, Seigneur de la Forteresse, Conseiller-Secrétaire du Roy & de ses Finances, & Tresorier de la Gendarmerie, mort le 10. Janvier 1667. & de Marie Pasquier de Buffly.

Le 28. Charles - François de *Chasteauneuf de Rochebonne*, Archevêque & Comte de Lyon, Primat des Gaules, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison de Navarre du 22. Avril 1700. Abbé Commandataire des Abbayes d'Elan, O. Cit. D. de Rheims, & de S. Riquier en Ponthieu, O. S. B. D. d'Amiens, mourut à Lyon, âgé d'environ 68. ans. Il avoit d'abord été Chanoine & Chantre de l'Eglise Métropolitaine de

S. Jean de Lyon, & Vicaire Général du Diocèse de Poitiers, où il étoit aussi Bénéficiaire. Il fut Délégué en cette qualité de la Province de Bordeaux à l'Assemblée Générale du Clergé de France tenue à Paris en 1707. Il fut nommé le 24. Decembre de la même année à l'Evêché de Noyon, Comté & Pairie de France, & ayant été sacré le 29. Juillet 1708. à Poitiers, par l'Evêque du Lieu, assisté des Evêques de Saintes & de Limoges, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy le 15. Août suivant. Il prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France le 17. Janvier 1713. & il assista en qualité de l'un des Députés de la Province de Rheims à l'Assemblée Générale du Clergé tenue en 1715. L'Abbaye de S. Riquier lui fut donnée le 6. Novembre 1717. Il avoit déjà obtenu celle d'Elan le 25. Juillet 1710. Il assista le 25. Octobre 1722. au Sacre du Roy, & y représenta l'Evêque & Comte de Châlons, qui étoit devenu Evêque & Duc de Langres. Enfin il fut transféré au mois de Juillet 1731. à l'Archevêché de Lyon, pour lequel il prêta un nouveau serment de fidélité entre les mains du Roy, le 7. Janvier 1732. Ce Prélat étoit d'une ancienne & illustre Noblesse du Pays de Forez. Par la Genealogie de cette Maison, qui est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, de la dernière Edit. To. 2. p. 456. il paroît que l'Archevêque de Lyon qui vient de mourir, en étoit le dernier mâle. Il étoit fils de Charles de Chasteauneuf, Comte de Rochebonne, Commandant pour le Roy dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & auparavant Mestre de Camp du Regiment de la Reine, mort à Lyon au mois de Mars 1725. & de Thérèse Adhemar de Grignan, morte le 21. May 1719.

Le Droit de Regale n'a point lieu à Lyon par rapport à l'Archevêché. Dès que le Prelat est decédé, la Cathédrale jouit du Spirituel & du Temporel, & est en jouissance dure jusqu'à ce que M. l'Evêque d'Autun, premier Suffragant de la Province, par son Droit attaché à son Siege, & confirmé par plusieurs Arrêts, prenne possession par lui-même ou par procuration, de l'administration du Diocèse au Spirituel & au Temporel; & cette administration ne cesse que par la prise de possession du nouvel Archevêque.

C'est M. Gaspard de Thomas de la Valette, qui est aujourd'hui Evêque d'Autun.

Le 29. D. Louise Margueritte Sonnet, veuve depuis le premier Février 1737. de Philippe-Jacques Durand, Conseiller du Roy, Trésorier Général des Lignes Suisses & Grisons, ci-devant Consul résident pour S. M. à Tripoli & à Alger, avec lequel elle avoit été mariée au mois de Novembre 1704. mourut à Paris, dans la 75. année de son âge, étant née le 5. Avril 1665. Elle étoit fille de feu Louis Sonnet, Seigneur de la Tour, Trésorier Général des Lignes Suisses & Grisons, mort le 21. Août 1705. & de Marguerite Bourlon, morte le 6. Avril 1670. & elle laisse pour fille unique Louise-Magdeleine Durand, née le 29. May 1709. & mariée le 19. Juin 1729. avec André le Beuf, reçu Secrétaire du Roy en 1723.

Le premier Mars, Charles-François de Campes, Comte de Saujon, Baron de la Riviere, Boroune & Douzillac, Brigadier des Armées du Roy, du 3. Avril 1721. Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, Lieutenant de Roy, en Guyenne, au Département de l'Agénois, & du Bazadois, Gouverneur du Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant successivement Ayde-Major de Compagnie, Enseigne &

121 MERCURE DE FRANCE

& Lieutenant des Gardes du Corps de S. M. mourut à Paris, en son Appartement du Palais du Luxembourg, âgé de 77. ans. Il étoit fils de Louis de Gampet de Saujon, Baron de la Riviere, & d'Anne-Marguerite de Murray, Ecoissoise de Nation, & avoit été marié le 11. Mars 1724, avec Marie-Louise-Angélique Barberin, seconde fille de feu Louis Barberin, Comte de Reignac, Marquis de Wartigny & de Reignac-sur-Indre, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, & Gouverneur du vieux Brisac, & de Marie-Marguerite de la Vallée de Pimodan.

Le même jour, Antoine-Nicolas de Hainault de la Tour, ancien Commissaire des Guerres, mourut à Paris, sur la Paroisse de S. Eustache, âgé de 103. ans.

Le même jour, mourut aussi sur la même Paroisse de S. Eustache, âgé de 96. ans, Jacques Moufle, ancien Trésorier Général des Ponts & Chaussées de France.

Le 3. Sœur Marie-Magdeleine-Antoinette Berthart de Champigny, Abbessé de l'Abbaye d'Estrun, de l'Ordre de S. Benoît, Diocèse & près d'Arras, dont elle étoit Religieuse Professe, mourut en cette Maison, dans la 85. année de son âge, & après l'avoir gouvernée pendant 45. en ayant été nommée Abbessé au mois de Mars 1695. et ayant été benite le 5. Juin suivant. Elle étoit fille de Jean Bochart, Seigneur de Champigny, Noroy & Bouconvilliers, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant successivement des Généralités de Moulins, Limoges, Tours & Roüen, mort le 9. Août 1691. et de Marie Boyvin de Vaurouy, la première femme, morte en 1659.

Le 6. Jean-Jacques Tison, Seigneur du Plessis-Choiselle,

Choiselle, Chamant et Aumont, Conseiller du Roy, Maître Ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, reçu à cette Charge le 18. Septembre 1692. Doyen des Conseillers en l'Hôtel de Ville de Paris, et ancien Grand-Maître des Eaux et Forêts de France, au Département de Blois et de Berry, mourut à Paris, dans la 75. année de son âge. Il avoit servi dans sa jeunesse pendant six années, tant en qualité de Mousquetaire, que de Capitaine au Régiment de Navarre, et ensuite de Capitaine dans le Régiment des Bombardiers, où il entra à la Création de ce Corps. Il servit au Siège de Philisbourg en 1688. et se trouva l'année suivante à la défense de la Ville de Mayence, où il fut blessé d'un coup de fusil à l'épaule. Il étoit le troisième fils de Maximilien Titon, Baron de Berre, Seigneur de Lançon, d'Istres, d'Ognon, et d'Evillé, Conseiller-Secrétaire du Roy, et de ses Finances, Directeur Général des Manufactures et Magazins Royaux d'Armes en France, mort le 24. Janvier 1711. âgé de 80. ans, et de Marguerite Bécaille, morte le 17. Novembre 1721. Le Défunt laisse de Helene de S. Mesmin, sa femme, fille de Daniel de S. Mesmin, Seigneur du Mesnil, Procureur du Roy à Orleans, et d'Helene Gentil, qu'il avoit épousée le 17. Janvier 1694. trois fils, dont l'aîné, Jean-Baptiste Maximilien Titon, est Conseiller au Parlement de Paris, à la cinquième Chambre des Enquêtes, où il a été reçu le 22. Janvier 1717. et est marié; le second, Jacques-Daniel Titon de Chamant, a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 24. May 1727. et le troisième, nommé Zacharie, a servi pendant deux ans en qualité de Cader dans les Gardes du Corps du Roy, et va se faire recevoir à la Charge de Maître des Comptes, qu'auroit son Pere. Ils sont neveux d'Evrard Titon Sr du Tillet,

214 MERCURE DE FRANCE

Tillet, Commissaire Provincial des Guerres, autre-
fois Capitaine de Dragons, et Maître d'Hôtel de
feuë Madame la Dauphine, Mere du Roy, connu
dans la République des Lettres par son Parnasse
François, et autres Ouvrages.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier
le *Mercur* de France du mois de Mars, & j'ai
crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A
Paris, le premier Avril 1740.

HARDION.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. Le Triomphe de la Vertu, <i>Ode</i> ,	403
Dissertation sur un ancien Monument trouvé au Bourg S. Andeol,	411
Epître à Damon, sur les Grandeurs,	439
Discours sur la Douceur,	444
Discours de Satan, imité de Milton, &c.	462
III. Lettre, suite des abus introduits dans la Typo- graphie, &c.	466
Le Lièvre & la Grange, <i>Fable</i> ,	473
Observations sur l'origine du nom de l'Empire de Galilée,	476
L'Amour caractérisé, <i>Poëme</i> ,	480
Réponse aux Remarques sur la Traduction de la III. Elegie du premier Livre des Tristes d'Ovide, par M. le Franc,	482
Requête présentée à l'Intendant de Lyon,	486
Memorie	

Memoire Historique sur la Foire S. Germain , &c.	489
La Reconnoissance , <i>Allégorie</i> ,	497
Lette au sujet de la nouvelle Bibliotheque Fran- çoise ,	501
Ode à Mlle Julie ,	512
Enigme , Logogryphes , &c.	514
NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX-ARTS , &c.	516
Histoire Générale de Bourgogne ,	<i>ibid.</i>
Panegyrique de S. Vincent de Paul , &c.	518
<i>Offervazioni Letterarie</i> , &c.	527
<i>Nuovo Sistema della Podagra e suo Rimedio</i> , &c.	535
Explication de divers Monumens singuliers , &c.	538
Anniversaire de la Naissance du Roy , <i>Feria Lu-</i> <i>dovica</i> ,	550
Assemblée de la Societé Littéraire d'Arras , &c.	551
Eftampes nouvelles , &c.	552
Académie d'Angers , &c.	553
Chanson notée ,	557
Spectacles , les Dehors Trompeurs , &c.	<i>ibid.</i>
Intermedes exécutés par les Acteurs de l'Opera , &c. aux Représentations des Comédies de <i>Basile & du Roy de Cocagne</i> ,	569
La Descente d'Enée aux Enfers , &c.	573
Nouvelles Etrangères , Turquie , Perse & Russie ,	575
Allemagne & Italie ,	580
Isle de Corse , Naples & Espagne ,	581
Hollande & Pays-Bas ,	587
Morts des Pays Etrangers ,	593
Couplet Epigrammatique sur le grand froid , & Traduction ,	596
	France ,

France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	597
Theses de Mrs les Abbés de Fleury ,	599
Places données de Conseillers d'Etat & d'Intendans de Province , &c.	600
Concerts de la Reine , & Vers à Mlle. Hugenor ,	601
Suplément à l'Article de la Pompe funebre de M. le Duc de Bourbon ,	602
L'Aiglon , instruit par Jupiter , <i>Fable</i> , à S. A. A. S. M. le Prince de Condé ,	606
Morts ,	607

Errata de Février.

- P** Age 235. ligne 7. un jeune Chardonnec, *lisez*,
certain Chardonneret.
- P.** 266. l. 46. présentation, *l.* représentation.
- P.** 275. l. 26. ont, *l.* on.
- P.** 276. l. 3. du bas, en, *l.* dans.
- P.** 277. l. 4. réfugié, *l.* transporté.
- P.** 321. l. 8. pour son, *l.* de son.
- P.** 329. l. 22. affeux, *l.* affreux.
- P.** 331. l. 18. riche, *l.* grande.
- P.** 350. l. 31. Monfektro, *l.* Montefektro.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 531. ligne 11. toujours, *ôtez ce mot.*
- P.** 574. l. 17. à l'adresse, *l.* aux prestiges.
- Ibid.* l. 24. prestige, *l.* mouvement subit & inatten-
du des Machines.

La Chanson notée doit regarder la page

152



France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	597
Theses de Mrs les Abbés de Fleury ,	599
Places données de Conseillers d'Etat & d'Intendans de Province , &c.	600
Concerts de la Reine, & Vers à Mlle. Huguenot,	601
Supplément à l'Article de la Pompe funebre de M. le Duc de Bourbon ,	602
L'Aiglon , instruit par Jupiter <i>Fable</i> , à S. A. A. S. M. le Prince de Condé,	606
Morts ,	607

Errata de Février.

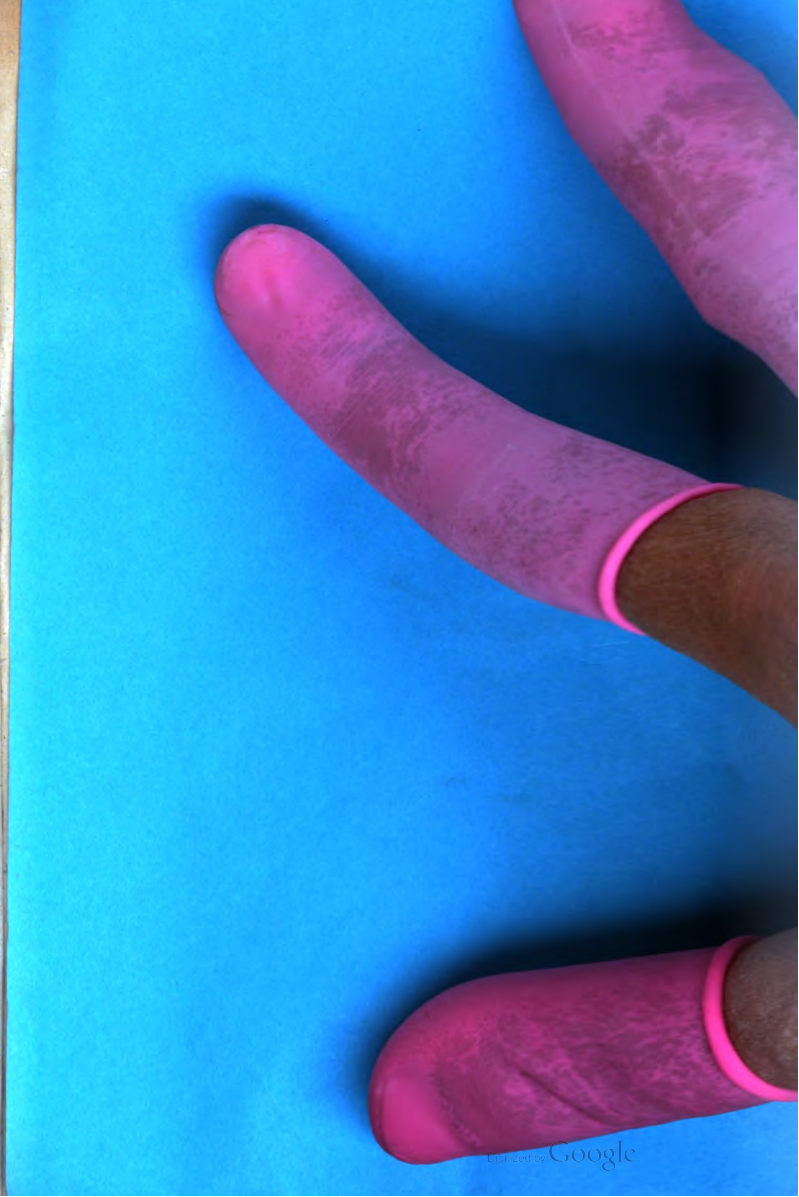
- P** Age 235. ligne 7. un jeune Chardonnct, *lisez*,
certain Chardonneret.
- P. 266. l. 46. présentation, *l. représentation*.
- P. 275. l. 26. ont, *l. on*.
- P. 276. l. 3. du bas, en, *l. dans*.
- P. 277. l. 4. réfugié, *l. transporté*.
- P. 321. l. 8. pour son, *l. de son*.
- P. 329. l. 22. affeux, *l. affreux*.
- P. 331. l. 18. riche, *l. grande*.
- P. 350. l. 31. Monfeltro, *l. Montefeltro*.
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 531. ligne 11. toujours, *ôtez ce mot*.
- P. 574. l. 17. à l'adresse, *l. aux prestiges*.
- Ibid.* l. 24. prestige, *l. mouvement subit & inatten-*
du des Machines.

La Chanson notée doit regarder la page

152



France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	597
Theses de Mrs les Abbés de Fleury ,	599
Places données de Conseillers d'Etat & d'Intendants de Province , &c.	600
Concerts de la Reine , & Vers à Mlle. Hugenot ,	601
Suplément à l'Article de la Pompe funebre de M. le Duc de Bourbon ,	602
L'Aiglon , instruit par Jupiter , <i>Fable</i> , à S. A. A. S. M. le Prince de Condé ,	606
Morts ,	607

Errata de Février.

- P** Age 235. ligne 7. un jeune Chardonnnet , *lisez* ,
certain Chardonnnet.
- P. 266. l. 16. présentation , *l.* représentation.
- P. 275. l. 26. ont , *l.* on.
- P. 276. l. 3. du bas , en , *l.* dans.
- P. 277. l. 4. réfugié , *l.* transporté.
- P. 321. l. 8. pour son , *l.* de son.
- P. 329. l. 22. affeux , *l.* affreux.
- P. 331. l. 18. riche , *l.* grande.
- P. 350. l. 31. Monfeltero , *l.* Montefeltero.
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 531. ligne 11. tōnjours , *ôtez ce mot.*
- P. 574. l. 17. à l'adresse , *l.* aux prestiges.
- Ibid.* l. 24. prestige , *l.* mouvement subit & inatten-
du des Machines.

La Chanson notée doit regarder la page

152



France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	597
Theses de Mrs les Abbés de Fleury ,	599
Places données de Conseillers d'Etat & d'Intendans de Province , &c.	600
Concerts de la Reine , & Vers à Mlle. Hugenor ,	601
Suplément à l'Article de la Pompe funebre de M. le Duc de Bourbon ,	602
L'Aiglon , instruit par Jupiter , <i>Fable</i> , à S. A. A. S. M. le Prince de Condé ,	606
Morts ,	607

Errata de Février.

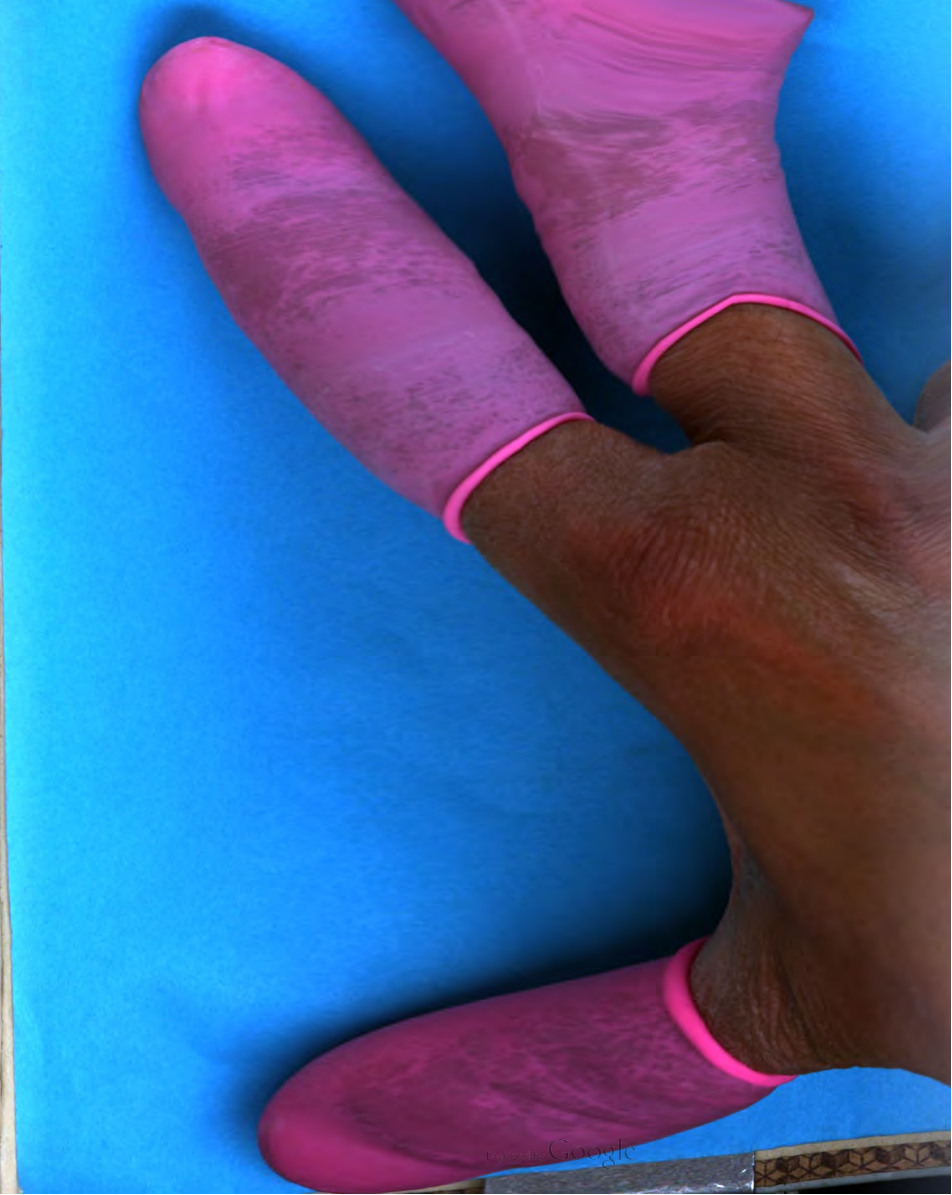
- P** Age 235. ligne 7. un jeune Chardonnnet, *lisez*,
certain Chardonnneret.
- P. 266. l. 46. présentation , *l.* représentation.
- P. 275. l. 26. ont , *l.* on.
- P. 276. l. 3. du bas , en , *l.* dans.
- P. 277. l. 4. réfugié , *l.* transporté.
- P. 321. l. 8. pour son , *l.* de son.
- P. 329. l. 22. affeux , *l.* affreux.
- P. 331. l. 18. riche , *l.* grande.
- P. 350. l. 31. Monfeltro , *l.* Montefeltro.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 531. ligne 11. toujours , *ôtez ce mot.*
- P. 574. l. 17. à l'adresse , *l.* aux prestiges.
- Ibid.* l. 24. prestige , *l.* mouvement subit & inatten-
du des Machines.

La Chanson notée doit regarder la page

152



France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	397
Theses de Mrs les Abbés de Fleury ,	399
Places données de Conseillers d'Etat & d'Intendans de Province , &c.	600
Concerts de la Reine , & Vers à Mlle Hugenot ,	601
Supplément à l'Article de la Pompe funebre de M. le Duc de Bourbon ,	602
L'Aiglon , instruit par Jupiter , <i>Fable</i> , à S. A. A. S. M. le Prince de Condé ,	606
Morts ,	607

Errata de Février.

- P** Age 235. ligne 7. un jeune Chardonnnet, *lisez*,
certain Chardonneret.
- P. 266. l. 16. présentation, l. représentation.
- P. 275. l. 26. ont, l. on.
- P. 276. l. 3. du bas, en, l. dans.
- P. 277. l. 4. réfugié, l. transporté.
- P. 321. l. 8. pour son, l. de son.
- P. 329. l. 22. affeux, l. affreux.
- P. 331. l. 18. riche, l. grande.
- P. 350. l. 31. Monfektro, l. Montefektro.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 531. ligne 11. toujours, ôtez ce mot.
- P. 574. l. 17. à l'adressé, l. aux prestiges.
- Ibid.* l. 24. prestige, l. mouvement subit & inatten-
du des Machines.

La Chanson notée doit regarder la page

152